

## Les entreprises prospèrent

■ Elles profitent d'exportations records et d'une flambée de la consommation

■ Les Français se ruent sur l'automobile et les appareils ménagers

■ Les investissements sont en forte hausse, mais la recherche recule

■ L'envolée du yen inquiète les marchés

Lire pages 20, 21 et 37 et la chronique de Pierre Georges

## Lionel Jospin bousculé sur sa gauche

- « Nous sommes tous des Michelin ! » devient le mot d'ordre du PCF
- Les communistes tentent de rallier toute la gauche sauf le PS à leur manifestation du 16 octobre contre le chômage
- Les socialistes cherchent à effacer l'image d'impuissance donnée par le premier ministre

LE PARTI COMMUNISTE a réuni, jeudi 23 septembre, les Verts, le Mouvement des citoyens, la LCR et LO pour discuter de l'organisation, le 16 octobre, d'une manifestation contre le chômage. Les syndicats et les mouvements de chômeurs refusent, pour le moment, de s'associer à cette initiative. Le Parti socialiste n'a pas été invité à cette rencontre. Devant les parlementaires communistes réunis à Sète, dans l'Hérault, Robert Hue a lancé ce mot d'ordre : « Nous sommes tous des Michelin ! »

Le Parti socialiste, Martine Aubry et Matignon cherchent une parade à l'« effet Michelin » provoqué par l'annonce d'une réduction de 10 % des effectifs dans les trois ans qui viennent, au sein d'un groupe industriel prospère. Ils tentent aussi d'effacer la prestation manquée de Lionel Jospin, lundi 13 septembre à France 2, au cours de laquelle le premier ministre avait avoué son impuissance face aux licenciements de Michelin. Dans le cadre de la discussion du projet de seconde loi sur



les 35 heures, les députés socialistes proposent plusieurs dispositions visant à pénaliser, au niveau des aides publiques, les entreprises bénéficiaires qui procèdent à des licenciements.

Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a indiqué aux parlementaires communistes, jeudi 23 septembre, que la proposition de loi préparée par Robert Hue sur les aides publiques sera bien accueillie par le gouvernement. M<sup>me</sup> Aubry a remis à Matignon, le même jour, une note faisant le bilan des aides de l'Etat au groupe Michelin depuis 1982 : huit plans sociaux, au total, ont coûté entre 4 et 5 milliards de francs à la collectivité. La ministre de l'emploi revient à la charge, avec l'appui du PS, du PCF et des Verts, sur la pénalisation du recours systématique aux contrats à durée déterminée, écartée par Lionel Jospin dans son intervention télévisée du 13 septembre.

Lire pages 8 et 9



TIMOR-ORIENTAL

## L'angoisse à Dili

L'angoisse, la peur dans les rues de Dili où, rapporte notre envoyé spécial au Timor-Oriental, règne un calme précaire malgré quelques incidents entre la force de paix et les troupes indonésiennes. L'ONU demande l'envoi au Timor d'une commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme. En Indonésie, trois personnes ont été tuées au cours de manifestations contre une loi donnant à l'armée des pouvoirs étendus en cas de troubles.

p. 2

## Combat contre la ménopause

UNE ÉQUIPE médicale américano-britannique dirigée par le professeur Roger Gosden (université de Leeds) a révélé, jeudi 23 septembre à Toronto, avoir pratiqué, apparemment avec succès, la première autogreffe humaine de tissu ovarien. La patiente est une femme âgée de trente ans qui avait subi l'ablation de ses deux ovaires et qui avait souhaité que l'un d'eux soit conservé par congélation. En France, plusieurs équipes commencent à conserver de tels tissus. Cette première laisse espérer la mise au point de nouvelles thérapeutiques procréatrices. Elle soulève aussi des questions éthiques dans la mesure où elle préfigure la correction des conséquences biologiques de la ménopause.

Lire page 28

## Les « boeuf-carottes » font le ménage dans les cuisines de la gendarmerie

LE SERVICE des « boeuf-carottes » de la gendarmerie s'est étoffé. Cinq officiers et autant de sous-officiers, soit un effectif triple de celui qui avait prévalu dès sa création en 1996, constituent désormais le bureau des enquêtes et des contrôles (BEC), chargé de traquer les gendarmes qui auraient commis des infractions en service ou hors service. Le BEC est l'homologue, chez les gendarmes, de l'inspection générale des services (IGS) de la préfecture de police de Paris. Les policiers ont baptisé les enquêteurs de l'IGS les « boeuf-carottes » parce qu'ils sont censés faire longuement mijoter leurs « clients » avant de les confondre et, au besoin, de les faire sanctionner.

Créé en mai 1996, avec seulement trois cadres, le BEC peut être saisi, sur une plainte adressée à l'inspection technique de la gendarmerie, de toutes enquêtes judiciaires qui seraient déclenchées par un magistrat dès lors qu'un gendarme est impliqué, à tort ou à raison, dans une infraction pendant le service ou en dehors de lui. En quelque sorte, c'est la gendarmerie qui veille sur la gendarmerie. Pour le premier semestre de 1999, le BEC a enregistré vingt saisines, du propre aveu du

général Claude Lepetit, inspecteur technique. Il avait eu à examiner trente-six affaires judiciaires en 1997, et autant l'année suivante. Soit un pourcentage infime des effectifs de carrière (83 700 officiers et sous-officiers en 1999) dans la gendarmerie, les seuls à être concernés directement, si l'on met de côté les civils, les appelés et les volontaires du service national. Sur les soixante-douze affaires traitées en deux ans, explique le général Lepetit à *L'Essor de la gendarmerie*, trente-trois ont concerné des atteintes aux biens (des interventions « musclées » entraînant de la casse) ; trente et une, des atteintes aux personnes (des individus molestés), et huit des violations du secret de l'enquête. Dans six cas sur dix, les faits ont été établis et les enquêtes ont abouti à mettre en cause les gendarmes incriminés.

Le BEC a été créé après que vingt-deux gendarmes de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) eurent été condamnés, par le tribunal de Perpignan, pour corruption et escroqueries auprès d'automobilistes qu'ils avaient rançonnés, en 1992-1994, sur les autoroutes et les routes de la région. Depuis, le nombre des

saisines et des mises en examen n'a pas beaucoup évolué, même si cette stabilité ne préjuge en rien la gravité des affaires constatées. Comme en témoignent les turpitudes de l'ex-groupe de protection et de sécurité (GPS) en Corse, dans l'affaire de la « paillote » Chez Francis incendiée dans la nuit du 19 au 20 avril 1999. Alors, pourquoi les effectifs du BEC ont-ils été multipliés par trois ? Tout se passe comme si la gendarmerie ne voulait pas attendre que les affaires la concernant éclatent publiquement et portent un coup sévère à son image, qui, jusqu'alors excellente, lui vaut d'attirer les meilleurs de la promotion de Saint-Cyr, dont le major. Désormais, elle lance ses propres investigations et elle accroît ses contrôles internes.

Certains observeront que la gendarmerie a choisi de « faire sa propre lessive » et de confier à ses équipes de recherche les enquêtes sur les « comportements déviants » éventuels de son personnel, faute, dit-elle, que la magistrature connaisse suffisamment les arcanes de l'institution.

Jacques Isnard



ENQUÊTE

## Qui a abattu ce DC-9 ?

Le 27 juin 1980, un DC-9 d'Itavia avec 81 personnes à bord explosait en vol peu avant sa descente sur Palerme. Simultanément, un Mig-23 libyen était abattu par des avions de chasse italiens, mais peut-être aussi américains ou français. Dix-neuf ans après, quatre généraux italiens vont être traduits en justice. Le DC-9 a-t-il été confondu avec l'avion personnel du colonel Kadhafi ? Notre enquête.

p. 16 et 17

## Colère corse



GABRIEL-XAVIER CULIOLI

IL FUT de tous les combats antiracistes. Et aujourd'hui il est en colère contre les siens. Proche de la famille nationaliste, l'écrivain Gabriel-Xavier Culioli dénonce les « petits Le Pen » corses qui s'en sont pris récemment aux « allogènes ». « C'est idiot et c'est infâme », écrit-il, tandis que le porte-parole des nationalistes, Jean-Guy Talamoni, refuse de se démarquer.

Lire p. 18, nos informations p. 11 et notre éditorial p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 925 - 7,50 F



LA REMISE D'UN CHEF-D'ŒUVRE DOIT TOUJOURS SE FAIRE DANS LES RÈGLES DE L'ART.



Rolex Datejust. Chronomètre en acier et or 18 ct.

WEMPE

Horloger & Joaillier depuis 1878

Wempe Joaillier • 16, rue Royale • 75008 Paris • Tél. 01 42 60 21 77  
New York Londres Vienne Berlin Hambourg

## Le devoir d'imagination des éditeurs européens

L'ÉDITION française est-elle menacée par le modèle américain ? Ainsi abruptement posée, cette question, qui traverse le milieu éditorial depuis la parution du livre d'André Schiffrin, *L'Édition sans éditeurs* (« Le Monde des livres » du 7 mai), a de quoi laisser perplexe. N'y a-t-il pas quelque paresse de pensée à agiter sans cesse l'épouvantail d'une Amérique ainsi diabolisée ? Voudrait-on nous faire croire que des bataillons de marchands de soupe sont en marche contre les chevaliers blancs de la culture ?

La réalité est plus complexe. Il suffit de se rendre à l'ABA, la grande foire du livre aux Etats-Unis, pour s'en apercevoir. Parmi d'autres, Graywolf Press à Saint Paul (Minnesota), David Godine à Lincoln (Massachusetts), ou bien sûr The New Press à New York - sans parler des grandes presses universitaires - ont patiemment construit des catalogues dont la solidité se passe de commentaires.

Mais cette remarque, on en convient, ne permet pas d'esquiver la question face à d'autres constats, aussi incontestables et bien plus inquiétants. A côté de ces exceptions qui confirment la

règle, le règne du marketing et de l'argent, la consternante course aux « big books », bref la perte de toute valeur symbolique liée au livre a, en effet, de quoi provoquer la réaction de rejet que l'on sait.

Une observation, pourtant. En dépit de tous ces maux, certains des meilleurs écrivains qu'il nous est aujourd'hui donné de lire ont réussi à percer de façon éclatante. Philip Roth, Richard Ford, Toni Morrison, Don DeLillo, Salman Rushdie, Martin Amis, Ian McEwan : « Il s'agit de la génération de romanciers anglophones la plus excitante, la plus explosive de tous les temps ; je défie quiconque d'indiquer une période plus prolifique pour le roman depuis que le genre a été inventé », notait l'écrivain Joseph O'Connor dans ces colonnes. Or d'où viennent ces auteurs ? Des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, le « vilain petit canard de l'Europe », celui dont le système éditorial, déregulé, est le plus « *America-oriented* ». Preuve, s'il en est besoin, que le talent se joue des modèles.

Florence Noiville

Lire la suite page 19



MODES DE VIE

## Amidala, top-modèle

Reine de la planète Naboo dans *La Menace fantôme*, le premier épisode de la nouvelle trilogie *Star Wars*, Amidala est aussi une figure de mode. Yves Saint Laurent lui consacre une collection de produits de maquillage, aboutissement sophistiqué de l'avalanche de produits dérivés qui accompagnera la sortie en France du film de George Lucas, le 13 octobre. Le « style *Star Wars* » se veut intemporel. Il est pourtant prévu pour ne durer qu'un temps.

p. 30

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	8	Aujourd'hui.....	28
Société.....	11	Météorologie, jeux... 31	
Carnet.....	14	Culture.....	32
Régions.....	15	Guide culturel.....	34
Horizons.....	16	Kiosque.....	35
Entreprises.....	20	Abonnements.....	35
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	36







# Les membres du Conseil de sécurité ne parviennent pas à un accord sur l'Irak

Washington a fait preuve d'une certaine ouverture

La réunion, jeudi 23 septembre, des ministres des affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas permis d'aboutir à

une avancée significative sur le dossier irakien. Les Etats-Unis ont manifesté une certaine volonté d'ouverture, qui implique une décision au plus haut niveau.

**NEW YORK (Nations unies)**  
*de notre correspondante*

Les faits ont donné raison à ceux qui minimisaient les chances d'une véritable percée, cette semaine à New York, dans l'affaire irakienne. A priori, la « *déclaration commune* » adoptée, jeudi 23 septembre, par les chefs de la diplomatie des cinq puissances membres permanents du Conseil de sécurité est décevante. Rédigée dans des termes très généraux, elle n'indique aucune inflexion de la politique irakienne de Washington, mais elle témoigne quand même, pour la première fois, d'une certaine ouverture américaine.

Publiée à la suite d'une courte réunion, la déclaration commune souligne « *la nécessité d'une nouvelle solution globale* » et appelle une « *nouvelle avancée* » dans la politique irakienne du Conseil de sécurité. Elle fait d'ores et déjà l'objet d'interprétations divergentes. Minimisant publiquement son importance, les responsables américains estiment qu'elle ne fait que « *confirmer la volonté américaine d'insister sur le désarmement de l'Irak* ». En privé, cependant, ils reconnaissent l'émergence d'une nouvelle « *flexibilité* ».

Sans surestimer son importance, une évolution de la position américaine ne peut qu'être considérée comme un progrès. C'est bien la première fois depuis l'imposition des sanctions contre l'Irak en 1990 que les cinq ministres des pays membres permanents du Conseil affichent une certaine volonté, aussi timide soit-elle, de travailler ensemble.

## DEUX « CONCESSIONS »

Cet acquis serait le résultat direct de quelques constats « *de bon sens* » faits par Washington. Une fois énoncé leur objectif, le renversement du régime de Saddam Hussein, les Américains en constatent, en dépit de bombardements aériens quasi quotidiens, la difficulté. En attendant la chute d'un président pour qui le maintien des sanctions n'est nullement gênant, l'industrie d'armement de l'Irak reste sans surveillance aucune, les inspecteurs de l'ONU ayant quitté le pays à la veille de l'opération militaire anglo-américaine de décembre 1998.

Ce constat a donné donc lieu à deux « *concessions* » de la part de Washington : la poursuite des négociations au sein des cinq membres permanents et l'abandon du sou-

tien apporté à une résolution britannique ferme sur une reprise du contrôle de l'armement qui, on le sait d'avance, n'obtiendra pas les voix de trois des cinq grandes puissances. Cette reprise exige de toute façon un assentiment de l'Irak qui sera plus facile à obtenir si le Conseil de sécurité est unanime et déterminé.

## « DÉDIABOLISATION »

L'autre avancée, acquise lors de la réunion des directeurs politiques des diplomaties des cinq membres permanents, à Londres, le 15 septembre – et complètement ignorée par la presse américaine – est l'acceptation par Washington de la suspension des sanctions non seulement sur les exportations de pétrole irakien (que propose le texte britannique) mais aussi sur les importations de biens tel que le propose la France. Ces « *progrès* » qui, certes, ne font avancer le dossier qu'à une « *vitesse d'escargot* » pourraient faire l'objet de nouvelles négociations en attendant une décision politique des Etats-Unis, dont les responsables, dit-on de plus en plus, sont désormais divisés.

Une modification de la politique américaine, si on y parvient, nécessite une « *dédiabolisation* » de l'Irak, ou au moins la création d'une distinction claire entre le peuple et le régime irakiens auprès de l'opinion publique américaine. Opinion qui, elle – et là se trouve le paradoxe –, exige une fermeté encore plus prononcée de son gouvernement contre l'Irak. « *Washington s'est enfoncé dans une politique absurde sur l'Irak, estime un responsable occidental, une politique qui dure depuis des années et qui fait de Saddam Hussein un Hitler aux yeux des Américains.* » Pour sortir de cette impasse, estime-t-on, il faut « *d'abord une décision politique de haut niveau qui ne sera probablement pas prise avant des élections présidentielles, mais aussi une campagne intelligente de dédiabolisation* ». Pour les Russes la réunion ministérielle et la déclaration commune de jeudi ne sont qu'une « *farce qui ne changera rien* ».

Les Français qui, comme les Britanniques, tentent depuis quelques mois de rapprocher les positions russe et américaine, estiment que la déclaration reflète une nouvelle volonté américaine de poursuivre les discussions au sein du Conseil de sécurité pour parvenir à un consensus, « *ce qui n'était pas le cas, il y a*

*quelques semaines* ». Paris estime par ailleurs que l'Irak, qui « *n'est plus un facteur de déstabilisation pour la région et ne représente plus une menace pour ses voisins* », peut en revanche le devenir « *si un système de contrôle de son industrie d'armement n'est pas mis en œuvre* ».

Si cette « *nouvelle approche* » affichée par les cinq ministres se confirme, ils devraient s'efforcer de rédiger un texte de consensus qui permettrait à la fois la levée des sanctions dont souffre le peuple irakien, mais aussi la création et le déploiement d'un nouveau régime de contrôle de l'armement. L'Irak, qui n'a jamais participé aux discussions du Conseil de sécurité, et dont l'objectif est la division de ses membres et la levée inconditionnelle des sanctions, a pour la première fois laissé entendre que Bagdad accepterait « *un assouplissement substantiel* » des sanctions selon les déclarations faites, jeudi à Bagdad, par le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz.

**Afsané Bassir Pour**

# Première élection présidentielle au suffrage universel au Yémen

Le maréchal Saleh, probable vainqueur du scrutin de jeudi, dispose de cinq ans pour mener à bien des réformes difficiles dans un pays qui s'appauvrit. Les résultats devraient être connus dimanche

**LE MARÉCHAL** Ali Abdallah Saleh devait être reconduit confortablement dans ses fonctions de président de la République yéménite à l'issue de la première élection présidentielle au suffrage universel qui a été organisée, jeudi 23 septembre, dans la seule République de la péninsule Arabique. Les résultats officiels doivent être communiqués dimanche. Le scrutin a été marqué par des actes de violence qui ont fait au moins deux morts et neuf blessés, dans un pays de 17 millions d'habitants où environ 60 millions d'armes sont en circulation.

Arrivé au pouvoir au Yémen du Nord en 1978, ce militaire de carrière, âgé aujourd'hui de cinquante-sept ans, a mis sur pied un pouvoir tout à sa discrétion et tissé assez de liens tribaux pour s'en remettre en toute quiétude au sort des urnes. La contradiction, si l'on peut dire, a d'ailleurs été apportée à cette occasion par un représentant du parti présidentiel, presque sur ordre. Si une partie de l'opposition, dont les anciens socialistes sudistes, a boudé les urnes, les islamistes du parti Al-Islah (la Réforme), en revanche, ont

apporté leur soutien au maréchal Saleh, lui assurant ainsi un large succès. Anciens alliés du président contre les sudistes, tout particulièrement pendant la vaine tentative de sécession de 1994, les islamistes ne figurent pourtant plus dans la coalition gouvernementale depuis les élections législatives de 1997.

## « ANCIENS » ÉQUILIBRES

Sa reconduction acquise pour un mandat de cinq ans, le président Saleh dispose donc de temps pour mener à bien des réformes difficiles. En proie à une sérieuse crise économique, le Yémen a officiellement adopté le programme d'ajustement structurel concocté par le Fonds monétaire international et par la Banque mondiale. « *Si l'économie a été stabilisée, sa restructuration implique la remise en cause d'équilibres très anciens* », estime le politologue Renaud Detalle, chercheur au Centre français d'études yéménites de Sanaa, qui note que le président s'est contenté pour l'instant de « *concessions minimales* ». La pauvreté du pays est croissante et les réformes prévi-

sibles comme la suppression de subventions ne pourront que l'accentuer.

Seule l'initiative privée pourrait prendre le relais d'un secteur public défaillant, mais les enlèvements d'étrangers par des tribus parfois manipulées par l'Arabie saoudite (qu'oppose au Yémen un différend frontalier), ainsi que les attentats qui ont touché le pays dernièrement encore créent un climat d'insécurité qui n'est pas propice aux investissements. Pas plus qu'une corruption endémique ou que des règles administratives souvent imprécises.

Le président sait que, si les islamistes prennent des gages en le soutenant aujourd'hui, ils pourraient facilement récupérer à leur profit le mécontentement face à un plan qu'ils ont toujours dénoncé. Soucieux d'éviter les émeutes de la faim qui ont éclaté par le passé, il risque donc de faire encore attendre les réformes jugées pourtant urgentes par ses partenaires internationaux.

**Gilles Paris**

# L'un des principaux opposants a été arrêté à Djibouti

**LE SEUL CANDIDAT** de l'opposition à l'élection présidentielle d'avril 2000, Moussa Ahmed Idriss, a été arrêté jeudi 23 septembre. Il sera jugé la semaine prochaine pour « *atteinte au moral des forces armées* », a annoncé le procureur général de la République, Ali Sousse. Le président du parti de l'Opposition djiboutienne unifiée (ODU) a été appréhendé dans la matinée à son domicile, et aussitôt placé sous mandat de dépôt.

L'arrestation de Moussa Ahmed Idriss a entraîné des heurts entre les policiers et ses partisans, qui « *protégeaient* » son domicile. Les forces de l'ordre, après avoir lancé des grenades lacrymogènes en direction des militants de l'ODU, ont ouvert le feu. Un membre de la famille de l'opposant a été tué par balle et plusieurs autres, dont son épouse, ont été blessés.

## IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Le 16 septembre, l'Assemblée nationale avait levé l'immunité parlementaire de Moussa Ahmed Idriss, seul candidat à la dernière élection présidentielle remportée sans surprise par Ismaël Omar Guelleh, le 10 avril. Il avait recueilli un peu plus de 25 % des voix, l'opposition djiboutienne, jusqu'alors divisée, s'était ralliée derrière le nom de cet ancien dirigeant indépendantiste, âgé de soixante-six ans. En dépit de ce soutien, il n'avait pu battre M. Guelleh,

parent et dauphin de l'ancien président Hassan Gouled Aptidon.

Moussa Ahmed Idriss, qui a été entendu dans la journée par le procureur général, est également directeur de publication du mensuel d'opposition *Le Temps*. Le 2 septembre, l'ancien chef d'état-major de l'armée, également codirecteur du *Temps*, Ali Meidal Wais, et le rédacteur en chef du journal *Le Renouveau*, Daher Ahmed Farah, tous deux membres dirigeants de l'ODU, ont été condamnés à huit et douze mois de prison ferme pour violation de la loi sur la presse, « *propagation de fausses nouvelles* » et « *atteinte au moral de l'armée en vue de nuire à la défense nationale* ». Ils avaient cosigné, dans *Le Temps*, un article produisant des propos de membres du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD), un mouvement de rébellion, qui affirmaient avoir abattu un hélicoptère de l'armée, début août. Selon le ministère de la défense, il s'agissait d'un accident, qui a fait huit morts.

Le même jugement avait interdit *Le Temps* de parution. La levée de l'immunité parlementaire du président de l'ODU avait été obtenue par le pouvoir aux fins de le faire juger pour les mêmes chefs d'inculpation, en tant que directeur de publication.

**F. F.**

## Les observateurs militaires de l'ONU prennent leurs fonctions dans l'ex-Zaïre

**KINSHASA.** Les premiers observateurs militaires des Nations unies, arrivés à Kinshasa en vertu de l'accord de cessez-le-feu, ont officiellement pris leurs fonctions jeudi 23 septembre, a annoncé le ministre de l'intérieur, Gaëtan Kakudji. Conduite par le colonel britannique James Ellery, chef de l'état-major avancé de l'ONU à Kinshasa, la mission devra déployer ses membres dans les capitales des six pays impliqués dans le conflit en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). M. Kakudji a appelé la mission de l'ONU à se comporter conformément au « mandat de la force de maintien de la paix » qui lui a été assigné par le Conseil de sécurité dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu signé à Lusaka (Zambie) par les belligérants, et paraphé le 31 août par les rebelles congolais.

Au total, de 100 à 400 officiers de liaison de l'ONU devraient être déployés en RDC, et dans les pays qui ont des troupes engagées dans le conflit (Angola, Namibie et Zimbabwe du côté gouvernemental, Ouganda et Rwanda du côté rebelle), selon le secrétariat général des Nations unies. — (AFP)

## Les évêques allemands reportent leur décision sur la question de l'avortement

**FULDA (Hesse).** Les évêques allemands ont mis un terme, jeudi 23 septembre, à leur assemblée plénière d'automne sans avoir visiblement tranché sur la délicate question du maintien de l'Eglise catholique dans les centres de conseil sur l'avortement. « Nous continuerons de nous pencher sur la question dans les semaines à venir », a indiqué le président de la conférence épiscopale, Mgr Karl Lehmann, lors de la messe de clôture de cette assemblée, réunie depuis lundi à Fulda (en Hesse). Une décision définitive sur ce thème difficile ne peut être prise en quelques jours, a-t-il ajouté.

Mgr Lehmann, un évêque libéral qui s'était opposé au pape sur cette question, avait été réélu, mardi, par les évêques à la tête de leur conférence. Les évêques allemands sont confrontés à un dilemme depuis que le pape a clairement dit son hostilité à la délivrance par l'Eglise de certificats de consultation dans les centres de conseil sur l'avortement. — (AFP)

## La France aura détruit en décembre son stock de mines antipersonnel

**LA FRANCE** détruira sa dernière mine antipersonnel dans le courant de décembre, avec un mois d'avance sur ses engagements, selon le ministère de la défense. A ce jour, elle a déjà détruit près de 800 000 mines. Les 295 000 mines restantes seront détruites avant fin décembre. Quant aux mines détenues par les armées françaises dans les DOM-TOM, elles auront été toutes détruites le 30 octobre, et celles qui ont été déployées en Afrique le seront au 15 novembre. Conformément au traité international, signé à Ottawa (Canada), sur l'interdiction de ces mines, la France conservera 5 000 engins pour expertises et mise au point des matériels de détection, sous la responsabilité de la délégation générale pour l'armement, et elle s'est engagée à ne pas en exporter.

## Paris va ratifier l'accord d'association entre l'UE et Israël

**BLOQUÉ** pendant de longs mois à l'Assemblée nationale en signe de défiance vis-à-vis de la politique menée en Israël par Benjamin Nétanyahou, l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Etat juif conclu il y a quatre ans devrait être ratifié prochainement par les députés. Le nouveau premier ministre israélien, Ehoud Barak, élu en mai, en a eu la confirmation à l'occasion de sa visite à Paris, qui s'est achevée jeudi 23 septembre.

Adopté le 30 juin par la commission des affaires étrangères, le projet de loi portant approbation de cet accord devrait être soumis au vote le 23 novembre. Le ministère des affaires étrangères aurait souhaité un examen plus rapide, que n'a pas permis l'ordre du jour chargé de l'Assemblée nationale.

### DÉPÊCHE

■ **UNION EUROPÉENNE :** les **Quinze** devraient tendre la main à six nouveaux pays lors du sommet de leurs chefs d'Etat et de gouvernement, les 10 et 11 décembre à Helsinki, a indiqué le commissaire européen à l'élargissement, l'Allemand Guenter Verheugen, dans le quotidien économique allemand *Handelsblatt* du vendredi 24 septembre. « Il y a une forte probabilité » pour que la porte des négociations d'adhésion soit ouverte à six autres pays intéressés, a-t-il déclaré, citant la Lettonie, Malte, la Lituanie, la Slovaquie, la Bulgarie et la Roumanie. L'Union européenne a déjà retenu la candidature de six pays (Pologne, Estonie, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Chypre), qui ont entamé leur processus d'adhésion. — (AFP)

# Bill Clinton met son veto aux réductions d'impôts votées par les républicains

Le président américain veut que les excédents budgétaires servent à financer la protection sociale

Le président Bill Clinton a mis son veto, jeudi 23 septembre, aux réductions d'impôts votées par le Congrès, à majorité républicaine. Celle-ci,

qui ne dispose pas des voix nécessaires pour passer outre au veto présidentiel, a aussitôt renoncé à ce projet, mais elle a l'intention d'en

faire l'un des thèmes majeurs de sa campagne pour les élections présidentielle et législatives de l'an 2000.

### WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Fidèle à sa promesse, Bill Clinton a mis, jeudi 23 septembre, son veto aux 792 milliards de dollars (762 milliards d'euros) de réduction d'impôts votés par la majorité républicaine du Congrès. Le président américain a profité du temps radieux qui règne sur la capitale fédérale pour transformer la signature du veto en cérémonie champêtre dans les jardins de la Maison Blanche.

Il a justifié son refus en faisant remarquer que les réductions républicaines prévoyaient « mille milliards de réduction, mais pas un dollar pour Medicare », le programme d'assurance médicale destiné aux personnes âgées. Le président s'est posé en conciliateur, proposant une réduction d'impôts de 300 milliards de dollars. Les républicains,

qui ne disposent pas d'une majorité suffisante pour outrepasser le veto, ont immédiatement reconnu leur défaite. Mais le leader de la majorité du Sénat, Trent Lott, a promis d'« essayer de nouveau l'année prochaine ».

### SANS BUDGET

Cet épisode ne marque pourtant pas la fin de la bataille budgétaire. Alors que la fin de l'année fiscale est fixée au 30 septembre, quatre seulement des treize lois d'appropriation qui fixent les dépenses des différents départements fédéraux ont été votées. Les textes restants concernent des budgets essentiels comme la santé, les anciens combattants ou l'environnement, et le président Clinton a d'ores et déjà menacé d'utiliser de nouveau son droit de veto si la majorité républicaine réduisait par trop le ni-

veau de financement de certains secteurs, qu'il s'agisse des programmes sociaux ou des contributions américaines aux organisations internationales.

Ces obstacles laisseront de toute façon les Etats-Unis sans budget à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Malgré la très vive tension qui règne entre la Maison Blanche et le Congrès, le pays devrait toutefois éviter la fermeture des services publics, qu'il avait connue en 1996. M. Lott a écarté cette éventualité, et l'administration fédérale fonctionnera grâce à un texte prorogeant le budget 1999.

Cet épisode a été présenté par ses protagonistes comme une bataille entre un président désireux de sauver la sécurité sociale en y affectant les excédents budgétaires attendus ces prochaines années (en 1998, ils s'élevaient déjà à 70 milliards de dollars) et une majorité

républicaine soucieuse de faire partager tout de suite aux Américains les fruits de la croissance tout en réduisant encore un peu le « big government ».

Mais, pendant ce temps, les parlementaires, en particulier républicains, consacrent une bonne part de leur temps à la recherche de tactiques permettant de dépenser tout de suite les excédents à venir. Entravés par la loi sur les limitations de dépenses votée en 1997, le Congrès et le Sénat envisagent de recourir à des artifices législatifs comme l'addition d'un treizième mois à l'année fiscale qui s'achève. Le recensement de l'an 2000, prévu depuis plusieurs décennies, pourrait aussi devenir une « urgence », ce qui lui permettrait d'échapper aux limitations de dépenses.

Thomas Sotinel

## Le « roi Mario Conde » est menacé d'un demi-siècle de prison

### MADRID

de notre correspondante

Mario Conde ne fait rien comme tout le monde. Déjà, il y a dix ans, au firmament des *golden boys* et des raids boursiers, il se distinguait : le banquier espagnol devait-il être reçu à l'université de Madrid ? C'était en présence d'un membre de la famille royale. Organisait-il un séminaire international ? Cela ne pouvait être qu'au Vatican. Une audace en affaires qui l'avait porté à être le flamboyant président de la banque Banesto, navire-amiral de sa fulgurante « success story », comme on disait alors : sa silhouette ténébreuse, mi-sphinx, mi tombeur gominé, était devenue le symbole de la course à l'argent facile.

Jusqu'à ce qu'en 1993 Banesto, rachetée par la Banco Santander, ait été mise sous tutelle par la Banque d'Espagne. Pour une sérieuse raison : un trou dans les comptes de 605 milliards de pesetas (24 milliards de francs environ). C'était la chute, puis la curée. D'autant que Mario Conde n'avait pas que des amis : jaloux de son pouvoir, il n'avait jamais dédaigné l'usage de petites phrases lâchées en public

laissant entendre, en somme, qu'il savait beaucoup de choses sur beaucoup de gens. Et notamment sur les socialistes qui l'auraient laissé couler sans bouger.

### « GORGE PROFONDE »

Bref, M. Conde passe pour avoir été la « gorge profonde » de journaux complaisants, désireux de révéler certaines « affaires ». Son procès, interminable, s'est ouvert en décembre 1997 et ne devrait pas s'achever avant la fin de l'année. Condamné une première fois, à quatre ans et deux mois de prison, pour avoir détourné 600 millions de pesetas, il venait de purger dix-sept mois de cette peine et d'obtenir la liberté conditionnelle, lorsque, le 20 septembre, le parquet a requis contre lui un record de quarante-neuf ans et six mois de prison pour sa faillite frauduleuse du Banesto. « Chute d'une ex-idole », commentait la presse.

On aurait pu croire l'homme abattu. Au contraire, M. Conde, qui crie son innocence et dénonce « un complot politique », contre-attaque. Comment ? En lançant une grande offensive « contre le système » et la classe poli-

tique. Il vient de publier un luxueux magazine, intitulé en toute simplicité « MC », dont le premier numéro, tiré à 50 000 exemplaires, est introuvable. « MC », qui se veut « de fond », livrera la pensée « condienne », mais « sans haine ». Sa première grande enquête — ça ne s'invente pas — s'intitule « La Suisse n'est plus ce qu'elle était », financièrement parlant, bien sûr !

Et ce n'est pas terminé : alors qu'il avait annoncé un parti politique en gestation, coup de théâtre, M. Conde vient d'entrer dans le comité exécutif du Centre démocratique et social (CDS), l'ancien parti d'Adolfo Suarez, durant la transition. Et si, le 2 octobre, l'Assemblée fédérale du parti est d'accord, Mario Conde se présentera aux législatives du printemps pour briguer le gouvernement. Le CDS est moribond et désargenté ? Qu'importe ! Avec M. Conde, il est sûr d'économiser : quand on a sur soi la menace d'un demi-siècle de prison, pas besoin de marketing, le parquet s'en est chargé.

Marie-Claude Decamps

## Consensus franco-italien sur la construction d'une défense européenne

### NÎMES

de notre envoyée spéciale

L'Italie peut être une alliée dans les combats que la France entend mener au sein de l'Union européenne, notamment sur les deux grands dossiers qu'elle juge prioritaires : la construction d'une défense européenne et la réforme des institutions. Le président de la République, Jacques Chirac, l'a vérifié, jeudi 23 septembre à Nîmes, lors de l'entretien qu'il a eu avec le président du conseil italien, Massimo D'Alema, en ouverture de la rencontre qui réunit, une fois par an, les autorités des deux pays. Pendant ce temps, une centaine d'agri-

culteurs en colère s'en prenaient à un magasin Carrefour de la périphérie nîmoise.

M. D'Alema a manifestement tiré des événements du Kosovo la même leçon que Jacques Chirac quant à la nécessité de doter l'Europe de moyens de défense lui permettant de réagir de façon plus autonome aux crises qui affectent le continent. Il a, en tout cas, exprimé son accord, « dans les grandes lignes », avec le plan d'action que la France a soumis cet été à ses partenaires, lequel propose notamment la création d'un organe permanent, équivalent du Conseil atlantique pour l'OTAN, en vue d'une prise de

décision rapide en cas de crise. Si cette discussion se fait plus précise, des nuances apparaîtront sans doute entre l'Italie, traditionnellement atlantiste, et la France sur l'articulation de cette future défense européenne avec l'OTAN. Mais, au stade de l'approche où en sont restés les entretiens de jeudi, la convergence paraît totale, tant sur le renforcement des « forces de projection » européennes que sur les rapprochements nécessaires dans l'industrie de défense.

Sur ce chapitre de l'intégration industrielle, M. D'Alema, dans des déclarations faites à la presse avant le sommet, a même souhaité que

l'industrie française s'associe aux discussions en cours entre le groupe FinMeccanica et British Aerospace, lesquelles pourraient impliquer l'électronicien de défense Thomson-CSF.

Depuis le traité d'Amsterdam, les deux pays expriment la même position à propos de la réforme des institutions européennes — qui doit, selon eux, s'effectuer avant toutes les nouvelles adhésions à l'Union —, au moins sur trois points : la réorganisation de la Commission, l'extension du vote à la majorité et la révision du système actuel de pondération des voix entre les pays membres.

### LA CANDIDATURE DE LA TURQUIE

MM. Chirac et D'Alema ont souhaité l'un et l'autre que l'élargissement se fasse « en deux vagues » pas plus, c'est-à-dire que tous les pays candidats n'étant pas encore dans la phase des négociations d'adhésion puissent y entrer prochainement. Sans qu'aucun soit laissé pour compte. Le président français a insisté sur le cas de la Turquie, souhaitant que soit reconnu à ce pays aussi le statut de candidat, obtenant sur ce point l'assentiment de son interlocuteur italien.

Le premier ministre, Lionel Jospin, arrivé dans la soirée à Nîmes (lire aussi page 8), devait à son tour s'entretenir avec M. D'Alema vendredi matin. Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a eu dès jeudi une première entrevue avec son homologue italien. Le dossier du trafic alpin, que la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, en mars, a tragiquement remis dans l'actualité, est apparemment l'un de ceux où les relations ne sont pas tout à fait idylliques. Du côté français, on reproche notamment aux Italiens leur lenteur sur le projet de nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin, qui s'inscrit dans une politique visant à désengorger les voies routières, proches de la saturation.

Claire Tréan



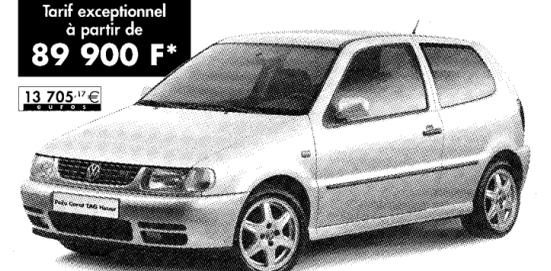
*Espace Suffren*  
40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

**CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN**

### Gamme Polo Carat TAG Heuer

Tarif exceptionnel à partir de **89 900 F\***

13 705 €



Sièges avant sport chauffants, volant et pommeau gainés de cuir, jantes en alliage léger, climatisation, sellerie en cuir, ABS, double Airbag avant... en série.

**Polo Carat TAG Heuer**

\*Tarif exceptionnel de la série limitée Polo Carat TAG Heuer 1.6, 3 portes, AM 2000, hors options, dans la limite des stocks disponibles. Version présentée : Polo Carat TAG Heuer 16V, AM 2000, tarif (hors options) au 17.09.99 : 107 900 F (16 449,25 euros).

**Le Monde**  
A LA TELEVISION  
ET A LA RADIO

**Le Monde des idées**  
LCI  
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10  
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

**Le Grand Jury**  
RTL-LCI  
Le dimanche à 18 h 30

■

**Les rumeurs du monde**  
FRANCE-CULTURE  
Le samedi à 12 heures

■

**Libertés de presse**  
FRANCE-CULTURE  
Un dimanche sur quatre à 16 heures

■

**A la « une » du Monde**  
RFI  
Du lundi au vendredi  
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

**La « une » du Monde**  
BFM  
Du lundi au vendredi  
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi  
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35





## Les « anti-OMC » mobilisent contre le libéralisme

LES « anti-Organisation mondiale du commerce » ont fait salle pleine. Jeudi 23 septembre, un bon millier de personnes, formant un public composite d'étudiants, d'enseignants, de militants, ont assisté au premier grand meeting public organisé, à Paris, par la Coordination pour le contrôle citoyen de l'OMC (CCOCM), un collectif auquel participent, entre autres, ATTAC, la Confédération paysanne, Droits Devant !!, la CGT-Finances, la FSU, l'Union syndicale-Gruppe des Dix. « Si vous ne digérez pas le bœuf aux hormones, si la banane-dollar vous indispose, si l'amiante vous dérange, alors vous détesterez l'Organisation mondiale du commerce » disait le tract d'appel à la réunion. Dans la grande salle de la Bourse du Travail, sous une immense banderole proclamant « les multinationales ne feront pas la loi », une dizaine d'orateurs se sont succédé pour dénoncer le caractère « démocratique » de l'OMC, une organisation « sponsorisée par Boeing et Microsoft », et pour réclamer « un moratoire » sur les négociations commerciales dont le prochain cycle doit s'ouvrir, fin novembre, aux Etats-Unis, à Seattle.

### S'INSCRIRE « DANS UN COMBAT GLOBAL »

Présent à la tribune, José Bové, le responsable de la Confédération paysanne, a été la vedette incontestée de la soirée. « Grâce à José et à quelques autres, il n'y a pas un Français qui ne sache désormais ce qu'est l'OMC », se félicitait d'entrée de jeu Susan George, de l'Observatoire de la mondialisation, en précisant que chaque représentant d'un secteur concerné par les négociations, présent en tribune, s'était engagé « à ne pas revendiquer d'exception, qu'elle soit agri-

cole, culturelle, ou autres », mais à s'inscrire « dans un combat global ». « Si on se bat, c'est avant tout pour un projet de société », a poursuivi M. Bové, soulignant que la Confédération paysanne était « contre les aides aux exportations, quels que soient les agriculteurs concernés, car elles aboutissent à un dumping qui détruit l'agriculture vivrière des pays du Sud ».

« Il n'y a pas de fatalité » a souligné Jean-Claude Amara, de Droits devant !!, s'indignant « de l'allégement du pouvoir politique au pouvoir économique ». « Je ne vois pas pourquoi des gens qui n'ont jamais été élus, que je n'ai jamais vus, vont décider de ma vie » a poursuivi Jean-Henri Roger, de la Société française des réalisateurs de films. « On est ici pour construire une alternative au libéralisme » soulignait pour sa part Gérard Gourguechon de l'union syndicale Groupe des Dix, tandis que Thierry Durin de la fédération CGT des finances rappelait que le ministre de l'économie s'était engagé à assurer une transparence complète sur l'évolution des négociations.

Lors de cette soirée, au ton résolument « pédagogique », ce dont se félicitait Bernard Cassen, président d'Attac et journaliste au Monde diplomatique, quelques parlementaires avaient fait le déplacement, et notamment Yves Cochet, député Verts du Val-d'Oise. « Quand est-ce que vous allez démissionner ? Vous avez une responsabilité ! Vous êtes au gouvernement ! » Fa-t-on interpellé du fond de la salle. « Les Verts sont avec nous depuis le début » devait intervenir Susan George, tandis que Yann Galut, député PS, s'éclipsait discrètement.

C. M.

## Le gouvernement garde confidentiel un rapport sur le chômage et la famille

EN MATIÈRE de lutte contre le chômage, il y a les bonnes nouvelles, qu'on annonce, et les mauvais souvenirs, qu'on tente d'oublier... ou de faire oublier. Au moment où le gouvernement se félicite de la baisse continue du chômage depuis deux ans tout en annonçant un « recadrage » de l'ensemble de ses priorités politiques en faveur de l'emploi et de la lutte contre les inégalités, un rapport du Haut-Conseil de la population et de la famille, intitulé « Famille et chômage », vient d'être publié, dans la plus grande discrétion.

Cette étude devait bénéficier de la « plus grande publicité possible à sa sortie », assure un de ses auteurs, membre d'un groupe de recherche qui a associé, pendant plus d'un an, des scientifiques de l'Insee et de la Drees (statistiques nationales), de l'Unedic (assurance-chômage), de l'Institut national d'études démographiques (INED) et de la Caisse nationale d'allocation familiale (CNAF). Elle devait même être rendue publique au mois de juin, à l'occasion de la conférence gouvernementale sur la famille, avant de voir sa publication repoussée in extremis. Le communiqué de presse, qui devait enfin annoncer la sortie du document, lundi 20 septembre, n'a jamais été envoyé, le cabinet de Martine Aubry s'y étant opposé. « Le thème du rapport n'est pas d'actualité », résume un des membres du Haut-Conseil, un organisme de « cohabitation » placé sous la présidence du chef de l'Etat mais dont le support logistique et scientifique est assuré par le ministère de l'emploi et de la solidarité. « Interdire toute publicité, c'est le meilleur moyen de l'enterrer », ajoute-t-il.

On ne trouve pourtant aucune révélation spectaculaire dans ce document, qui réalise, pour la première fois en France, la synthèse des connaissances sur les effets souvent dévastateurs du chômage sur la famille et les liens familiaux.

Le rapport a peut-être le tort de rappeler que le chômage, généralement comptabilisé de manière individuelle, n'est pas un fardeau que le demandeur d'emploi est toujours seul à supporter, que ses conséquences sur la famille et les liens familiaux n'ont curieusement jamais fait l'objet d'une étude approfondie, et que cette « méconnaissance de l'ampleur du phénomène nuit à sa prise en compte par les politiques publiques ». Il a peut-être aussi l'inconvénient de rappeler, à l'heure où le gouvernement totalise 2 770 000 personnes « en recherche permanente » d'emploi au 21 août 1999, que le chômage touchait 15 % des ménages en 1998 par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs de leurs membres, contre 10 % en 1982.

**Le chômage touchait 15 % des ménages en 1998 par l'intermédiaire d'un ou plusieurs de leurs membres, contre 10 % en 1982**

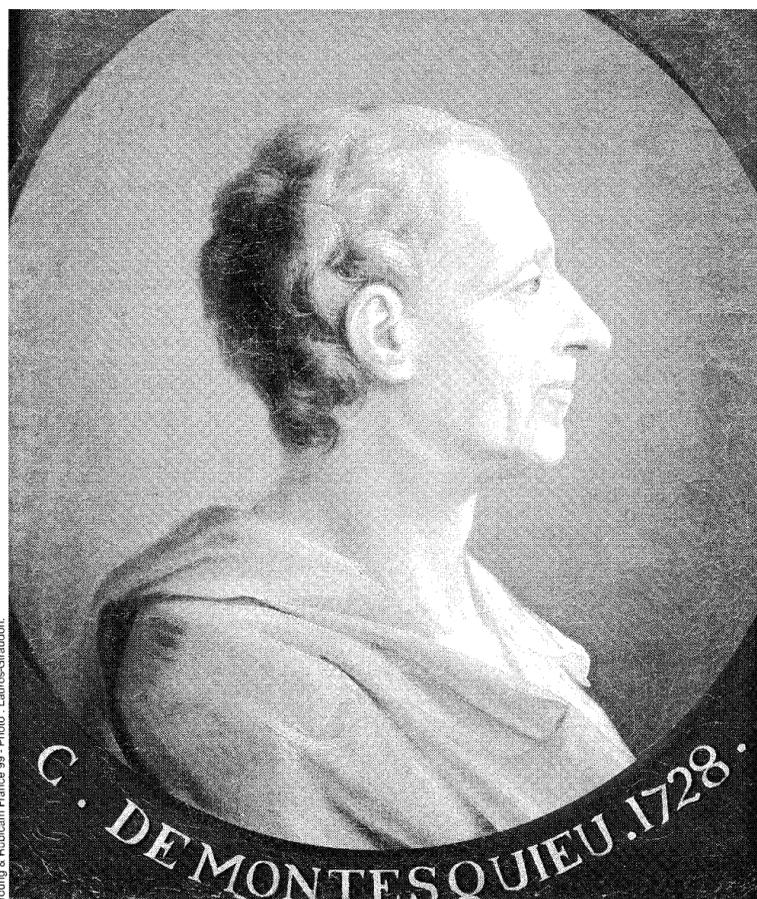
Durant cette période, le nombre de ménages comptant au moins un chômeur a augmenté « d'environ 50 % », les ménages les plus touchés par la croissance du chômage restant les personnes seules et les couples sans enfant. « Il faudrait, en 1997, très largement dépasser le chiffre de trois millions de chômeurs et parler de cinq, voire de sept millions de personnes directement affectées, d'une façon ou d'une autre, plus ou moins gravement, par l'évolution de l'emploi », estime pour sa part Gilles Nezosi, chercheur à la CNAF.

Selon le rapport, la première

conséquence tangible du chômage sur la famille est la perte de pouvoir d'achat, qui entraîne une baisse de la consommation des ménages et « peut aussi provoquer la spirale du surendettement ». Selon une étude de 1992, la consommation des ménages ouvriers avec chômeurs baisse ainsi de 26 %. Les privés d'emploi représentent par ailleurs un quart des personnes pauvres recensées par l'Insee en 1994 ; « l'aggravation du chômage de longue durée et donc des arrivées en fin de droit, la persistance d'un taux de chômage élevé chez les jeunes et les réformes des conditions d'accès à l'assurance-chômage sont, entre autres, des explications à la croissance de la pauvreté », affirment les chercheurs.

Les relations des chômeurs avec les membres de leur famille ne sont pas épargnées. Comme l'observe Emmanuelle Crenner, de l'Insee, « l'exclusion du marché du travail s'accompagne pour les chômeurs d'une tendance au retrait ou à l'isolement vis-à-vis de la famille mais aussi de leurs amis ou de leurs voisins ». La synthèse met également en lumière la corrélation entre chômage et dissolution du couple. « Plus l'on possède un emploi instable ou plus la période de chômage est longue, plus le risque de se séparer est fort », résume M. Nezosi. De même, si l'on est chômeur, on a plus de chances de vivre seul. Le président du groupe de recherche, Jacques Comaille, émet plusieurs recommandations à l'adresse du président de la République et du premier ministre, « pour mieux adapter le système de l'aide sociale à la situation de l'individu pris dans son contexte familial ». En plus des prestations financières, il propose de faire bénéficier les familles en difficulté de « mesures de soutien leur permettant d'assurer leurs rôles parentaux en favorisant leur insertion sociale ».

Alexandre Garcia



Young & Rubicam France 99 - Photo : Laures-Graudon.



Assurément, Monsieur de Montesquieu n'aurait jamais écrit ces lignes s'il avait connu le coffret Privilège de Bouygues Telecom. Jugez plutôt.

**Le coffret Privilège, c'est avant tout un téléphone portable de toute dernière génération : le Siemens S25.**

Bi-bande, écran couleur, vibreur, connexion infrarouge, organisateur, mémo vocal, doté d'une autonomie exceptionnelle de 6 jours en veille, ce concentré de technologie plébiscité par la presse spécialisée ne mesure que 117mm pour à peine 125g.

**Le coffret Privilège c'est également un accès intuitif aux services Bouygues Telecom.** Equipé de la nouvelle carte SIM ToolKit, ce coffret vous offre un accès privilégié aux services Bouygues Telecom directement depuis le

menu de votre téléphone, sans avoir besoin de composer les numéros correspondants : ExpressM@il, qui vous permet d'envoyer et de recevoir des e-mails sur votre téléphone, le kiosque des services, Scoop pour recevoir en direct l'actualité, les résultats sportifs...

**Le coffret Privilège, c'est aussi bénéficier des nouveaux Forfaits Ultymo et Ultymo Pro :**

un prix par minute identique au-delà du Forfait<sup>(1)</sup>, le report gratuit des minutes inutilisées<sup>(2)</sup>, un nouveau téléphone offert tous les 2 ans<sup>(3)</sup> et bien d'autres avantages encore.

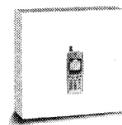
**Le coffret Privilège c'est surtout l'accès au réseau national Son Digital Haute Résolution de Bouygues Telecom :** la garantie d'une qualité d'écoute exceptionnelle, comparable à celle d'un téléphone fixe et cela jusqu'aux

4 coins de la France (96% de la population française couverte).

**Vous bénéficiez enfin d'une large couverture internationale de 70 pays.** Bi-bande, le Siemens S25 vous permet de téléphoner en France (réseau DCS 1800 de Bouygues Telecom) et à l'étranger depuis les réseaux partenaires DCS 1800 et GSM 900.

**Coffret Privilège : le mieux, c'est vraiment très bien.**

(1) Offre valable pour toute souscription d'un Forfait Ultymo de 12 mois. Appels depuis la zone de couverture, en France métropolitaine et hors numéros spéciaux. Appels vers GSM au-delà du Forfait Ultymo : 2F/min.  
(2) Les minutes reportées sont utilisables uniquement le mois suivant et une fois votre temps de Forfait consommé.  
(3) Pour bénéficier d'un nouveau téléphone offert tous les 2 ans dans le cadre du programme d'avantages, il vous suffit d'avoir une facture moyenne de 175 F/mois pendant 2 ans et de renouveler votre Forfait Ultymo pour une durée minimale de 18 mois.



# Les candidats à la présidence du RPR se mesurent devant les parlementaires gaullistes

Députés et sénateurs tiennent leurs journées de rentrée à Marseille

Les principaux candidats déclarés à la présidence du RPR sont présents aux journées parlementaires gaullistes, qui se tiennent vendredi 24

« **JOSPIN**, t'es foutu, Séguin est réélu ! » C'était le 13 décembre 1998, de jeunes militants criaient leur joie au soir de l'élection de Philippe Séguin à la présidence du RPR. Le rappel n'est pas seulement cruel ; il permet de mesurer le chemin parcouru, en neuf mois, par le mouvement gaulliste. Le 16 avril, l'ancien maire d'Épinal a quitté avec fracas la direction du RPR, pour cause de désaccord stratégique avec le président de la République, puis, le 13 juin, le reprenneur de la liste pour les élections européennes, Nicolas Sarkozy, devancé par Charles Pasqua, était contraint à son tour de s'effacer. Et voilà de nouveau le RPR à la recherche d'une direction, mais, cette fois, dans tous les sens du terme.

Le retrait de M. Séguin et l'échec des européennes ont remis au jour toute une série de questions : le RPR n'est-il plus qu'un banal parti de droite, libéral et conservateur ? Quel rôle peut-il jouer dans une période de cohabitation au long cours ? Comment gérer la scission provoquée par le départ de Charles Pasqua ? Comment retrouver la place de premier parti de l'opposition ? Toutes ces questions sont au cœur de ses journées parlementaires, vendredi 24 et samedi 25 septembre, à Marseille, tout entières tournées vers la compétition en cours pour le contrôle de l'appareil. M. Séguin, député des Vosges, a décidé de ne pas y participer. Président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré n'avait pas tort en affirmant, jeudi, sur France-Inter : « Nous avons tout un terrain pour critiquer le gouvernement et proposer un certain nombre de solutions. » Sauf que le RPR à la tête

ailleurs. Après avoir respecté comme jamais la trêve estivale, la plupart de ses dirigeants ont fait le minimum, dans les premiers jours de la rentrée, pour critiquer le projet de loi de finances, le financement de la Sécurité sociale ou la réduction du temps de travail. Les « universités d'été » des jeunes RPR, puis de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), ont servi de tribunes aux candidats. Marseille leur en offre une troisième.

## M. DELEVOYE PRIS EN TENAILLES

Contraint de se retirer de l'élection pour la présidence pour ne pas ouvrir une nouvelle crise avec le chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy a choisi cette circonstance pour prononcer son dernier discours de secrétaire général, dans lequel il devait indiquer qu'il restera « disponible » pour participer aux grands débats de l'opposition. Les parlementaires seront accueillis par l'un des candidats déclarés, Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, qui ne s'est du reste présenté que pour mieux exister... à Marseille, où il est le premier adjoint au maire, Jean-Claude Gaudin (DL). Les principaux candidats utiliseront, eux, les couloirs pour peaufiner leurs arguments et quêter les soutiens.

C'est ainsi que Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France (AMF), continue d'attirer sur son nom à peu près tous ceux qui comptent dans la « chiraquie » (lire ci-dessous). Seuls les présidents des groupes de l'Assemblée et du Sénat devraient observer jusqu'au bout une stricte neutralité pour préserver l'unité de leurs troupes. L'un de ces supporters, Jacques Godfrain, a dit on ne

peut plus nettement les choses, le 18 septembre, aux jeunes de l'UJP : « Si Jacques Chirac nous dit ou nous fait dire par personne interposée en qui il a confiance, il faut en tenir compte. »

Décidé à engager une campagne interne au rythme de trois ou quatre déplacements par semaine, le « candidat officiel » concentre sur lui les attaques conjointes de deux de ses concurrents. Dénonçant les « prescripteurs d'opinion », François Fillon assure que « les militants ne sont pas disposés à voir l'élection court-circuitée par je ne sais quels accords au sommet entre ténors et seniors du Rassemblement ». « L'idée d'un candidat officiel, vrai ou supposé, est un succédané de la candidature unique », ajoute Patrick Devedjian. Tous deux ont commencé à engager un débat de fond entre le pôle national et républicain, dont le premier est issu, et le courant libéral et européen représenté par le second. L'ancien ministre et l'avocat parisien – « maire de banlieue », précise-t-il – cherche ainsi à prendre en tenailles le président de l'AMF, qui, lui, se garde bien de proposer un vrai programme aux militants.

## DIALOGUER AVEC M. PASQUA ?

M. Delevoye s'en tient à un projet sur le rôle et le fonctionnement futurs du RPR, qu'il devrait dévoiler à la mi-octobre. « La rénovation du RPR est le passage obligé pour la rénovation de l'opposition tout entière », affirme à ce propos l'un de ses conseillers, Dominique Perben. Le président de l'AMF observe la même prudence sur la préparation des élections municipales à Paris, qui empoisonne la vie du RPR. Officiellement, M. Delevoye ne

s'efforce de gommer son image de « candidat officiel » soutenu par l'Elysée tandis que le débat s'engage entre M. Fillon et M. Devedjian.

connaît pas le dossier – « c'est à croire qu'il ne lit pas les journaux », s'étonne M. Devedjian ; en fait, il bénéficie du soutien de Jean Tiberi, qu'il a rencontré jeudi, mais souhaite que celui-ci ne soit pas trop voyant.

La relation que doit entretenir le mouvement avec le président de la République et l'attitude à tenir face à ceux qui sont partis au RPF de Charles Pasqua provoquent d'autres clivages entre les candidats. Si tous ont fait acte d'allégeance vis-à-vis de M. Chirac, M. Fillon, comme M. Séguin, refuse plus nettement la perspective de voir le RPR se transformer en « parti de cohabitation ». Avec Michèle Alliot-Marie, qui propose des assises communes à tous ceux qui se réclament des idées gaullistes, M. Fillon prône « un dialogue constructif » avec M. Pasqua, tandis que M. Devedjian préfère que celui-ci reste à l'extérieur du mouvement pour mieux « recycler » les électeurs déçus de l'extrême droite. « Nous aurons une droite en ordre idéologique, qui ratissera plus large », explique le député des Hauts-de-Seine.

Dans ce contexte de campagne interne, qui durera au moins jusqu'au 5 décembre, le RPR aura bien des difficultés à s'adresser à l'opinion. Seul ou presque, Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, se refuse à « participer au pessimisme ambiant ». Il estime que « la machine Jospin commence à se déglisser » et, inlassablement, répète que le RPR a déjà un projet politique : celui de M. Chirac en 1995, qui reste à mettre en œuvre.

Jean-Louis Saux

# Alain Madelin prépare son projet libéral pour l'éducation

Le président de DL juge la droite trop frileuse

**ALAIN MADELIN** est passé de la théorie à la pratique. Les journées parlementaires du parti qu'il préside, Démocratie libérale (DL), s'étaient conclues, mardi 21 septembre, sur une double volonté : afficher davantage l'identité de DL pour sortir de la stratégie d'alliance privilégiée avec le RPR ; mieux faire accepter les idées libérales en mettant l'accent sur les sujets de société (Le Monde du 23 septembre). En présentant, jeudi 23 septembre, lors d'une conférence de presse, la « semaine de l'éducation », premier des six « débats de l'alternance » que DL organise – la santé, la retraite, l'emploi, la justice et la sécurité suivront –, M. Madelin a joint les deux objectifs.

Au passage, l'ancien ministre de l'économie d'Alain Juppé a réglé quelques comptes avec ses amis de l'opposition, qu'il juge « engoncés dans une approche trop traditionnelle ». « Leurs projets sont moins audacieux que ceux de Claude Allègre et des travailleurs britanniques », regrette M. Madelin, pour qui le RPR et l'UDF sont tout juste « passés du mammoth à Cro-Magnon ».

## RÉPARER L'ASCENSEUR SOCIAL

« L'immobilisme » du « prédécesseur de Claude Allègre » – comprenez l'ancien ministre de l'éducation nationale François Bayrou – n'est pas seul en cause. Quinze jours avant l'ouverture du colloque sur l'éducation organisé par M. Juppé (lire ci-contre), M. Madelin note que ses « partenaires de l'opposition font leur propre débat... à Lascaux ».

Sur le fond, le président de DL a saisi l'occasion de montrer qu'il a fait du chemin depuis l'idée du chèque-éducation, qu'il qualifie aujourd'hui « d'utopie constructive ». Il préfère désormais parler de « crédit-formation » et « d'éducation tout au long de la vie », comme Jacques Delors et Michel Rocard. Son « idée de base » est que le système éducatif, centralisé et uniforme, n'a pas « la souplesse nécessaire pour s'adapter aux exigences nouvelles », un constat que Claude Allègre a « merveilleusement résumé d'une formule : le mammoth ». L'éloge du ministre de l'éducation nationale s'est arrêté là, le mammoth ayant « finalement accouché d'une souris », en raison d'une « erreur de méthode ».

La bonne stratégie, dans l'éducation, ce n'est pas la révolution, a poursuivi M. Madelin, mais « l'expérimentation qui fait tache d'huile ». Pour le président de DL, le vrai remède tient en trois mots : « autonomie des établissements, responsabilité, évaluation ». « En France, a-t-il expliqué, on fixe les moyens et on se fiche des résultats. Il vaudrait mieux fixer des objectifs, vérifier qu'ils sont atteints et, si c'est le cas, laisser les moyens. » L'objectif ? Restaurer l'égalité des chances

## Les « Entretiens de

Bordeaux » d'Alain Juppé

Alain Madelin n'est pas seul, à droite, à placer l'éducation au centre de ses réflexions. Les 8 et 9 octobre, c'est l'association France moderne, créée par l'ancien premier ministre Alain Juppé au lendemain de la défaite de 1997, qui organise, à Bordeaux, un colloque sur l'avenir du système éducatif pour les vingt ans à venir.

L'ambition de ces « Entretiens de Bordeaux » est manifeste si l'on en juge par la diversité des participants annoncés : des philosophes comme Alain Finkielkraut ou Blandine Kriegel, le sociologue Alain Dubet, le directeur de l'Institut national de recherche pédagogique, Philippe Meirieu, le premier vice-président de la conférence des présidents d'université, André Legendrand, la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, des responsables syndicaux comme Monique Vuillat, secrétaire générale du SNES, Bernard Kunz, secrétaire général du Snalc, ou Michel Deschamps, ancien secrétaire général de la FSU.

pour remettre en route l'ascenseur social, « une idée profondément libérale ». Comment l'atteindre ? En assurant un maximum de liberté de choix et d'offre scolaire, dans le respect de quelques principes : diplômes nationaux, gratuits, laïcité.

## ALAIN MADELIN EN PROVISEUR

« Les établissements les plus innovants, généralement situés dans des zones difficiles, y trouveraient des bénéfices, car ce sont eux les plus performants », a ajouté M. Madelin. Dans ces zones, où « le logement social est par nature ségréatif, la carte scolaire renforce le ghetto », a-t-il déploré. DL plaide donc pour l'assouplissement ou la suppression de la carte scolaire. Quant au métier d'enseignant, il ne peut rester aussi « artisanal », a expliqué M. Madelin. Très convaincu, il s'est imaginé un instant en chef d'établissement, « patron d'une équipe dynamique, avec un profil formidable qui ferait un cours audiovisuel pour soixante élèves en amphithéâtre, pendant qu'un petit groupe ferait un autre travail ». Ces pistes de réflexion donneront lieu à un débat, via le site internet de Démocratie libérale, conduit par le porte-parole de DL, Claude Goasguen, et déboucheront sur des propositions lors d'une réunion, samedi 2 octobre.

Jean-Baptiste de Montvalon et Béatrice Gurrey

## Le candidat « officiel » veut rester authentique

**JEAN-PAUL DELEVOYE** accueille avec philosophie et humour la plupart des commentaires acerbes que certains de ses compagnons livrent à son propos. S'il conteste la participation de la fille du président de la République, Claude Chirac, à la campagne médiatique dont il a fait l'objet pendant l'été, son entourage reconnaît le rôle, parfois pesant, joué par l'Elysée dans sa campagne pour la présidence du mouvement gaulliste. Ancien responsable administratif du groupe RPR de l'Assemblée nationale, aujourd'hui chargé des relations avec les élus à la présidence de la République, Béchir Mana s'est montré très actif dans la recherche de soutiens auprès des parlemen-

taires : une centaine d'entre eux, parmi lesquels François Baroin, Philippe Briand, Henri Cuq, Hervé Gaymard, Robert Pandraud, Bernard Pons, tous proches de M. Chirac, mais aussi d'anciens partisans d'Edouard Balladur en 1995, comme Alain Marleix, Dominique Perben, Christian Poncelet, président du Sénat, ou Georges Tron, appuient la candidature du sénateur du Pas-de-Calais.

Celui-ci peut aussi compter sur le réseau de l'Association des maires de France, qu'il préside et qui compte environ 2 700 élus membres du RPR. Depuis près d'un an, Jean-Paul Delevoye a pour assistant parlementaire Frédéric Destal, passé successivement de l'état-major

de campagne de M. Chirac, au cabinet d'Alain Juppé et à l'Association des amis de Jacques Chirac, présidée par M. Pons.

Moins heureux a été, début septembre, le choix d'une attachée de presse, vivement recommandée par l'Elysée et dont M. Delevoye s'est rapidement séparé, au profit d'une amie de longue date. Le maire de Bapaume ne supportait pas les conseils qu'on lui prodiguait pour qu'il change de costume ou de coiffure. M. Delevoye, qui cherche à se défaire de son image de « candidat officiel », veut rester « authentique ».

J.-L. S.

## L'UDF affecte la neutralité à l'égard de l'élection au RPR

À l'UDF, la plus grande réserve est de mise : on ne se mêle pas de la campagne pour l'élection du président du RPR. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy, qui se rend aux journées parlementaires du mouvement gaulliste, à Marseille, respecte à la lettre cette ligne de conduite : « Je suis à l'UDF. Je n'ai rien à dire là-dessus », lance-t-il, en soulignant, quelque peu agacé, que « c'est la moindre des choses qu'un parti délibère en toute quiétude ».

Le président de l'UDF, François Bayrou, ne s'autorise guère plus de liberté : « Derrière le désordre apparent, j'espère et je crois que se profilent des comportements nouveaux et un nouvel équilibre », a-t-il indiqué dans l'entretien qu'il a

accordé au Monde (daté 24 septembre). Les caciques du parti centriste ne sont pas beaucoup plus bavards. Une fois constaté qu'« il y a beaucoup de candidats », parmi lesquels il distingue « deux lignes politiques, représentées par François Fillon et Patrick Devedjian », et une « doublure de Jacques Chirac », Jean-Paul Delevoye, l'ancien garde des sceaux Pierre Méhaignerie se refuse à tout autre commentaire.

## RAPPEL À L'ORDRE

Pour avoir affiché son soutien, sur Europe 1, à la candidature de M. Delevoye, le porte-parole de l'UDF, Gilles de Robien, s'est fait rappeler à l'ordre. Si le député de la Somme persiste à évoquer « le doigté, l'intelligence et la sensibilité » du maire de Bapaume,

c'était, précise-t-il désormais, « à titre personnel ». « La démarche politique plus classique vers laquelle s'oriente le RPR, avec des débats de fond et des positionnements divers, rendra plus difficile l'idée de rassemblement sur laquelle le mouvement gaulliste a été fondé », note prudemment le secrétaire général de l'UDF, Pierre-André Wiltzer.

L'ancien directeur de campagne de l'UDF aux élections européennes, Dominique Paillé, est autrement prolix. Pour le député des Deux-Sèvres, qui fut longtemps proche de Jacques Chirac, il ne fait guère de doute que M. Delevoye, « estimé par les élus locaux, qui pèsent beaucoup au RPR, devenu un parti de cadres et non de masse », remportera la mise face à M. Fillon. Il pronos-

que son succès quand bien même Michèle Alliot-Marie, Patrick Devedjian et le député de la Sarthe concluraient une alliance entre les deux tours de scrutin. « Renaud Muselier, qui n'ira pas jusqu'au bout, se désistera au profit de Delevoye », prédit-il encore.

## SOMBRES PRÉDICTIONS

Au fond de sa boule de cristal, M. Paillé ne lit vraiment rien qui vaille pour l'avenir du mouvement gaulliste. « Je ne crois pas que l'élection de Jean-Paul Delevoye puisse remettre le RPR en état de marche », résume-t-il en évoquant le « manque de charisme » du sénateur du Pas-de-Calais et « l'aspect technocratique des gens qui l'entourent », à savoir Hervé Gaymard et Dominique Perben.

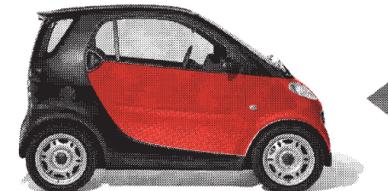
Les difficultés qui attendent le

nouveau président du RPR conduisent le député UDF à noircir davantage le tableau : pour M. Paillé, la victoire d'un autre candidat ne modifierait pas la donne. « Ce sera d'autant plus difficile pour le nouveau président, quel qu'il soit, que les poids lourds du mouvement ne resteront pas inertes », ajoute le député des Deux-Sèvres, qui conclut sa sombre prédiction en assurant que « les querelles continueront à se développer au RPR après l'élection ». Ce scénario ne rejouit d'ailleurs pas l'ancien directeur de campagne de l'UDF : « Nous ne voulons plus d'un parti hégémonique et dominant, mais nous ne pouvons nous contenter d'une formation qui s'entre-déchire. »

J.-B. de M.

série limitée

smartville



smart

## SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1999

**CORSE** Les treize organisations nationalistes corses composant le comité du Fium'Orbu engagées dans un processus de réconciliation ont débattu, mercredi 22 septembre, de

l'intégration de François Santoni, ancien secrétaire national de l'A Cuncolta Independentista. Leurs divergences illustrent la fragilité de leur organisation. ● LA QUESTION DE LA

VIOLENCE clandestine est l'un des écueils à la logique de rassemblement. ● FRANÇOIS SANTONI, explique au Monde pourquoi il a refusé de s'associer au comité des treize. ● JEAN-GUY

TALAMONI justifie les menaces du FLNC contre les « allogènes », un mot qui selon lui « appartient au langage commun (...) du discours nationaliste ». ● CONVALESCENTE et émiet-

tée, la mouvance nationaliste tente de se structurer de façon pluraliste et attend un geste du gouvernement. (Lire aussi le point de vue de M. Culioli p. 18 et notre éditorial p. 19.)

## Corse : la réémergence des groupes armés fragilise les nationalistes

Le processus de réconciliation entre les composantes du mouvement nationaliste est freiné par les divergences entre les treize signataires. La violence clandestine entrave un rassemblement durable tandis qu'émerge un discours raciste sur les « allogènes »

**RÉUNIS** le 22 septembre à huis clos, les représentants des treize organisations nationalistes composant le comité du Fium'Orbu ont pu mesurer le chemin qu'il leur reste à parcourir avant de parvenir à construire un mouvement uni et cohérent. Engagées dans un processus de paix, ces structures, signataires d'un « protocole », le 3 juillet, prônant la réconciliation entre nationalistes, ont longuement débattu sur la question de savoir s'il fallait ou non intégrer en leur sein les proches de François Santoni, ancien secrétaire national de l'A Cuncolta Independentista, principale formation nationale.

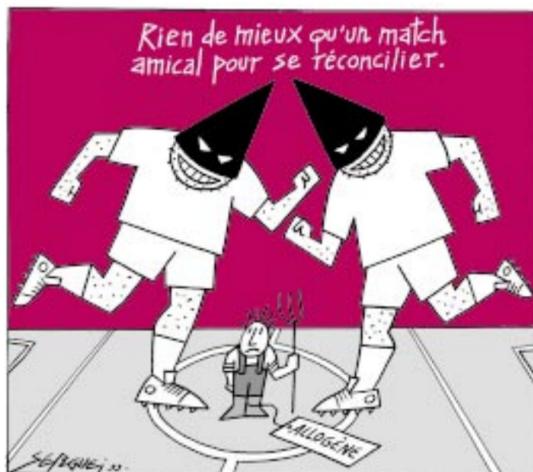
Derrière cette question se profile une véritable divergence qui fragilise la démarche entreprise après plusieurs années de guerre fratricide. Certaines organisations, dont Corsica viva et le Parti pour l'indépendance, ont indiqué qu'elles s'opposaient à la venue, au sein du comité, du représentant de François Santoni. Une telle éventualité, ont-elles ajouté, signifierait leur départ immédiat. Pour expliquer leur position, les responsables de ces deux structures arguent de problèmes éthiques. François Santoni illustre, selon eux, les dérives financières et militaires du mouvement nationaliste qu'ils ont toujours

dénoncées. « Ce n'est ni une déclaration de guerre ni un règlement de comptes personnel. Si Alain Orsoni [ancien leader du Mouvement pour l'autodétermination, partie prenante de la guerre entre nationalistes] se présente, on dira la même chose. On ne pourra rien construire si on ne tire pas un trait sur les dérives qui mettent en péril la crédibilité du mouvement nationaliste », affirme l'un des porte-parole de Corsica viva.

Pour d'autres formations, également membres du comité, telles que l'A Cuncolta, le Rinovu nazionale ou l'Union pour le peuple corse, accepter le courant Santoni serait, au contraire, significatif de la volonté de mener la réconciliation à son terme. « Il faut conduire cette démarche sans exclusive et avec le concours de tout le monde, autrement il n'est pas de véritable réconciliation. On se réconcilie avec ses ennemis, pas avec ses amis », déclare ainsi Jean-Guy Talamoni, chef de file de l'A Cuncolta Independentista.

Au terme de la réunion, sept voix se sont portées contre l'entrée de la tendance Santoni au sein du comité et cinq voix se sont déclarées pour. Le vote n'est pas définitif, certains responsables devant consulter leur base avant de confirmer leur position.

Ce débat, tendu, fragilise le fon-



tionnement interne du comité au lieu de le renforcer. Créé à l'origine par des agriculteurs de la plaine orientale soucieux de mettre en place une dynamique de rassemblement, le comité du Fium'Orbu ne possède pas de véritable organisation interne. Les conditions de vote ne sont pas clairement définies et sont soumises à des

changements en fonction des sujets abordés par le comité.

Le mode de convocation de ses membres obéit à des règles très fluctuantes. Estimant que le comité ne répond pas à leur attente, six organisations, dont l'Accolta nazionale Corsa et Corsica Viva, ont, sans pour autant quitter le comité Fium'Orbu,

décidé de se regrouper au sein d'une fédération autonome qui défendra ses propres revendications.

Reste la question de la violence clandestine qui, à elle seule, obère pour l'instant tout espoir de rassemblement durable. Ainsi, si l'Union pour le peuple corse (UPC), mouvement autonomiste dirigé par François Alfonsi, a clairement signifié son refus de la violence, Corsica viva et l'A Cuncolta, qui possèdent toutes deux des structures clandestines, ont indiqué que celles-ci étaient un corollaire encore indispensable à la défense des idées nationalistes.

Le débat sur la violence se double d'une pression croissante des organisations militaires sur les structures légales réunies au sein du comité. Insidieuse et empreinte de non-dits, cette pression porte en elle les racines de conflits dont personne n'évalue encore la dangerosité pour le processus de paix en cours. Les premières manifestations sont apparues lors de la revendication en plein été de l'assassinat, en Balagne, d'un commis boucher tout juste sorti de prison, par le groupe armé Armata corsa, au motif qu'il s'apprêtait à tuer un nationaliste. Le communiqué de revendication précisait que le commanditaire se cachait derrière les signataires du protocole du 3 juillet. Déterminés

dans un premier temps à condamner et désigner les auteurs de cet assassinat, une grande partie des membres du comité ont dû, dans un second temps, transiger avec l'A Cuncolta qui refusait de condamner cet acte.

La pression sur le comité s'est accrue après la conférence de presse clandestine organisée dans la nuit du 16 au 17 septembre par la branche armée de Corsica viva, le FLNC du 5 mai 1996. Au cours de cette réunion, les membres de ce groupe clandestin ont rejeté le « préalable » de la violence fixé par certaines organisations nationalistes et le premier ministre lui-même lors de son séjour en Corse les 6 et 7 septembre. Ils ont également dénoncé de manière à peine voilée les agissements de François Santoni qu'ils ont décrit comme un homme « sans scrupules ».

Enfin, l'opération du FLNC Canal historique, branche armée de l'A Cuncolta, contre une famille d'agriculteurs bretons tout juste installée, a encore accentué le malaise parmi les signataires du protocole. Le discours sur la « corsication » des emplois, des terres et des biens insulaires rappelait les heures d'un nationalisme ethnique qui est rejeté par la majorité des membres du comité.

J. Fol.

## Le mouvement nationaliste, entre reconstruction et violence

**LE COMITÉ** du Fium'Orbu, qui réunit, depuis le 3 juillet, treize organisations nationalistes, oscille encore entre un simple espace de rencontres entre structures jadis opposées, voire ennemies, et

### ANALYSE

Aujourd'hui, la mouvance nationaliste apparaît convalescente et émiettée

une véritable formation politique. Elle constitue, à ce jour, la seule initiative tangible lancée pour rénover le mouvement nationaliste corse. Pourtant, les obstacles sont nombreux sur sa route, tant le nationalisme corse a démontré par le passé sa tendance suicidaire et son goût pour les

occasions gâchées. Ainsi, aux élections territoriales de 1992, toutes tendances confondues, les nationalistes avaient totalisé près d'un quart des votes. Les différentes bannières s'étaient alors rassemblées, à l'exception du Mouvement pour l'autodétermination, derrière Edmond Simeoni, figure emblématique de l'histoire du nationalisme depuis les événements d'Aléria en 1975.

Un an auparavant, le statut Joxe avait accordé une autonomie accrue à la collectivité territoriale. Tout semblait acquis pour voir naître une expression nationaliste démocratique forte et crédible. Les perspectives étaient importantes. Le mouvement nationaliste pouvait assumer sa part dans l'avenir de l'île. Il pouvait accéder à une culture majoritaire et sortir du combat clandestin qui l'avait aidé à obtenir cette place au sein de la société corse.

Mais au lieu de cela, les nationalistes optèrent pour le suicide et Edmond Simeoni abandonna son rôle de leader. Les différentes tendances se replièrent sur elles-mêmes et se lancèrent dans une surenchère de violence et des pratiques peu éloignées du banditisme. La chute intervint deux ans plus tard.

A partir de 1994, ceux qui s'étaient battus côte à côte à l'époque du FLNC uni au cours des années 80, et qui avaient réussi une entrée fracassante en 1992 sur la scène politique, s'entretenaient. Les tentatives de sortie de ce cercle de violence furent autant d'échecs. Les gouvernements de gauche comme de droite tentèrent de négocier sans succès. Lorsque la guerre prend fin, à la mi-96, le mouvement nationaliste est atomisé et meurtri. La population insulaire est profondément choquée et le sera de nouveau lors de

l'assassinat du préfet Erignac, le 6 février 1998. Aujourd'hui, la mouvance nationaliste apparaît convalescente et émiettée. Elle compte huit élus à l'Assemblée territoriale qui proviennent essentiellement de l'A Cuncolta Independentista. Le comité du Fium'Orbu est la seule expression pluraliste nationaliste. Mais son organisation semble embryonnaire et ses objectifs mal définis. Le débat interne, alourdi par le passé, achoppe sur la violence clandestine. Les logiques d'appareils menacent de l'emporter et les rapports internes restent conditionnés par la puissance militaire des structures clandestines.

Les signataires du pacte du 3 juillet, seuls interlocuteurs de cette dimension sur la scène corse, auront-ils la volonté et la capacité de transformer leur comité, assemblage hétéroclite de personnalités et d'intérêts divers, en structure pluraliste ?

Rien n'est moins sûr. Il leur faudrait établir des statuts et s'accorder sur une plateforme politique. Ils devront aussi juguler la violence qui menace non seulement l'Etat mais aussi leurs propres rangs. L'espoir est mince mais il existe.

Le gouvernement peut apporter sa pierre à l'édifice. Le préalable de l'abandon de toute violence posé pour l'ouverture de négociations, par Lionel Jospin lors de son déplacement en Corse, en septembre, réduit la marge de manœuvre des responsables nationalistes. Une ouverture même minimale des pouvoirs publics permettrait aux responsables nationalistes d'offrir des perspectives concrètes à leurs militants. La pression militaire orchestrée par les branches armées ne serait plus alors le seul argument à tenir face à l'Etat.

J. Fol.

### TROIS QUESTIONS À...

JEAN-GUY TALAMONI

**1** Vous êtes le chef de file de l'A Cuncolta Independentista et représentez la vitrine légale du FLNC-canal historique. Les « menaces » contre les « allogènes » proférées par cette organisation traduisent-elles le choix d'un nationalisme ethnique ?

Le mot « allogène » appartient au langage commun, voire à la langue de bois du discours nationaliste. Sur le fond, nous n'avons pas oublié que le rapport d'enquête parlementaire sur la gestion des fonds publics en Corse préconisait de réserver des postes de fonctionnaires sur l'île à des non-Corses. Ceci relève de pratiques racistes inacceptables. Le propriétaire de la ferme vendue à la famille bretonne victime de l'attaque du FLNC-canal historique, avait promis que sa terre et ses biens ne seraient jamais vendus à des Corses.

**2** Pensez-vous que le mouvement nationaliste et le comité du Fium'Orbu soient à la veille d'une nouvelle escalade de violence ?

Nous savions dès le début du processus de réconciliation entre nationalistes que nous allions au-devant de règlements de comptes, de vengeances et de provocations. Le mouvement est peut-être fragilisé mais la situation est beaucoup plus mûre qu'il y a quelques années pour entendre le dialogue entre nationalistes et reconstruire un mouvement autour d'une revendication commune. Les nationalistes qui veulent s'opposer au dialogue et à la conciliation se heurteront à un mur. Cependant, la stratégie de pourrissement prônée par Lionel Jospin ne facilitera pas les choses. Personne ne peut garantir qu'un drame ne puisse se produire.

**3** Vous appelez à la réconciliation et au dialogue mais vous

refusez de condamner l'assassinat d'un jeune Corse par un groupe armé nationaliste. N'y a-t-il pas contradiction ?

Nous avons refusé de condamner cet acte car nous ne voulons pas recréer une opposition frontale entre différentes tendances nationalistes. Nous avons connu cette dérive en 1995. Elle a conduit à la guerre. Nous refusons la logique des blocs. Nous voulons au contraire intégrer toutes les sensibilités sans exclusive. Nous avons vu à quoi avaient mené les structures dans l'affaire Erignac. Cette fois-ci, nous tentons de mettre sur pied, avec les treize composantes du comité du Fium'Orbu, un accord politique. La violence politique restera encore quelque temps un point d'achoppement. Nous avons du temps pour mener à bien un tel projet. Mais il n'y a pas d'autres choix.

Propos recueillis par Jacques Follorou

### TROIS QUESTIONS À...

FRANÇOIS SANTONI

**1** Vous êtes l'ancien secrétaire national de l'A Cuncolta Independentista pour la Corse du Sud. On vous reproche de vouloir saboter le processus de réconciliation entre les treize organisations nationalistes. Quelle est votre position ?

J'ai refusé de signer le protocole du 3 juillet car je pense que la méthode employée est vouée à l'échec. Le comité des treize réunit des structures qui militent avant tout pour leurs propres intérêts, y compris l'A Cuncolta. Les réflexes hégémoniques sont omniprésents. Il faudrait casser les structures. Elles sont gangrenées par les comportements dominateurs. Il faudrait créer une fédération où pourraient s'exprimer différents courants. Je désire simplement conserver ma liberté d'action et de parole.

A ce titre, il n'est pas nécessaire d'intégrer une formation déjà existante. Pour ne pas gêner le processus en cours, j'ai décidé de ne pas créer de nouvelles structures politiques.

**2** Pensez-vous que les opérations armées du groupe clandestin Armata Corsa traduisent une volonté de déstabiliser les formations nationalistes qui ont décidé de faire la paix ?

J'ai l'impression que ce groupe inscrit son action dans une logique de vigilance plutôt que dans une démarche politico-militaire, comme le FLNC-canal historique. Armata Corsa n'a pas, semble-t-il, indiqué vouloir peser sur le débat public. Elle n'a pas demandé non plus l'indépendance. Cette structure s'est manifestée pour revendiquer la mort d'une personne qui menaçait « apparemment » la vie des militants nationalistes, puis par des attentats contre la DDE pour adresser un avertisse-

ment à cette administration afin qu'elle ne cautionne plus des investissements immobiliers douteux.

**3** Le mouvement nationaliste entre-t-il, d'après vous, dans une logique de violence ?

La violence dite politique est condamnée à disparaître peu à peu. Contrairement aux apparences, l'activité des structures clandestines doit peu à peu cesser. L'hypothèse d'une radicalisation au sein des effectifs armés du nationalisme a fait long feu. L'histoire du commando Erignac est dans tous les esprits. Ce type d'opération n'entre pas dans le champ d'action purement nationaliste. Le choc est profond. L'expression militaire de la revendication nationaliste n'est pas une fin en soi. Nous sommes dans un cycle de démilitarisation.

Propos recueillis par Jacques Follorou

équipement  
**maximum**

\*Prix TTC maximum conseillé. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.  
Série limitée smartville : modèle smart & pure avec toit vitré transparent de série. AM 2000.

ABS et double-Airbag en série  
Toit panoramique vitré en série  
Système Trust-Plus en série  
Vitrés électriques en série  
Verrouillage central en série

smart Centers Paris Trocadéro,  
Paris Bercy, Paris Est/Villiers  
sur Marne, Paris Sud Vélizy,  
Paris Ouest Nanterre. smart  
Information Center : 0 801 803  
803.

smart  
reduce to the max.

reduce to the max - rédu ire au maximum

# Les défenseurs des scientologues jugés à Marseille dénoncent un « climat général de lynchage »

Les avocats ont contesté la valeur juridique du concept de « manipulation mentale »

Le procès de sept membres de l'Eglise de scientologie s'est achevé, jeudi 24 septembre, devant le tribunal correctionnel de Marseille. Plusieurs

avocats ont condamné le « climat général de lynchage » et les pressions exercées sur les magistrats à l'occasion de ce procès. Selon M<sup>e</sup> Jean-

Yves Leborgne, « un tribunal correctionnel [ne peut] apporter sa contribution à quelque débat national ». Jugement le 15 novembre.

**MARSEILLE**  
de notre envoyé spécial  
C'est une des noblesses du métier d'avocat, dit-on, que de défendre des hommes quand le peu de sympathie à leur égard s'efface derrière la cause du droit, la défense de principes.

M<sup>e</sup> Jean-Yves Leborgne en fait l'illustration, jeudi 23 septembre, dans sa plaidoirie visant la relaxe qui clôt, devant le tribunal correctionnel de Marseille, le procès de sept membres de l'Eglise de scientologie, prévenus d'escroquerie.

L'avocat, qui confesse ne porter guère dans son cœur le mouvement répertorié parmi les sectes par les parlementaires, mais qui défend l'un de ses adeptes, expose les écueils du procès ouvert à Marseille, dix ans après les faits. « Le climat général de lynchage », tout d'abord, auquel le juge ne semble pouvoir échapper, car il n'est, dit-il, « ni hermétique à la société, ni aux affirmations des gouvernants », tels les propos d'Elisabeth Guigou (« Il faut empêcher les sectes de nuire »). « Les vieux réflexes de la xénophobie et de l'altérophobie », ensuite, qui font, selon lui, a priori, des scientologues « les métèques de la France judéo-chrétienne ». Le danger de se

méprendre, enfin et surtout, sur le rôle et la fonction de la justice.

« Je ne crois pas qu'un tribunal correctionnel puisse apporter sa contribution à quelque débat national », dit l'avocat, pour répondre à l'opinion du procureur adjoint Danièle Drouy-Ayral, qui estimait, la veille, que le jugement avait vocation à alimenter « la réflexion sociale ». « Ce débat doit avoir lieu ailleurs. » Et de prévenir les juges : « On fait de vous des instruments. » Puis, réagissant à ce que la représentante du parquet avait qualifié d'« impressions personnelles » sur la scientologie : « Un malaise, une esquisse de dégoût, est-ce un indice de culpabilité ? Une inopportunité sociale, est-ce un délit ? On a créé un climat, l'expression d'une diabolisation. Attention au religieux, au philosophiquement correct. »

Constatant que les juges étaient saisis de dix cas d'adeptes ayant posé judiciairement problème, dont deux seulement, finalement, se sont portés partie civile, M<sup>e</sup> Leborgne observe que plusieurs centaines d'autres, à Marseille et à Nice, n'ont intéressé personne. Il s'interroge alors sur la valeur juridique du concept de « manipulation mentale » développé par le docteur Jean-Marie Abgrall, expert vis-à-vis duquel la défense oppose une « suspicion légitime » pour son « militantisme anti-sectes ». « Où commence-t-elle, la manipulation ?

Elle est partout : dans la publicité, à la télévision. L'influence d'un être sur un autre, c'est la capacité de persuasion. Faudrait-il ne plus séduire ? »

L'avocat pencherait volontiers pour l'application, dans certains cas, du délit d'abus de faiblesse. Mais les faits jugés à Marseille sont antérieurs à son introduction dans le code pénal, en 1993. Puis l'avocat s'appuie sur les travaux d'un autre expert commis dans cette affaire, le docteur Franck, psychiatre à Toulouse, nettement moins médiatisé que son confrère, « plus neutre », et dont les conclusions sont différentes.

**LA QUESTION DE LA BONNE FOI**  
Selon ce dernier, les « auditions » des scientologues, les « cures de purification », sont sans effet, en tout cas ne peuvent pas déclencher de troubles psychiques. « C'est l'imminence de troubles qui fait au contraire que les personnes se rapprochent de la Scientologie et sont en quête d'irrationnel et de spiritualité. »

« Vous avez dit que c'était trop cher, madame la présidente, poursuit M<sup>e</sup> Leborgne. Mais nous ne sommes pas devant le conseil de la concurrence ! Vous n'êtes pas saisie d'une tromperie sur la qualité substantielle d'un produit ! C'est une appréciation sociologico-morale que je partage, mais, là encore, où est le

délit ? » Et d'aborder enfin la question de la « bonne foi » des adeptes, qui peut les exonérer juridiquement de l'intention de tromper. Avant lui, M<sup>e</sup> Olivier Metzner avait recensé les décisions de plusieurs juridictions qui, pour en relaxer certains, la leur avait accordée. « Vous avez le droit de penser que tout cela est bidon. Mais le problème, c'est que eux, ils y croient ! »

Alors, avocat d'un homme et non de la scientologie, M<sup>e</sup> Leborgne s'interroge sur les faits précis qui sont imputés à son client, Xavier Delamare, ancien directeur des « centres de dianétique » de Nice et de Marseille, contre qui ont été requis dix-huit mois de prison ferme. Il constate qu'ils n'ont pas été détaillés par le procureur adjoint dans son réquisitoire.

« Les réquisitions, ce sont des incantations », avait dit M<sup>e</sup> Benoît Ducos-Ader, qui proposa au tribunal de se référer au titre de l'hebdomadaire protestant Réforme : « La Scientologie : la justice, pas l'inquisition ». « Stop à l'hypocrisie ! Peut-être, un jour, le procès de la Scientologie aura-t-il lieu, avec des responsables. Mais, aujourd'hui, on ne fait que du billard à trois bandes en la rattrapant avec des "dérappages". Que les gens qui nous gouvernent réfléchissent ! » Jugement le 15 novembre.

Jean-Michel Dumay

# Trois à quatre ans de prison ferme requis contre Jean-Michel Boucheron

L'ancien maire d'Angoulême jugé pour la seconde fois

**ANGOULÊME**  
de notre correspondant  
Le procès de Jean-Michel Boucheron, ancien député et maire (PS) d'Angoulême, devant le tribunal correctionnel de sa ville, s'est achevé jeudi soir 23 septembre au terme de quatre jours d'audience tendus entre l'accusation et la défense (Le Monde du 22 septembre). Le procureur de la République, Joël Guittion, a requis trois à quatre ans de prison ferme contre lui, cinq ans d'inéligibilité et 400 000 francs d'amende. Après cinq années de fuite en Argentine, M. Boucheron avait été condamné, en 1997, à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, par le tribunal de Paris.

Les peines requises à l'encontre des autres prévenus sont moins lourdes : trois ans de prison, dont un avec sursis, et 200 000 francs d'amende pour Michel Gabaude, gérant de la SEPC, une société spécialisée dans la collecte de fonds auprès des entreprises ; deux ans avec sursis, « si le tribunal le souhaite », et 200 000 francs d'amende à l'encontre de Pascale de Varga, gérante d'International Contact, officine comparable à SEPC ; et un an avec sursis pour Gilles Beauchaud, agent commercial, auquel il est reproché d'avoir soustrait 350 000 francs dans le traitement occasionnel de marchés publics. L'audience a eu lieu, mais la manifestation de la vérité n'a pas pro-

gressé autant que pouvaient l'espérer les Angoumoisins, qui paient encore au prix fort les frasques de leur ancien maire. Dix ans après son départ, la santé financière de la cité demeure précaire et les impôts locaux, du moins taxe foncière et taxe professionnelle, restent plus élevés que dans les villes de taille comparable. Quatre jours durant, le débat a été tiraillé entre la volonté de la défense de s'en tenir aux faits et le souci de l'accusation de les replacer dans un contexte général d'affairisme et « de mise en coupe réglée de tous les marchés publics », selon l'expression du procureur.

**« ENRICHISSEMENT PERSONNEL »**

Deux marchés publics sont en cause : la rénovation d'une station d'épuration et la concession d'exploitation d'une usine de traitement d'ordures ménagères, où le juge d'instruction a établi que 4 millions de francs se sont évaporés. Les sociétés SEPC et International Contact, par des jeux compliqués de facturations croisées, y compris en s'appuyant sur Euro Eastern, une société fictive domiciliée sur l'île de Grand Caïman, avaient organisé cette évaporation. Tirant le fil, le magistrat instructeur avait aussi débusqué, pour le seul compte de la SEPC, 2,5 millions de francs supplémentaires de fausses factures. Où sont passés ces 6,5 millions de francs ponctionnés sur les entreprises de 1985 à 1988 ? « Dans le financement des campagnes électorales », ont répondu en chœur les avocats de la défense. « Soit, a concédé le procureur, mais alors apportez des indices, des témoignages qui prouvent l'utilisation de ces fonds à cette fin. »

A défaut, son intime conviction est faite : ces millions ont notamment enrichi personnellement l'ancien élu et ses coprévenus.

« Mon client a reconnu l'enrichissement personnel devant un autre tribunal. Il a été jugé pour ces faits en juin 1997 à Paris. Vous ne pouvez pas refaire ce procès à l'infini », a plaidé M<sup>e</sup> Olivier Lagrave pour Jean-Michel Boucheron. L'enjeu de ce débat est de taille. Si l'argent a financé les campagnes, les faits reprochés aux prévenus tombent sous le coup de la loi d'amnistie de 1988 et 1990 relative au financement des partis politiques, qu'aucune règle ne régissait à l'époque. Si l'enrichissement personnel est avéré, l'amnistie ne saurait s'appliquer et la voie de la condamnation est ouverte.

C'est sûrement la raison pour laquelle les échanges ont été si vifs entre une accusation désireuse de « lever l'outrage fait à la cité » et une défense qui n'a cessé de harceler le procureur. Dans un réquisitoire musclé, celui-ci a dénoncé « le viol de la démocratie qu'on tente de masquer par le financement de la vie publique. Je suis triste, a-t-il ajouté, pour les militants, pour les citoyens, pour ceux qui ont dû être les maîtres à penser de M. Boucheron, Jaurès, Blum et Mendès-France ».

« Vous êtes là pour dire le droit, pas pour la morale », a rétorqué M<sup>e</sup> Bernard Lagrange, défenseur de Pascale de Varga, en se tournant vers le tribunal. Le conseil a plaidé la prescription pour un fait de corruption reproché à Jean-Michel Boucheron (une enveloppe de 600 000 francs en liquide qu'il nie avoir perçue). Il a invoqué l'amnistie, en faisant allusion notamment à une pièce du dossier de l'usine de traitement des déchets ménagers qui est commune aux dossiers Boucheron et à l'affaire Trager, instruite par la cour de Rennes. A Rennes, cette pièce a bénéficié d'un non-lieu, « et elle vaudrait condamnation à Angoulême, c'est impossible », a plaidé M<sup>e</sup> Jean-Paul Lévy, conseil de M. Gabaude. Enfin la défense a dénoncé de nombreux incidents de procédure en cours d'audience, manière nullement voilée de signifier que l'appel est déjà dans les tuyaux en cas de condamnation. Jugement le 9 novembre.

Sandrine Blanchard et Nathalie Guibert

Yvan Drapeau

**A NOS LECTEURS**

## Collectionnez les unes de l'an 2000



**1<sup>er</sup> JANVIER 2000**

**Les "Unes" de l'An 2000**

**ATTENTION document en tirage limité**

**Le Portfolio 2000 :**  
la collection de chaque première page originale du 1<sup>er</sup> numéro de l'An 2000 de plus de 20 grands quotidiens nationaux et régionaux, dont le vôtre. Les «Unes» de chaque quotidien seront rassemblées dans un superbe «Portfolio» et adressées à chaque souscripteur de cette collection des «Unes originales», accompagnées d'un Certificat d'Authenticité.

**A réserver dès aujourd'hui**

---

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION** réservé à nos lecteurs

Merci, de me faire bénéficier de votre offre spéciale de souscription.

Je réserve dès aujourd'hui  exemplaire(s) des «Unes de l'An 2000» au prix de 245 F seulement (frais de port inclus).

M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Mme Adresse : \_\_\_\_\_

Mlle \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Je règle ma souscription soit :  exemplaire(s) x 245 F = \_\_\_\_\_ F par :

Chèque à l'ordre de PRODIGE'S

Carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Expire le : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

MOND



**A retourner avec votre règlement à :**  
**PRODIGE'S - 51 rue de Prony - 75017 Paris**

## Des lycéens ont manifesté dans plusieurs villes du Sud

**QUELQUES MILLIERS** de lycéens ont manifesté, jeudi 23 septembre, dans plusieurs villes du sud de la France pour dénoncer le manque de moyens de leurs établissements et réclamer de meilleures conditions de travail. Environ 2 000 élèves ont défilé dans les rues de Valence (Drôme) pour protester contre les sureffectifs de leurs classes. A Toulouse, quelque 400 lycéens venus de plusieurs départements de Midi-Pyrénées se sont réunis pour réclamer davantage de professeurs, tandis que des manifestations locales étaient organisées à Souillac (Lot), Pamiers (Ariège) et Castres (Tarn). A Perpignan (Pyrénées-Orientales), où plusieurs manifestations ont déjà eu lieu depuis le début de la semaine, ils étaient environ 300. A Montpellier (Hérault), où le mouvement lycéen d'octobre 1998 avait débuté, quelque 200 élèves se sont rassemblés. Depuis la rentrée, une dizaine de départements sont ainsi touchés par des manifestations associant lycéens et parfois enseignants des établissements généraux et professionnels.

**« BABY BOOM » DE L'AN 2000**  
Au ministère de l'éducation nationale, qui promet de dresser un bilan chiffré de la rentrée début octobre, on assure que les difficultés d'ajustement sont « statistiquement moins nombreuses » que l'année dernière, qu'elles sont souvent concentrées « à la périphérie des villes » et qu'elles sont « en passe d'être résolues ». Le discours est tout autre du côté des chefs d'établissement de l'enseignement secondaire. Reçus jeudi au ministère, les responsables du Syndicat national des personnels de direction (SNPDEN) considèrent que « la rentrée est en train d'échouer ».

Selon Jean-Jacques Romero, secrétaire général du SNPDEN, « des centaines de postes d'enseignants restent non pourvus (300 dans l'académie de Créteil et autant dans celle de Versailles), les remplacements ne peuvent pas être assurés et il n'est plus possible de communiquer avec les rectorats débordés par les demandes ». « Les emplois du temps, notamment en classe de seconde, deviennent impossibles à organiser du fait des réformes », ajoute-t-il. Si les manifestations lycéennes venaient à prendre de l'ampleur, les chefs d'établissement refusent d'être « les boucs émissaires des conséquences de mesures non ou mal préparées ». Ils regrettent que les négociations sur les missions et la carrière des per-

sonnels de direction n'aient pas démarré « malgré les engagements ministériels de juillet d'ouvrir des négociations ». Réclamant « le temps et les moyens de diriger les établissements », les responsables du SNPDEN lancent un appel au boycott des relations téléphoniques avec les rectorats.

A force d'entendre, pour la deuxième rentrée consécutive, qu'il faut « zéro défaut » et « pas de classe sans enseignant », les lycéens, les parents et les professeurs semblent avoir pris au mot le ministre de l'éducation nationale. Pour tenter

**La rentrée aura lieu normalement à Jussieu**

**Réunie en conseil d'administration extraordinaire, jeudi 23 septembre, l'université Paris-VII-Jussieu a décidé à la quasi-unanimité que la rentrée universitaire aurait lieu aux dates normalement prévues : une solution provisoire - 400 m<sup>2</sup> de préfabriqués construits sur le campus - a été trouvée pour reloger les 2 000 étudiants de l'unité de formation et de recherche (UFR) de sciences humaines cliniques, dont les locaux sont en cours de désamiantage. Mardi 14 septembre, l'université avait voté le report de la rentrée pour les 29 000 étudiants du campus, afin de protester contre le retard pris pour reloger les étudiants de psychologie. Dans un communiqué, le rectorat de Paris précise que cette UFR « bénéficiera prioritairement des nouvelles constructions prévues sur la ZAC Paris-rive gauche dans le cadre du plan U3M » et confirme qu'en attendant elle sera accueillie, dès la mi-février, dans l'ancien hôpital Saint-Lazare réhabilité.**

d'expliquer les couacs de la rentrée, le ministère met en avant deux phénomènes « conjoncturels ». La reprise économique aurait entraîné une fuite vers le privé d'enseignants contractuels et vacataires des lycées professionnels. L'approche de l'an 2000 aurait également suscité une augmentation inhabituelle du nombre de congés maternité. Ce « baby boom » chez les enseignantes atteindrait « 30 % » dans certaines disciplines.

Sandrine Blanchard et Nathalie Guibert

## La Fondation Marc-Bloch doit changer de nom selon le tribunal de Paris

Elle ne reflète pas la pensée de l'historien

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ organisée par la Fondation Marc-Bloch, vendredi 24 septembre, à La Turballe, en Loire-Atlantique, et prévue pour durer jusqu'à dimanche, est bousculée par une décision de justice qui interdit à cette association de conserver son nom.

Cette fondation, officiellement intitulée Association pour la Fondation Marc-Bloch (AFMB), réunit des politiques et des intellectuels se situant dans un courant anti-européen, anti-libéral et de défense du modèle républicain français. Ses initiateurs, autour de Philippe Cohen, journaliste à l'hebdomadaire *Marianne*, avaient décidé, en février 1998, de se placer sous le patronage de l'historien Marc Bloch, fondateur, avec Lucien Febvre, de l'école dite des Annales, résistant, fusillé par les nazis le 16 juin 1944.

Or les enfants de Marc Bloch ont contesté aux initiateurs de la fondation le droit d'utiliser le nom de leur père, jugeant que les buts de cette fondation « de caractère politique » ne correspondent nullement à la pensée de l'historien, un « européen convaincu opposé à toute forme de nationalisme étroit ».

### FRANC SYMBOLIQUE

L'Association Marc Bloch, créée en juin 1992 et qui édite les *Cahiers Marc Bloch*, a porté plainte contre l'AFMB, en faisant valoir, notamment, que celle-ci « professe des opinions très éloignées de la pensée de l'historien et résistant que fut Marc Bloch » et qu'il y avait « risque de confusion » entre les deux associations.

Le tribunal de grande instance de Paris a ordonné, dans un jugement rendu le 22 septembre, à l'Association pour la Fondation Marc-Bloch de changer de nom. Il a estimé que le risque de confusion

invoqué par l'Association Marc Bloch était bien réel et que « les positions adoptées [par l'AFMB] présenteraient des différences importantes avec la pensée de Marc Bloch, dont l'association (...) entend poursuivre l'étude ». Le tribunal, présidé par Catherine Taillandier, « fait interdiction » à l'AFMB d'utiliser « la dénomination Marc Bloch », cela sous astreinte de 1 000 francs par jour après un délai d'un mois. Il la condamne également à verser le franc symbolique de dommages et intérêts à l'Association Marc Bloch. Il a mis hors de cause M. Cohen, qui n'était pas poursuivi en son nom personnel. Interrogé par l'AFP, l'avocat de l'AFMB, M. Emmanuel Pierrat, a indiqué qu'il va demander en référé la suspension de l'exécution provisoire du jugement et faire appel du jugement en lui-même.

A La Turballe, l'AFMB, pour sa deuxième université d'été - la première avait été organisée à Semur-en-Auxois, en Côte-d'Or, en septembre 1998 (*Le Monde* du 29 septembre 1998) -, a prévu de discuter du thème : « Insécurité : que fait la politique ? » Elle doit réunir aussi son assemblée générale et élire son conseil d'administration, après un exposé du démographe Emmanuel Todd sur « la situation politique créée par le résultat des élections européennes ».

Parmi les intervenants dans les débats sont annoncés Didier Motchane, proche de Jean-Pierre Chevènement, et le journaliste Jean-Claude Guillebaud, qui avait animé le club Phares et Balises, où Jacques Chirac avait puisé une partie de l'inspiration de sa campagne pour l'élection présidentielle de 1995.

Patrick Jarreau

## Un rapport de l'Unapei critique l'insuffisance de la prise en charge des personnes autistes en France

Le manque de formation des médecins est à l'origine de nombreuses erreurs diagnostiques

Selon un Livre blanc rendu public vendredi 24 septembre par l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei), trop peu d'autistes bénéficient, en France, d'une prise en charge adaptée. Erreurs de diagnostic, mauvaise éva-

luation des différentes pratiques, trop faible nombre des structures de prise en charge spécialisée : les causes de ce constat sont nombreuses.

SEULE UNE MINORITÉ de personnes autistes bénéficient d'une prise en charge spécifique adaptée, en raison, notamment, des carences du diagnostic de ce trouble mental qui affecte la communication et le comportement : tel est le constat dressé par l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei) dans un Livre blanc rendu public vendredi 24 septembre. Menée dans les 144 établissements affiliés à l'Unapei, cette enquête n'avait pas pour vocation de dresser un état des lieux complet de la prise en charge des personnes autistes en France. Elle a porté sur 1 300 autistes, soit un tiers des personnes prises en charge dans le secteur médico-social.

Le syndrome d'autisme infantile a été défini par l'Association nationale pour le développement de l'évaluation en médecine (Andem) comme « un trouble global et précoce du développement, apparaissant avant l'âge de trois ans, caractérisé par un fonctionnement déviant et/ou retardé dans chacun

des trois domaines suivants : interactions sociales, communication verbale et non verbale, et comportement ». Le handicap peut être extrêmement lourd pour l'individu et pour son entourage. Il n'existe pas en France de données précises sur le nombre de personnes atteintes : selon un rapport de l'Andem de novembre 1994, il oscille entre 6 200 et 8 000 enfants ou adolescents et entre 17 400 et 23 700 si l'on inclut les adultes.

Le constat le plus grave a trait au manque de places. « Le souci des parents d'enfants ayant un syndrome autistique est de trouver les conditions du meilleur épanouissement de leur enfant », souligne Christian Rossignol, de l'Unapei. Si dans certains endroits les équipes sont sensibilisées et proposent des modalités adaptées, il existe trop souvent des situations où l'autisme n'est pas repéré. La question du diagnostic est essentielle : reconnaître l'autisme n'est pas toujours aisé et demande confirmation. Souvent, rapporte le Livre blanc, « le médecin ne pose pas le diagnostic d'autisme mais de psy-

choses ». L'hospitalisation précoce qui peut en découler peut aggraver les difficultés. A l'inverse, certains troubles du comportement sont parfois à tort identifiés comme un syndrome autistique. L'Unapei appelle donc de ses vœux une meilleure formation des médecins, tout en rappelant l'existence de centres de diagnostic régionaux qui peuvent aider à lever un doute diagnostique.

### ENCADREMENT LOURD

La disparité des méthodes de prise en charge mises en œuvre dans les établissements qui ont participé à l'enquête reflète les différentes « cultures institutionnelles » : les cultures dites « humanistes » et les cultures « d'obéissance », cognitivistes (dont la plus connue est le modèle TEACCH) ou psychanalytiques.

Le Livre blanc insiste sur « la nécessité d'une évaluation des pratiques », en sachant qu'il n'existe pas une seule forme de prise en charge spécialisée, valable pour tous les autistes. Christian Rossignol rappelle à ce propos que « la

moitié des enfants ayant un syndrome autistique sont pris en charge dans le secteur psychiatrique. Il ne fait pas de doute que la précocité de la prise en charge est un facteur décisif pour permettre une évolution qui soit la meilleure possible ».

L'Unapei attend des pouvoirs publics qu'ils maintiennent l'effort accompli. Le plan sur l'autisme engagé dans la foulée de la circulaire interministérielle du 27 avril 1995 repose sur un plan annuel de 50 millions de francs. L'Unapei rappelle que l'autisme nécessite un encadrement plus lourd que d'autres pathologies mentales. Enfin, même si cela paraît aller de soi, elle insiste sur la nécessité de poursuivre les travaux de recherche sur cette affection.

Paul Benkimoun

★ Unapei : 15, rue Coysevox  
75876 Paris Cedex 18.  
Tél. : 01-44-85-50-50  
Fax : 01-44-85-50-60  
E-mail : public@unapei.org  
Internet : www.unapei.org

## Onze personnes ont presque perdu la vue pendant l'éclipse

L'ÉCLIPSE DU 11 AOÛT a pratiquement fait perdre la vue à onze personnes. L'Institut de veille sanitaire (INVS) a indiqué, jeudi 23 septembre, que l'acuité visuelle de douze spectateurs du phénomène solaire était tombée à moins de deux dixièmes sur les deux yeux. Au total 122 personnes, mal protégées au moment de l'observation, se sont brûlé la rétine. Si 35 d'entre elles n'ont pas subi de dommages, 87 présentaient une baisse de la vision. « Ces lésions sont définitives », a expliqué le professeur Gilles Renard, chef du service d'ophtalmologie à l'Hôtel-Dieu à Paris. Avec une acuité visuelle d'un dixième, on voit les plus grosses lettres du tableau des opticiens. Mais, contrairement aux myopes les brûlés ne peuvent corriger leur vision avec des lunettes. Rien ne peut améliorer leur vue.

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le radeau de survie du *Nick*, le voilier disparu dans la Manche depuis le début du mois avec à son bord le docteur Yves Godard et sa famille, a été retrouvé vide, jeudi 23 septembre, au matin, près des côtes du sud de l'Angleterre, a annoncé le procureur de Saint-Malo, Rémy Heitz. Les gardes-côtes britanniques l'ont retrouvé à plusieurs dizaines de milles au nord de l'endroit où avait été découverte, il y a une semaine, une brassière de sauvetage. Le procureur a estimé que le radeau était « très probablement en surface depuis peu de temps ».

■ **TABAC** : la cour d'appel de Lyon a condamné, jeudi 23 septembre, la SNCF à payer à deux associations de lutte contre le tabagisme 10 000 francs de dommages et intérêts chacune pour avoir omis de se conformer à certaines dispositions de la loi Evin dans la gare lyonnaise de la Part-Dieu. Le Comité national contre le tabagisme et la Ligue contre la fumée du tabac en public avaient fait valoir que la signalisation rappelant l'interdiction de fumer dans les lieux publics était insuffisante, qu'aucun lieu spécial n'avait été prévu pour les fumeurs et qu'aucune mesure n'avait été prise pour faire respecter les interdictions de fumer.

■ **RACISME** : l'ancien médecin nazi Hans Münch, poursuivi pour incitation à la haine raciale et apologie de crime contre l'humanité (*Le Monde* du 9 septembre), devra faire l'objet d'une expertise psychiatrique, en Bavière, où il réside, a décidé, mardi 21 septembre, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Agé de quatre-vingt huit ans, Hans Münch avait qualifié, à l'automne 1998 sur France-Inter, les Tziganes de « misérables minables » en affirmant que « les envoyer au gaz était la seule solution ».

■ **NUCLÉAIRE** : plusieurs responsables de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) ont été interrogés, jeudi 23 septembre, par le juge d'instruction de Cherbourg (Manche), Frédéric Chevalier, qui s'est rendu au siège de l'entreprise à Vélizy (Yvelines). La compagnie avait été mise en examen, le 11 janvier, pour « mise en danger de la vie d'autrui » (*Le Monde* du 13 janvier). Le juge Chevalier s'était rendu le 17 mai dernier à l'usine de la Hague dans le cadre du même dossier ouvert à la suite de plaintes déposées en 1994 et 1997 contre la Cogema par des militants antinucléaires de la région de la Hague.

■ **MITTERRAND** : Mazarine Pingeot a assigné en diffamation l'ancien responsable des services secrets Pierre Marion. Dans ses *Mémoires de l'ombre* (Flammarion), ce dernier attribue à l'ancien conseiller de François Mitterrand, François de Grossouvre (décédé en 1994), l'évocation de certaines « opérations financières douteuses » selon lui « liées à l'avenir de Mazarine », sans plus de détail. M<sup>me</sup> Pingeot réclame 1 million de francs de dommages et intérêts.

Appellez chez vous.

Confirmez votre arrivée à New-York.

Enregistrez un mémo pour ne pas oublier

de ne jamais plus voler avec "Azakhstan Airlines".

En affaires, le Motorola Timeport L7089 agit comme un vrai Saint-Bernard. Le nouveau Tri-bande GSM assure vos connections partout en Amérique\*, Europe et Asie. Il est doté d'une fonction reconnaissance vocale et d'une touche VoiceNotes™ très commode pour enregistrer trois minutes de mémo pour la postérité. C'est le plus complet des téléphones mobiles pour mener vos affaires dans le monde entier. Motorola Timeport L7089. Si une fonction vous manque, c'est qu'elle n'a pas encore été inventée.

\*Partout, où il y a des accords réseaux.

MOTOROLA TIMEPORT

MOTOROLA

© MOTOROLA & TIMEPORT sont des marques déposées par Motorola, Inc. © 1999 MOTOROLA, Inc. Tous droits réservés.

14 / LE MONDE / SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1999

**DISPARITIONS**

## Jean Castel

### Le fondateur d'une boîte de nuit parisienne légendaire

IL ÉTAIT devenu une légende de la nuit parisienne, au point que Jacques Dutronc pouvait chanter nonchalamment : « *J'aime les filles de Chez Castel* ». Sa boîte de nuit-restaurant de la rue Princesse, à Saint-Germain-des-Prés, a accueilli des générations de noctambules, célèbres ou inconnus. Jean Castel est mort jeudi 23 septembre dans une clinique parisienne.

Il était né le 4 juin 1921 à Lortet (Hautes-Pyrénées). Massif, l'œil bleu, jovial, blagueur et même facétieux, il avait gardé l'allure du joueur de rugby qu'il avait été dans sa jeunesse. Jean Castel aimait faire se rencontrer les gens, les écouter, voire les confesser en se moquant un peu d'eux. Gentil certes, mais taquin. Il avait inventé, dès les années 50, un nouveau style de boîte de nuit où l'on dîne très tard, et où l'on peut danser ou bavarder jusqu'à l'aube, un verre à la main.

## George C. Scott

### L'interprète du général Patton au cinéma

L'ACTEUR américain George C. Scott, qui est apparu dans quelque soixante-dix films au cinéma et à la télévision et a remporté en 1971 un Oscar pour son rôle dans *Patton*, est mort mercredi 22 septembre à son domicile, près de Los Angeles, en Californie.

Né le 18 octobre 1927 à Wise (Virginie), George C. Scott, après quatre ans passés dans les Marines, joue dans des dizaines de pièces de théâtre dans les années 50, dont *Richard III* à Broadway. Il débute au cinéma en 1959 dans *La Colline des potences*, de Delmer Daves et *Autopsie d'un meurtre*, d'Otto Preminger. Mais ce sont ses interprétations dans *L'Arnaqueur* (1961), de Robert Rossen, aux côtés de Paul Newman et de Piper Laurie, et surtout dans *Docteur Folamour* (1963), de Stanley Kubrick, qui l'imposent comme un des comédiens américains les plus intéressants des années 60. La manière dont Stanley Kubrick exploite son côté bouffon et outrancier, en donnant à son rôle de général de guerre, perdant pied peu à peu, une dimension complètement grotesque, transforme Scott et révèle un potentiel alors insoupçonné chez lui.

On peut voir dans *Patton* (1970), de Franklin J. Schaffner, tout le parti que Scott aura su tirer de son expérience avec Kubrick. Le génér-

Jean Castel avait été deuxième ligne de l'équipe de rugby de Mont-de-Marsan et sélectionné dans l'équipe olympique de voile. Après cette jeunesse très sportive, il s'était lancé dans l'import-export. Cela n'avait pas été un franc succès. « *Au début de ma carrière, j'étais un type dans le genre de Bernard Tapie. Je m'occupais d'entreprises en difficulté, avec cette différence : c'étaient les miennes* », racontait-il en riant. Après avoir fait faillite, il avait commencé sa vie nocturne à Montparnasse, à l'Epiclub, que fréquentaient alors Juliette Gréco, Françoise Sagan, Serge Gainsbourg ou Jean-Pierre Cassel. Antoine Blondin y avait sa bouteille de whisky et y racontait ses Tours de France...

Puis, en 1958, c'est l'installation rue Princesse, dans un vieil hôtel à moitié en ruine. Il y a sept niveaux, des recoins partout, de minuscules salles à manger. Jean Castel trône

au bar du rez-de-chaussée. L'escalier, passage stratégique, permet de se faire une idée de ceux qui sont là. Des jolies filles sont assises sur les marches. Bien des rencontres se sont nouées dans ce dédale.

Dans les années 70, Chez Castel devient un lieu mythique. On y voit des présidents de la République, des joueurs de rugby, des actrices de cinéma, des chanteurs à la mode, et des fêtard invétérés. La porte d'entrée, rue Princesse, s'entrebâillait précautionneusement, mais elle pouvait s'ouvrir par miracle sur une vague recommandation ou tout simplement une tête qui revenait au cerbère. Jean Castel avait créé il y a quelques années une succursale de son club en Corse, dans l'île de Cavallo. Malade, il avait vendu en février 1997 son établissement de la rue Princesse.

*Dominique Dhombres*

■ **ARMAND HOOG**, écrivain français, est mort vendredi 10 septembre à Boston (Etats-Unis). Né à Paris le 17 décembre 1912, Armand Hoog prépare l'Ecole normale supérieure au lycée Henri-IV dans la classe d'Alain. Après l'agrégation de lettres, il enseigne à l'université du Caire. C'est la première de nombreuses missions à l'étranger qui le conduiront notamment aux Etats-Unis, où il sera professeur de français à l'université de Princeton pendant trente ans. Durant la guerre, en captivité, il écrit son premier ouvrage, *Littérature en Silésie*, publié chez Grasset, et composé de six études sur Racine, Chateaubriand, Stendhal, Baudelaire et Apollinaire. Après la Libération, c'est comme critique littéraire à *Carrefour* et à *La Nef* qu'il se fera connaître. Mais, dans *Le Temps du lecteur* (PUF, 1975), il reproche à certains critiques de prendre la littérature comme objet d'étude, sans l'« aimer ». Il ira même jusqu'à dire avec humour que sa « *vocation de romancier est née des complexes du critique* ». C'est en effet en 1947 qu'il publie son premier roman, *L'Accident* (Grasset), qu'on qualifie de kafkaïen, et pour lequel il obtient le prix Sainte-Beuve. Armand Hoog expliquera qu'il a voulu « *peindre le sentiment de la responsabilité, tel qu'il se pose à tout homme retiré des hommes, et qui réfléchit sur ses actions anciennes* ». Au moment de la retraite, il inaugure une série de so-ties. Son dernier roman, *Victor Hugo chez Victoria*, est paru chez Actes Sud en 1993.

— Odette Kauffmann, son épouse, Jean-Paul et Joëlle Kauffmann, Gérard et Danièle Kauffmann, Marie-Geneviève et Jean-Paul Daguin, Daniel Kauffmann, Benoît et Véronique Kauffmann, ses enfants, Georges Kauffmann, son frère, Michèle Moulard, sa sœur,

#### AU CARNET DU « MONDE »

**Naissances**  
Valérie RAMIANDRASOA et Mathieu PROUST

ont la joie de faire part de la naissance de

**Lena Victoire**, le 12 septembre 1999, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

— Mélanie, Vincent, Lauryne NOËL-BATTIN

font part de la naissance, de leur cousin

**Pierre**, le 10 septembre 1999, chez **Laurent et Valère BATTIN-MIGNEROT**, Huez (Nièvre).

— Un soleil dans la demeure de **Victor et Aïcha OUAKNINE**, Le 21 septembre 1999, est venu au monde

**Salomon Elie**  
Puisse D... lui faire don de la générosité de cœur de son grand-père. Z. L.

**Décès**

— Les familles Galligo, Demarchi, Govekar et Césarani, font part du décès de

**Lisou GALLIGO**, survvenu le 19 septembre 1999, à l'âge de cinquante ans.

Lisou a bénéficié des soins attentionnés du personnel hospitalier de l'Archet, que nous remercions.

Tout l'été, Lisou a été soutenue par des transfusions de sang et de plaquettes provenant de dons anonymes. Nous invitons aujourd'hui nos amis à donner leur sang pour continuer cette chaîne de solidarité.

— Odette Kauffmann, son épouse, Jean-Paul et Joëlle Kauffmann, Gérard et Danièle Kauffmann, Marie-Geneviève et Jean-Paul Daguin, Daniel Kauffmann, Benoît et Véronique Kauffmann, ses enfants, Georges Kauffmann, son frère, Michèle Moulard, sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Marcel KAUFFMANN**, survvenu le 23 septembre 1999, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 25 septembre, à 15 heures, en l'église de Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine).

— Malgré son énergie extrême et après une lutte acharnée contre la mort,

**M<sup>me</sup> Marie-Joseph LAURENS**, née **PARROT**,

le 15 mai 1914, a quitté les siens le 21 septembre 1999, les laissant dans une peine profonde.

Le souvenir de ta joie de vivre et de ta bienveillance restera à jamais dans nos cœurs...

Les familles Parrot, Lacroix, Laurens, Orsero, Cérède, Chapon, Gibert, Hénin, Delpeyrier, Simone Burty,

Et ses nombreux amis.

Nos remerciements vont à tous ceux qui l'ont prise en charge et soutenue à l'hôpital de Blligny, Paris-18<sup>e</sup>, et en particulier aux docteurs Viau et Darné.

La levée de corps aura lieu le mardi 28 septembre à son domicile, 21, rue Vauvenargues, Paris-18<sup>e</sup>, à 14 heures. La cérémonie religieuse se tiendra à 14 h 30 en l'église Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières, Paris-18<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ivry.

Famille Parrot-Gibert, 126, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

—

**RUBRIQUE IMMOBILIÈRE**

*Parution lundi daté mardi*  
► **TARIF ABONNÉS :**  
FORFAIT 5 LIGNES  
(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : **430 F TTC / 65,55 €**

4 Parutions : **600 F TTC / 91,46 €**

100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- *Bouclage vendredi 12 h.* -

☎ **01.42.17.39.80**

Fax : **01.42.17.21.36**

— Sa femme, Claire Squires-Sipos, Ses filles, Gala et Eliet, Ses parents, Sa sœur et ses frères, Et toute sa famille, ont la tristesse d'annoncer le décès soudain de

**Joël SIPOS**, psychiatre, psychanalyste, maître de conférences à l'université Paris-VII.

Nous t'avons tant aimé !

L'enterrement aura lieu le lundi 27 septembre 1999, à 15 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, 42, avenue Marx-Dor-moy, 92220 Bagneux.

Réunion à l'entrée principale du cimetière.

Claire Squires-Sipos, 22, rue Bergère, 75009 Paris. Brigitte et Paul Sipos, 41, rue Vineuse, 75116 Paris.

— L'équipe de la consultation médico-psychologique enfants et adolescents de Vélizy et l'Association pour la réadaptation et l'insertion sociale (ARIS), s'associent à la douleur de la famille de

**Joël SIPOS**, psychiatre-psychanalyste, ancien directeur de la consultation médico-psychologique.

Joël Sipos reste pour nous celui qui savait allier l'approche humaine, la subtilité clinique et un inlassable désir de recherche.

Nous perdons aussi un ami.

Les obsèques ont lieu le lundi 27 septembre 1999, à 15 h 45, au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine).

— L'Association psychanalytique de France a la tristesse d'annoncer le décès de

**Joël SIPOS**  
et adresse ses sincères condoléances à sa famille.

— Le directeur et le président du conseil scientifique de l'UFR Sciences humaines cliniques de l'université Paris-VII-Denis-Diderot, le personnel enseignant chercheur et le personnel administratif ont la douleur de faire part du décès de leur collègue

**Joël SIPOS**, maître de conférences.

— Le directeur du laboratoire de psychopathologie fondamentale et psychanalyse, les enseignants chercheurs, les chercheurs et le personnel administratif ont la douleur de faire part du décès de leur collègue

**Joël SIPOS**, maître de conférences.

— M<sup>me</sup> Honoré Romane, née Caffort, Les familles Romane, Vieilledent, Sauval, Parents, amis et alliés ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

**M. Honoré ROMANE** proviseur honoraire, résistant et déporté à Buchenwald,

survenu le 22 septembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 25 septembre, à 11 Heures, en l'église de Beaucueil (Bouches-du-Rhône).

— Le président et le conseil d'administration de Pro-BTP.

Le président et le conseil d'administration de BTP-Retraite, La direction et le personnel des caisses de retraite et de prévoyance du bâtiment et des travaux publics

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jacques PECHENART**, ancien directeur de la CNRO, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Nice, le 21 septembre 1999.

Les obsèques ont été célébrées à Nice, le jeudi 23 septembre, en l'église du Sacré-Cœur.

Pro BTP, 7, rue du Regard, 75294 Paris Cedex 06.

—

**Associations communiquez vos**

*Assemblées générales*

tous les jours dans le Carnet

**Tarif à la ligne**  
**120 F TTC / 18,29 €**

☎ **01.42.17.39.80**

Fax : **01.42.17.21.36**

— Sa famille, ses amis, ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de

**M<sup>le</sup> Marcelle THOUVIGNON**, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 septembre 1999, à Fontenay-aux-Roses.

Les obsèques religieuses seront célébrées le 27 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>er</sup>.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Famille Thouvignon, 131, boulevard Diderot, 75012 Paris.

—

**Anniversaires de décès**

**Nicole TAITZ**, 1945 - 1968

Tous ses camarades de l'ONSERT et amis du symbolisme, ne l'ont pas oubliée.

— Il y a dix ans, en septembre 1989,

**BOUKARI Mohand**, dit *Méziane*,

nous quittait.  
Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

—

—

**Débats**

— A l'occasion de la parution de *Israël Palestine, l'égalité ou rien*, par Edward Saïd,

« La Fabrique-Éditions » et *Le Monde* vous invitent à un débat avec l'auteur et Uri Eisenzweig (Rutgers University). Modérateur : Alain Brossat (Paris-VIII). **Judi 30 septembre 1999, à 18 heures**

Institut des sciences politiques amphithéâtre Boutny, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Information permanente : Tél. : 01-45-82-77-77.

**Rectificatif**

— Dans l'avis de décès de

**Danielle AZICRI**,

paru dans le *Monde* du 24 septembre, il fallait lire :

Une bénédiction aura lieu le vendredi 24 septembre 1999, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette (Métro Duplex), à 15 h 15, suivie des obsèques au cimetière de Bagneux.

—

—

—

—

—

—

—

**CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à LIGNE**  
**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**  
**136 F TTC - 20,73 €**  
**TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES**  
**520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. - 62 F TTC - 9,45 €**  
**THÈSES- ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**  
*Nous consulter*  
**☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42**  
**Fax : 01.42.17.21.36**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Les Ateliers Tamalet importent des perles de Tahiti, du Japon, de Chine. Ils vous font bénéficier de prix exceptionnels et réalisent le modèle de votre choix.

Enfilages, Créations personnalisées de joaillerie sur place.

**01.42.00.21.71 - Paris (10<sup>e</sup>)**

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

# La Basse-Normandie galope au rythme de ses chevaux

Dimanche 26 septembre, le cheval est célébré par une journée nationale dans toute la France. Entre Deauville et Alençon, dans la première région d'élevage de l'Hexagone, il fait partie de la vie quotidienne. Tout comme à Pompadour, en Corrèze, où va s'installer l'administration des Haras nationaux

## DEAUVILLE

de nos envoyés spéciaux

Les barrières blanches, à perte de vue, signalent l'étendue du domaine. Aux abords, de rares vaches montent une garde roturière. Non loin de Lisieux, près de Vimoutiers (Orne), un eden vert abrite le haras du Mezeray. Maître des lieux, Charles-Henri de Moussac, tenue décontractée d'un parisien chic en week-end, tend à son visiteur la photo d'un poulain baie à l'air fier. Il a quelque raison de l'être. Il s'est vendu 6 millions de francs en août aux enchères de Deauville. Sans se donner trop de mal pour mériter sa valeur : hormis celui d'être bien né. Sa prime jeunesse s'est passée à fôlater, la nuit, dans les herbages, à dormir, le jour, à l'abri des mouches dans un box dont la porte barreaudée a laissé le soleil caresser sa robe. Il a tété le lait de sa mère gorgée, l'hiver, d'avoine et d'orge avec parfois une cuillerée de miel. Sans

compter les carottes à profusion, les soins du maréchal-ferrand pour veiller à la rectitude de ses aplombs. A cause du prix exceptionnel de la saillie – 800 000 francs –, ce prince des herbages aura coûté un peu plus de 1 million pour sa vie de cocagne, pendant un an et demi.

« Une vente comme celle-ci compense bien des déconvenues », soupire M. de Moussac. Elever des chevaux de sang est devenu un « business » comparable « à la Bourse », explique-t-il. « On doit savoir anticiper, repérer les étalons qui seront à la mode dans trois ans pour faire les croisements décidés aujourd'hui qui marcheront demain. » Pour cet héritier fortuné, « conditionné » dès son jeune âge par son père pour reprendre l'affaire, le risque rapporte – 40 salariés, 30 millions de chiffre d'affaires – parce qu'il a pu concilier respect des règles de l'art et contraintes du marché.

Depuis des siècles, l'humidité du climat et la richesse des sols ont imposé la spécialisation de la Basse-Normandie, première région française d'élevage équin. Dans le Pays d'Auge, autour de Deauville, on compte, dit-on, un haras tous les 4 km<sup>2</sup>. Dans la Manche, l'Orne, le Calvados, se côtoient une multitude d'éleveurs privés et deux Haras nationaux : Saint-Lô (Manche) et Le Pin (Orne). L'Orne est plutôt spécialisée dans l'élevage du pur-sang anglais, le Calvados – qui organise en octobre les « équidays », vitrine des diverses facettes de la filière – est la terre de prédilection du trotteur, la Manche est le berceau de race du selle français, tourné vers le sport, notamment le saut d'obstacles.

Une étude menée à la demande des professionnels regroupés dans le Conseil des chevaux de Normandie a montré la « très haute image emblématique » du cheval, pour les

Bas-Normands comme pour les autres Français : la région d'Omaha Beach, de Deauville et de Camembert s'identifie d'abord à la mer ; puis au débarquement de 1944 ; ensuite au cheval ; après seulement au lait et aux pommes ! La filière équine revêt assez d'importance pour que la moitié d'une journée de travail sur l'économie bas-normande, organisée au printemps par l'association Normandie-développement, émanation de la Datar, lui ait été consacré.

## DÉMARCHE COMMUNE

Les collectivités locales, notamment la région, jouent ici pleinement le rôle d'acteur du développement. Elles ont contribué au financement d'un Institut de pathologie du cheval. Cinquante millions de francs ont été débloqués sur les six années de la dernière génération de contrat de plan Etat-Région. Dans le contrat 2000-2006, la région a prévu de porter son effort à 70 millions. L'Etat pourrait verser 7 millions, contre 3 précédemment. Le partage de l'enveloppe Etat-Région va se faire, sans doute dans la douleur, au sein du Conseil des chevaux. C'est sous l'impulsion du conseil régional et des trois conseils généraux que s'est constitué ce Conseil des chevaux en 1997. Certes, la filière demeure atomisée. Mais cette amorce de démarche commune est d'autant plus remarquable qu'à l'échelon national, les différents acteurs s'ignorent souvent, se détestent parfois.

Paradoxe normand : d'après les calculs du Conseil des chevaux, l'ensemble de la filière est globalement déficitaire. Le cheval serait une... vache à lait pour les pouvoirs publics. Arnaud Evain, secrétaire général du conseil des chevaux et organisateur des ventes *fences*

(ventes de chevaux de sports), explique que toutes aides confondues, la filière reçoit ici, chaque année, 49 à 50 millions de francs. Tous prélèvements confondus (y compris celui sur les jeux), elle apporte à l'Etat et aux collectivités locales 220 à 350 millions annuels. Autrement dit, comme l'explique Arnaud Evain, « plus ça va bien pour la filière, mieux ça va pour les caisses de l'Etat et des collectivités territoriales ». Si les chevaux continuent de peupler la campagne normande, c'est parce que cette activité économique est aussi une « activité plaisir » pour de nombreux acteurs et qu'elle compte son lot de « gros gagnants », affirme M. Evain. Une bonne partie des perdants est motivée par l'espoir de passer, un jour de chance, dans l'autre catégorie, par la grâce d'un étalon miracle ou d'un athlète-cheval hors du commun.

Les chiffres vertigineux, les records qui tombent chaque année, masquent une réalité moins flamboyante. Les éleveurs de galopeurs se plaignent d'une fiscalité beaucoup plus lourde qu'en Grande-Bretagne et surtout qu'en Irlande, leurs deux principaux concurrents. Les éleveurs de trotteurs, eux, ne sont pas encore sortis d'une crise de surproduction traversée depuis plusieurs années. Les éleveurs de chevaux de sport tirent peu d'argent de la vente de leurs produits, lorsque ceux-ci ne sont pas de très haut niveau.

En fait, comme d'autres secteurs, l'économie du cheval en Basse-Normandie doit jouer le jeu de la mondialisation, montrer sa compétitivité. « Les éleveurs qui s'en sortent sont ceux qui ont pu jouer la carte internationale », souligne M. de Moussac, par ailleurs président du syndicat des éleveurs de chevaux de

## 7 000 emplois pour près de 60 000 équidés

● **Production.** En 1998, 29,99 % des chevaux de sang recensés en France sont nés en Basse-Normandie. Près de 60 000 équidés vivent dans la région.

● **Emplois.** La filière induit 7 000 emplois (14 % des emplois nationaux de la filière), ce qui équivaut à la moitié de l'emploi salarié agricole de Basse-Normandie.

● **Chiffre d'affaires.** 1,5 milliard de francs par an, près de trois fois plus que la pêche ou la conchyliculture.

● **Ventes aux enchères.** En 1998, la vente de 2 250 équidés a généré 225 millions de francs de chiffre d'affaires.

● **Sols.** 10 % de la surface totale de la région est consacré à l'élevage, dont 115 000 hectares d'herbages uniquement utilisés par les chevaux.

(Sources : Conseil des chevaux de Normandie, Haras nationaux)

sang. Du côté des haras nationaux, on souligne aussi la nécessité d'innover, pour s'adapter. Les plus gros sont les mieux armés, pour les plus petits, c'est affaire de passion plus que d'argent. Les plus menacés sont les structures intermédiaires. Dans ce contexte, les emplois de la filière, trop liés à l'élevage, ne sont pas assez diversifiés. Exemple : l'Europe ne compte que deux fabricants de sulkies, pour les courses de trot attelé. Tous deux sont en Scandinavie, alors que le Calvados regorge de trotteurs...

Jean-Louis Andreani  
et Béatrice Jérôme

## PROFIL

### PHILIPPE AUGIER, DES ENCHÈRES À LA POLITIQUE

Le cheval est le meilleur ami de l'homme... politique. Philippe Augier est presque assuré de devenir maire de Deauville, un jour. Ce ne sont ni son look BCBG, ni son poste d'adjoint au maire UDF, ni son pedigree de « Normand d'adoption » qui lui permettent d'espérer un tel destin : rarement élu local aura incarné à ce point la richesse économique de sa région. Ancien président du mouvement des Jeunes giscardiens en 1974, il prend la tête

de l'Agence française des ventes de pur-sang en 1977. Un an plus tard, il décide d'installer le siège de son agence dans la station balnéaire. Aux municipales de 1995, Anne d'Ornano, maire sortant (div.d.), l'appelle pour figurer sur sa liste.

Grâce à ses efforts, Deauville a conservé son rang de principal marché de pur-sang en Europe et demeure parmi les quatre premières places du monde. Après le marasme des années 80, les ventes atteignent des sommets depuis trois ans.

Philippe Augier, cinquante ans, se défend de se servir de son activité professionnelle pour son action politique. La ville, son casino, ses palaces, ses champs de courses servent de « base arrière » à son métier. Sans que jamais il ne puisse être pris en flagrant délit de mélange des

genres. Pourtant chaque année, fin août, il est certain de découvrir sa photo dans les journaux locaux. Des entretiens consacrés aux ventes popularisent son image. A la recherche des meilleurs « produits », Philippe Augier « laboure » la région, tel un député qui parcourt sa circonscription. Au pupitre, chaque soir de vente, contemplant le parterre fébrile des acheteurs, il savoure son plaisir « de constater [qu'il] les a tous réunis » dans une ambiance de meeting électoral. « L'élevage est un métier où il faut sans cesse renouveler les sangs », affirme-t-il. Mais le politique Philippe Augier s'en voudrait d'avouer qu'il verrait bien Anne d'Ornano lui céder son fauteuil de maire... dès 2001.

Béatrice Jérôme

## Un nouveau départ pour Pompadour, en Corrèze

### TULLE

de notre correspondant

Pompadour croit de nouveau dans le cheval. Après des périodes de doute, de crise et de déclin, l'économie locale de cette partie de la Corrèze, liée depuis plus de deux siècles au cheval, semble retrouver un nouveau souffle. En rachetant, en 1761, le château qu'il avait offert à la sulfureuse marquise – où elle ne vint qu'une fois –, Louis XV créa le Haras royal au pied des tours de Pompadour. L'activité de ce haras, devenu national, est aujourd'hui complétée par la seule jumenterie d'Etat de France et par l'Institut du cheval, un organisme scientifique et technique de haut niveau. Un hippodrome au charme suranné prolonge, depuis 1837, l'activité du Haras national, spécialisé dans les animaux anglo-arabes et arabes. Avec un parcours vallonné de 25 hectares, le site, idéal pour les courses d'obstacles et le cross, est l'objet d'un programme de rénovation de 7 millions de francs.

## PROCÉDURE DE RÉHABILITATION

Amorcé par les travaux de rénovation du Haras national (qui a souffert pendant l'été de l'incendie accidentel d'une de ses écuries), puis par ceux de son hippodrome, le renouveau du pôle du cheval de Pompadour vient de franchir une étape décisive avec le lancement d'une procédure de réhabilitation du village du Club Méditerranée ; en attendant l'arrivée plus que probable, d'ici à la fin de l'année, de l'Établissement public des haras nationaux, réformé et délocalisé (lire ci-

dessous), avec l'appui du premier secrétaire du PS, député de la circonscription, François Hollande.

En 1972, cette carte de visite liée au cheval avait incité Gilbert Trigano à créer l'un des villages du Club sur la commune voisine de Beyssac, en le spécialisant dans l'équitation. Mais l'activité de ce village de 468 lits n'a jamais décollé réellement. Les locaux vieillissants nécessitaient d'importants travaux. Après sa période de fermeture annuelle, le Club a bien failli ne pas rouvrir ses portes, si ce n'est pour la formation des G.O., à laquelle le nouveau PDG, Philippe Bourguignon, envisageait de l'affecter.

Mais la jeune communauté de communes du pays de Pompadour (3 200 habitants) a entrepris de faire fructifier l'image cheval de Pompadour. Quatre-vingt-dix emplois permanents, une centaine de G.O., quelque 12 millions de francs de retombées locales annuelles étaient en jeu. Une société d'économie mixte a été constituée le 9 juillet entre trois partenaires principaux : la communauté de communes, le Club et la Caisse des dépôts et consignations. Elle est devenue propriétaire de l'ensemble des terrains (60 hectares) et des installations du village pour 1 franc symbolique. C'est elle qui conduira les opérations de rénovation. 28,8 millions seront consacrés à ce réaménagement, pour lequel François Hollande est allé décrocher une subvention de 2 millions auprès du secrétariat d'Etat au tourisme.

Jean-Marc Laurent

## Les Haras nationaux réformés

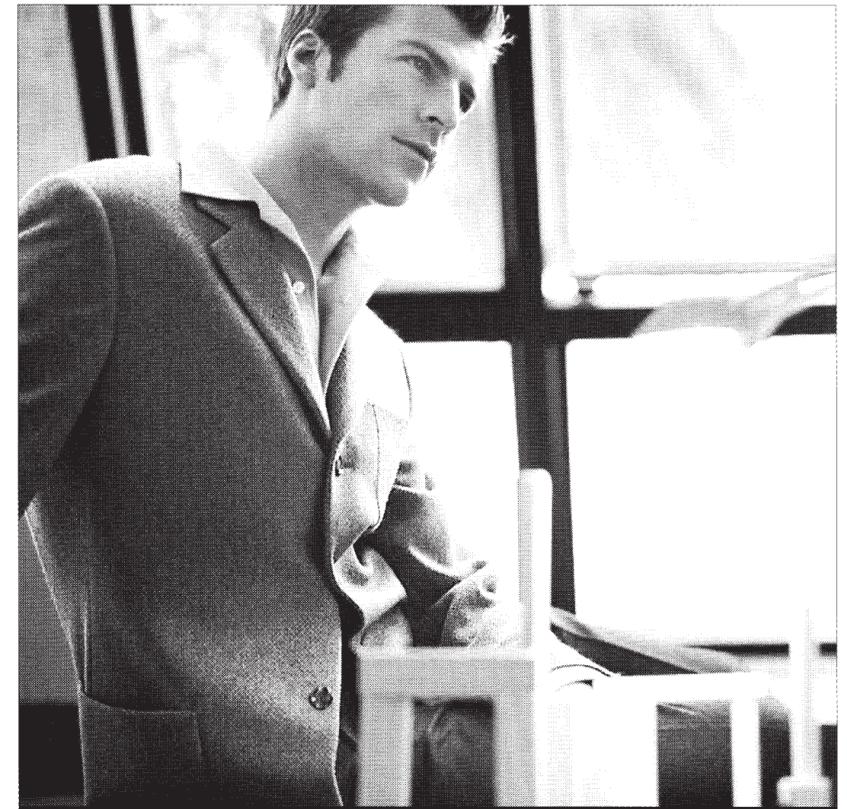
ÉVOQUÉE depuis des années (*Le Monde* du 24 juillet 1996), la réforme des Haras nationaux a finalement vu le jour, sous la forme de deux décrets du 2 juillet. Ce service du ministère de l'agriculture est scindé en deux : d'une part, une sous-direction du cheval rattachée à la direction de l'espace rural et de la forêt du ministère, afin de souligner, ce qui est nouveau, le rôle du cheval dans l'aménagement du territoire et le développement local ; d'autre part, un Établissement public administratif (EPA), qui devrait s'installer à Pompadour, en y absorbant l'Institut du cheval. L'EPA des Haras nationaux, sous la tutelle de la nouvelle sous-direction, conserve son autonomie.

Le gouvernement précédent avait envisagé une transformation en établissement public industriel et commercial (EPIC). Plus simple – la réforme est d'ordre réglementaire et non législatif –, le choix de l'EPA a été largement motivé par

des considérations d'ordre social : devenus membres d'un EPIC, les agents des Haras, chez qui la CGT est majoritaire, auraient perdu leur statut de fonctionnaires. Sur le fond, la finalité est la même : il s'agit de répondre à la principale critique faite aux Haras, en développant un meilleur partenariat avec les professionnels de la filière.

Quitte à faire grincer des dents, le ministre de l'agriculture a souhaité que ce ne soit pas un homme du sérail qui conduise cette réforme, dont l'objectif affiché est de dynamiser l'action des Haras : s'il est cavalier, ancien *gentleman-ri-der*, le directeur du nouvel EPA, Christian Ferté, était depuis 1994 chef du service de communication du ministère de l'agriculture (*Le Monde* du 6 août). L'actuel chef du service des Haras, Yves Berger, prend la tête de la nouvelle sous-direction du cheval du ministère de l'agriculture.

J.-L. A.



## Ermenegildo Zegna

**Soft.** Des costumes et des vestes réalisés dans de nouvelles coupes avec les tissus les plus légers et les plus fins. Des vêtements agréables à porter qui offrent une grande liberté de mouvement. Tels sont les avantages de la ligne Soft qui trouve sa meilleure expression dans la **Sweater Jacket**, une veste à porter comme un pull-over, non doublée mais aux finitions intérieures impeccables.

10 rue de la Paix 75002 Tél. 01 42 61 67 61  
48 bis rue François 1<sup>er</sup> 75008 Tél. 01 56 84 14 00  
368 rue Saint-Honoré 75001 Tél. 01 42 60 95 86  
Le Bon Marché - Galeries Lafayette

Soft : souple

**CALVITIE**

Des cheveux naturels et définitifs grâce aux techniques médicales les plus modernes.

**CLINIQUE MATIGNON**  
5 AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE  
TÉL: 01 53 83 79 79 - 3615 INFO CHALUVE  
www.clinique-matignon.com

## HORIZONS

ENQUÊTE

# Qui a abattu le DC-9 de Palerme ?

**L** est 20 h 46, le 27 juin 1980. Avec deux heures de retard, le DC-9 de la compagnie Itavia a décollé de l'aéroport de Bologne à 20 h 08. Il s'apprête à amorcer sa descente sur Palerme. Le temps est superbe et le vol IH 870 se déroule sans problème. Dans une vingtaine de minutes, les soixante-dix-sept passagers et quatre membres de l'équipage pourront admirer le coucher de soleil sur le golfe de Palerme. Le commandant Domenico Gatti est en contact radio avec l'aéroport de Fiumicino, à Rome. « C'est le 870. Bonsoir Rome. Est-il possible de se placer au niveau 250 ?

— Oui, affirmatif. Vous pouvez descendre encore un peu plus, répond Rome.

— Merci, nous quittons le niveau 290 (8 800 mètres). »

20 h 50. Rome : « IH 870, vous avez laissé l'île de Ponza à 3 miles sur la droite. Donc, tout va bien comme cela pour Palerme.

— Très aimable, merci, nous sommes presque à 250.

— Parfait. Vous nous avertissez aussitôt que vous êtes en contact avec Palerme.

— Oui, Papa, Alfa, Lima. Nous nous sommes déjà calés sur la fréquence et nous avons la balise de Ponza.

— Parfait. Alors navigation normale vers Palerme. Maintenez le 250 et rappelez Alfa. »

Le DC-9 immatriculé I-TIG1, piloté par le commandant Gatti et son second, Enzo Fontana, poursuit tranquillement sa route. A 20 h 56, les deux pilotes recontactent le centre de contrôle aérien régional de Rome en demandant si l'autorisation d'atterrir a été donnée par Raisi, l'aéroport de Palerme.

— Rome : « Reçu. Vous avez l'autorisation. Aucun retard n'est prévu. Nous vous appellerons pour la descente. »

21 h 04, Rome : « Lorsque vous serez prêts, vous avez l'autorisation de descendre à 110. Rappelez lorsque vous serez à 150. »

Mais l'IH 870 ne rappellera jamais. Aux sept appels successifs de Rome, seul répondra le silence. Sur l'enregistrement de la boîte noire récupérée sept années plus tard à 3 850 mètres au fond de la mer Tyrrhénienne, une seule exclamation : « Guar... » (« guarda » : regarde). Puis, plus rien après le cri du commandant Gatti, qui a sans doute vu quelque chose s'approcher à grande vitesse sur le côté droit de l'appareil. Un chasseur ? Un missile ? Dix-neuf ans plus tard, rien ne permet de l'affirmer avec certitude. L'opérateur radio de Rome appelle deux avions d'Air Malta qui circulent dans la zone et leur demande d'essayer d'entrer en contact avec le DC-9. IH 870 ne répond plus. Le dernier signal lumineux (plot) enregistré par le radar de Fiumicino est à 20 h 59 et correspond aux coordonnées de 39°54 latitude nord et 12°55 longitude est, c'est-à-dire au nord-ouest de l'île d'Ustica, située au nord de la Sicile. Trois autres signaux lumineux sont également visibles sur la droite du DC-9, dont l'un traverse sa trajectoire. Bien qu'au moins sept centres radars surveillent le ciel au moment même de la catastrophe, il est toujours impossible d'établir aujourd'hui ce qui s'est exactement passé ce 27 juin 1980. Car outre les radars civils, ceux de la défense aérienne italienne, des bases de l'OTAN de Sigonella (Sicile) et de San Vito dei Normanni (Brindisi) ainsi que ceux du porte-avions américain *Saratoga* en rade dans le port de Naples scrutent le ciel. Les informations communiquées seront soit tronquées, soit incomplètes, soit carrément refusées.

Et pourtant, dès le lendemain du drame, alors que les recherches ont permis de localiser les débris du DC-9 et de repêcher une vingtaine de corps flottant à la surface, le ministre des transports de l'époque, Rino Formica, a déjà une idée précise de ce qui a pu se produire. Le général Saverio Rana, président du registre aéronautique et responsable de la sécurité aérienne, l'a informé avoir reçu des informations selon lesquelles « le DC-9 a été approché par un objet volant non identifié et touché par un missile ». Ces déductions ont été tirées de



Le corps d'une des victimes retrouvé en mer près d'Ustica après le crash du DC-9.

l'analyse des enregistrements radars effectués par les militaires. « J'ai eu l'impression, confie le ministre, que le général Rana [aujourd'hui décédé] voulait maintenir une certaine réserve sur ce qu'il considérait comme un secret militaire. » Donc, quelques-uns savaient, et la vérité aurait pu rapidement éclater au grand jour. C'est alors que toutes les portes se sont fermées, que l'on a commencé à détruire et à falsifier les preuves, à créer des fausses pistes, à mentir, à dénier, à construire un mur de silence. Pourquoi ? Que fallait-il cacher à tout prix ?

Lorsque, le 5 juillet, le parquet de Palerme demande la saisie de tous les enregistrements radars de la région sud de la mer Tyrrhénienne, l'état-major de l'aéronautique militaire affirme le même jour qu'il n'y avait aucun appareil militaire transalpin dans cette zone à l'heure de l'accident. Les relevés radars fournis par les centres de Palerme, Borgo Piave (sud de Rome) et Licola (Naples) sont incomplets, voire falsifiés. Sur ceux de Palerme, il manque huit minutes d'enregistrement au moment même du crash, sous prétexte que la bande a été changée à cet instant précis. Lorsque, quelques années plus tard, des compléments sont demandés au centre de Licola, l'aéronautique fait savoir que les registres ont été détruits pour faire de la place. Les centres de Syracuse et de la défense aérienne de Martina Franca (Pouilles) refusent de

Salvatore Loi raconte que, le même soir, il avait reçu un plan de vol pour un avion au nom de code « 56 » sur la même route que le DC-9 (Ambra-13) et qu'il se serait agi d'un Tupolev en direction de Varsovie avec peut-être à son bord le colonel Kadhafi

transmettre leurs données pour des raisons de sécurité militaire.

Officiellement, cinq hypothèses sont retenues par la commission d'enquête du ministère des transports, qui commence ses investigations : collision, bombe, missile, transport de matériel dangereux et cause technique en raison de l'âge de l'appareil, vieux de quinze ans. Les autorités militaires aériennes font le maximum pour accréditer cette dernière thèse. Le président



**Le 27 juin 1980, un DC-9 d'Itavia, avec 81 personnes à bord, explosait en vol peu avant sa descente sur Palerme. Les enquêteurs**

**ont mis dix-neuf ans pour percer quelques secrets militaires. Presque simultanément, un Mig-23 libyen avait été abattu par des avions de chasse italiens et, peut-être, américains ou français. Ces derniers auraient-ils confondu le DC-9 avec l'avion personnel du colonel Kadhafi ? Quatre généraux italiens sont traduits en justice pour « haute trahison » et « atteinte aux organes constitutionnels »**

Le juge Priore sur les lieux où est tombé le Mig-23 libyen.



CARLO PACONE/CONTRASTO

d'Itavia, Aldo Davanzali, s'insurge contre la campagne de presse dénonçant « le cercueil volant » et maintient que son avion a été abattu par un missile. Il sera inculpé de « diffusion d'informations fausses et tendancieuses » et l'autorisation de poursuivre ses activités lui sera finalement refusée en décembre 1980. Mais alors que tout est déjà bétonné et qu'une partie de bras de fer inégale commence à se jouer entre les enquêteurs et les autorités survient un fait nouveau, vingt et un jours après la catastrophe.

Le 18 juillet, la carcasse d'un Mig-23 libyen est retrouvé à proximité de Castelsilano, sur les montagnes de Calabre. Le pilote, mort, est encore dans le cockpit. Officiellement, l'avion s'est écrasé la veille au soir et les médecins légistes Erasmo Rondanelli et Anselmo Zurlo confirment que le décès d'Ezzedine Koal remonte bien à une journée. Tripoli confirme que son pilote a été victime d'une attaque cardiaque alors qu'il était en vol d'entraînement dans l'espace aérien international. Le ministre de la défense italienne, Lelio Lagorio, appuie cette version des faits sans pour autant expliquer comment un appareil étranger a pu pénétrer la couverture radar de la péninsule sans être repéré. Le corps du pilote est rendu aux autorités libyennes le 27 juillet, ainsi que la boîte noire et les documents de bord. Le Mig-23 sera lui aussi restitué le 6 octobre, après une intervention de Fiat, dont, à l'époque, le régime de Mouamar Kadhafi est actionnaire. Aucun examen approfondi de l'épave ne sera effectué par les militaires italiens qui s'en sont emparés. D'autres débris seront même découverts dix ans plus tard par des chercheurs de champignons.

L'épisode est clos en dépit des nombreuses contradictions entre les témoignages des habitants et les conclusions ultérieures des experts médicaux, qui attestent que la mort du pilote remonte finalement à au moins une quinzaine de jours. Les questions posées sur la concomitance entre les crashes du DC-9 et du Mig-23 restent sans réponses. Dix-neuf ans après les faits, le juge Rosario Priore — qui vient de conclure l'instruction — affirme que le corps du pilote a été congelé pendant trois semaines dans un frigo-bar de la base aérienne Gioia del Colle (Pouilles) afin de donner le temps nécessaire au maquillage de l'épave et éviter aussi la corrélation entre la disparition des deux appareils. Ce qui explique que dans un premier temps le corps avait — si l'on peut dire — l'apparence de la fraîcheur et s'est ensuite décomposé à une vitesse anormale ainsi que les examens des organes l'ont déterminé. Quant au frigo-bar, il fut détruit la veille de la découverte du Mig-23 parce que « hors d'usage ».

**S**i effectivement le Mig-23 a été l'un des acteurs de la catastrophe d'Ustica, que venait-il faire dans la mer Tyrrhénienne ? A-t-il été abattu et par qui ? A-t-il heurté, accroché le DC-9, afin d'échapper à des poursuivants ? Autant de questions qui impliquent qu'il n'était donc pas seul dans le ciel de la Méditerranée en ce beau soir d'été et qu'une bataille aérienne a pu se produire causant la perte de l'avion civil. L'Italie, la France, les Etats-Unis, l'OTAN assurent, tous en chœur, qu'aucun de leurs avions ne se trouvait dans les parages, qu'aucune opération ou manœuvre n'avait lieu et que, donc, ils sont totalement étrangers à ce qui est survenu.

Pourtant John Macidull, expert du National Transport Safety Board de Washington, affirme au juge Giorgio Santacroce dès le mois de novembre 1980, après examen des relevés radars de Fiumicino, que le DC-9 a explosé en vol peu après qu'un appareil plus petit et plus rapide se fut approché de lui en effectuant un virage dans sa direction. Et il ajoute : « Un ou plusieurs objets non identifiés ont traversé la zone de l'incident, d'ouest en est, à grande vitesse et au moment même où l'incident s'est produit. » Son analyse est confirmée, en août 1982, par un autre expert, John Tranque, qui parle d'un virage à 90° en direction du DC-9, comme s'il s'agissait « d'un chasseur passant à

l'attaque ». L'analyse des débris récupérés en mer effectuée par l'Accident Investigation Board, organisme situé dans le Kent en Grande-Bretagne, exclut l'hypothèse d'un engin placé à bord. Et cela d'autant plus que l'appareil est parti avec deux heures de retard et que le système de minuterie l'aurait donc fait sauter sur l'aéroport de Palerme.

La commission d'enquête du ministère des transports, présidée par Carlo Luzzatti, présente, au mois de mars 1982, ses conclusions selon lesquelles le DC-9 a été victime d'un engin explosif, sans qu'il soit possible de déterminer si la déflagration s'est produite à l'intérieur ou à l'extérieur, et recommande donc que les restes de l'avion soient repêchés. Le projet de

**Quinze personnes liées de près ou de loin au drame de l'avion d'Itavia sont mortes, et pour bon nombre d'entre elles, dans des circonstances non élucidées**

récupération, estimé à 10 milliards de lires, est estimé trop coûteux et le rapport restera dans un tiroir.

Un nouveau juge d'instruction, Vittorio Bucarelli, nommé, en novembre 1994, un collège de six experts (commission Blasi) chargés de déterminer les causes de la catastrophe. Leurs conclusions seront rendues cinq années plus tard. Entre-temps, 6 milliards de lires ont finalement été débloqués et l'Institut français de recherches pour l'exploration de la mer (Ifremer) récupère, au printemps 1987, avec son sous-marin *Nautile*, environ 70 % des débris de l'épave ainsi que les deux boîtes noires. Manque cependant la partie arrière droite du fuselage, celle qui a été touchée par l'explosion et dont les caractéristiques auraient permis de déterminer de quelle nature était la charge et de quel endroit est venue la déflagration (intérieur ou extérieur). Ce qui a fait dire au général Pasquale Notarnicola, chef des services secrets militaires, que « la vérité a été laissée au fond de la mer ». Pourquoi ? La question doit être posée à Ifremer. Les journaux italiens ne se sont jamais privés de dire que le choix de cet institut n'était pas judicieux en raison de l'implication supposée d'avions français dans cette tragédie.

Néanmoins, la commission Blasi est arrivée à la quasi-certitude que le DC-9 a bien été abattu par un missile, après un travail sérieux et scientifique qui permet à l'un des experts d'affirmer que « sur la base de la documentation examinée, nos conclusions ne sont pas discutables », même s'il n'est pas possible de préciser « le type, la nature, la provenance et l'identité » de ce missile. Le ministre de la défense, Valerio Zanone, contre-attaque immédiatement ordonnant à son tour une commission d'enquête (Pratis) qui, après six mois de travail, exonère les militaires et conclut à la piste de la bombe. Franco Pisano, chef d'état-major de l'aéronautique militaire, affirme catégoriquement « qu'il n'y avait aucun avion italien en vol, ni même un avion de chasse. Quant aux responsabilités étrangères, il n'a pas été possible de vérifier l'éventuelle activité d'avions américains opérant à partir des bases d'Aviano, Capodichino et Sigonella, car les autorités américaines ont déclaré que les documents relatifs à cette période avaient été détruits ».

Le juge Bucarelli réplique et demande à la commission Blasi de déterminer dans les soixante jours le type et l'origine du missile. A cette occasion, deux des experts remettent en cause cette thèse alors que les autres la maintiennent et précisent qu'il s'agit probablement « d'un engin à rayon limité avec une tête téléguidée (semi-active) ou à rayons infrarouges de type avancé ».





# Economie : l'inconnue américaine

**LA PROSPÉRITÉ** de l'économie américaine est-elle durable ? La question se pose avec de plus en plus d'insistance non seulement outre-Atlantique mais également en Europe, dont l'avenir économique dépend directement de celui des Etats-Unis. Le Fonds monétaire international vient d'indiquer, dans ses *Perspectives économiques* annuelles, que la croissance américaine serait bien plus forte que prévu cette année (la richesse nationale devrait y progresser de près de 4%). Si la tendance continue en l'an 2000, les Etats-Unis vont pouvoir célébrer, en février prochain, « la plus longue période de croissance depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », selon les économistes du FMI.

Mais le FMI est inquiet. Optimiste quant aux perspectives de l'économie mondiale pour l'an 2000, il semble, à l'inverse, préoccupé par l'inconnue américaine. Il se montre très sceptique face aux partisans de la thèse de la « nouvelle économie », supposée permettre aux Etats-Unis d'en finir définitivement avec la succession classique des cycles de croissance et de récession. Les hausses de productivité observées au cours des deux dernières années aux Etats-Unis pourraient n'avoir été que temporaires. « En dépit des forces évidentes de l'économie, il ne fait aucun doute qu'un ralentissement significatif vers des niveaux plus soutenables se produira prochainement. La seule question est : quand ? », peut-on lire dans le chapitre « Etats-Unis » du rapport annuel du Fonds.

## LE DOLLAR REFUGE

A en croire l'analyse du Fonds monétaire, le retour de l'inflation est quasiment programmé aux Etats-Unis. L'économie devra forcément ralentir et les taux d'intérêt augmenter pour que les prix ne dérapent pas. Les dangers sont identifiés du côté des tensions sur le marché du travail, qui se traduisent par un manque de main-d'œuvre qualifiée. L'augmentation du prix des matières premières est un autre facteur de hausse des prix. Le dollar, enfin, n'est plus une valeur refuge et entame vraisemblablement une phase baissière : « Sa valeur est bien supérieure aux niveaux correspondant aux fondamentaux de l'économie », peut-on lire sous la plume des experts du FMI, qui re-

joignent ici les pronostics de certains économistes américains qui, comme Fred Bergsten, président depuis quelques mois une « *crise du dollar* ».

Le cœur du problème, c'est que les Américains vivent au-dessus de leurs moyens et financent leurs déficits sans qu'aucune sanction, jusqu'ici, ait été imposée par les marchés financiers – ceux-ci sont encore et toujours attirés par le refuge du dollar. Depuis deux ans, le déficit de la balance courante a été multiplié par deux, autrement dit c'est le reste du monde qui finance la croissance américaine : la balance courante désigne le solde des échanges commerciaux et des services ainsi que les intérêts et dividendes payés au profit des capitaux étrangers placés dans le pays.

A mesure que l'économie mondiale se réveille et que les capitaux se rendent à nouveau au Japon et dans les pays émergents, les Etats-Unis vont avoir plus de mal à financer leurs déficits. « *Alors que la croissance reprend en Asie, en Europe et en Amérique latine, il devrait être plus difficile de financer le déficit de la balance courante américaine avec les mêmes taux d'intérêt et le même taux de change que dans le passé* », souligne le rapport du FMI. Désormais, les Américains vont donc devoir payer plus cher pour attirer les capitaux du monde entier et financer leur croissance : ils devront avoir des taux d'intérêt plus élevés et un dollar moins apprécié.

C'est pour cette raison, selon le FMI, que l'économie américaine doit ralentir : il lui faut adapter ses besoins de consommation et d'investissement à ses capacités réelles de financement. Il est dangereux que l'économie américaine soit « tirée » comme elle l'est aujourd'hui par Wall Street, avec des résultats boursiers considérablement supérieurs à la progression réelle des profits. Le best-seller du jour, aux Etats-Unis, s'intitule *Dow 36 000* (l'indice Dow Jones est aujourd'hui à un peu plus de 10 000 points) !

Le retour au réel prendra-t-il la forme d'une récession ? Cette hypothèse n'est pas tout à fait exclue. Dans les faits, le destin de l'économie américaine est entre les mains de la Réserve fédérale, comme le soulignent les économistes du FMI. Celle-ci doit anticiper les évolutions à venir avec suffisamment de finesse pour éviter à la fois la sur-

chauffe et l'atterrissage forcé de l'économie.

En attendant, on est en présence d'un « puzzle » économique dont personne n'est encore en mesure d'expliquer la nature. Personne, à commencer par Bill Clinton, ne s'attendait à un tel succès. Le FMI salue la discipline budgétaire américaine (ce n'est pas l'Etat, mais les entreprises qui s'endettent), la finesse de la politique monétaire de la Fed ainsi que les réformes structurelles qui sont allées dans le sens de la flexibilité et de la dérégulation.

## PHÉNOMÈNE SURPRENANT

En dépit de son talon d'Achille – son mode de financement par le recours aux déficits extérieurs –, l'économie américaine étonne par sa vigueur et son extraordinaire ca-

pacité à investir. La croissance exceptionnelle de la productivité, depuis deux ans, est un phénomène surprenant, d'autant plus remarquable qu'on se trouve au pic le plus haut du cycle économique et que de nombreuses personnes peu qualifiées sont entrées sur le marché du travail au cours de la dernière décennie. Les nouvelles technologies sont largement responsables de cette évolution. Et en dépit des risques, les Américains demeurent résolument optimistes. Gregory Mankiw, professeur d'économie à Harvard, disait récemment dans un colloque organisé par le FMI : « *Supposons vraie l'hypothèse d'un crash, quelles en seraient les conséquences pour l'économie ? Pas énormes, je pense.* »

Lucas Delattre

## Les « Fables » de La Fontaine

par Lionel Koechlin



dré Schiffrin semble, aux yeux de nombreux éditeurs, difficilement transposable à la France. Comme le PDG de Calmann-Lévy, Olivier Nora, qui dirigea le Bureau du livre français à New York, beaucoup évoquent une forme d'exception française garantie par « un certain nombre de verrous », au premier rang desquels l'absence d'agents littéraires, les aides publiques à l'édition, l'interdiction de la publicité à la télévision, et surtout le prix unique du livre.

L'existence de ce dernier constitue la différence-clé entre l'Amérique et la France. C'est lui qui rend viables les quelque trois cents librairies indépendantes qui s'intéressent à la création et continuent de prendre des risques sur « *des œuvres en gésine* ». Aux Etats-Unis, où la bataille du discount fait rage et où Barnes & Noble surveille, dit-on, son bénéfice par mètre carré et par jour, les chaînes de librairies sont devenues si puissantes qu'elles peuvent peser sur l'offre éditoriale. Rien de tel en France, où les éditeurs ont réellement la main.

Cela ne veut pas dire qu'il faille relâcher la vigilance. On remarquera que, comme à New York, des librairies indépendantes – et non des moins symboliques : Le Divan, à Saint-Germain-des-Prés, les PUF, boulevard Saint-Michel, bientôt remplacés par un magasin de vêtements Zara – ferment boutique.

## RECTIFICATIFS

### GODOT

Ce n'est pas Marcel Maréchal, comme nous l'indiquions dans *Le Monde* du 21 septembre, mais Patrice Kerbrat qui assurait la mise en scène d'*En attendant Godot* au Théâtre du Rond-Point en 1996.

### MALTRAITANCE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 15 septembre, le chiffre de 40 travailleurs licenciés à la suite de signalements de mauvais traitements sur enfants et de

On notera que l'influence de la distribution s'est fait sentir, dit-on, lorsqu'il s'est agi de trouver un éditeur à une biographie de François Pinault. Que les « transferts » d'écrivains, qui ont fait grand bruit à la rentrée (Daniel Picouly, Jean-Pierre Milovanoff...), laissent craindre un dérapage vers une inflation des à-valoir. Que le prix unique est déjà contourné par des librairies virtuelles. Que tous les verrous, enfin, n'empêchent pas qu'un jour les portes puissent céder.

Mais l'on conviendra que ces « menaces » ne découlent pas toutes de l'impérialisme incriminé. Crier au grand méchant loup américain ne peut tenir lieu de stratégie à long terme pour les éditeurs français. D'autres défis les attendent. Numérisation, dématérialisation du livre, édition sur Internet... qui peut encore douter que ces ouvertures technologiques ne vont pas profondément bouleverser la donne dans les domaines de la transmission des savoirs et de la circulation de la pensée ? Plus que jamais, elles appellent les éditeurs à un devoir d'imagination. La récusation en bloc du modèle américain, si elle devait les détourner de cette tâche essentielle, comporterait pour l'édition française des dangers bien plus graves que ceux qu'elle s'efforce de conjurer.

Florence Noiville

## RECTIFICATIFS

### GODOT

Ce n'est pas Marcel Maréchal, comme nous l'indiquions dans *Le Monde* du 21 septembre, mais Patrice Kerbrat qui assurait la mise en scène d'*En attendant Godot* au Théâtre du Rond-Point en 1996.

### MALTRAITANCE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 15 septembre, le chiffre de 40 travailleurs licenciés à la suite de signalements de mauvais traitements sur enfants et de

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

## ÉDITORIAL

# Racisme en Corse

**L**A France a envoyé ses soldats en Bosnie et au Kosovo pour combattre l'épuration ethnique. Peut-elle, dans ces conditions, tolérer que certains de ses citoyens osent défendre pour eux-mêmes des positions peu différentes de celles des extrémistes serbes ? Bien entendu, non. C'est pourtant ce que vient de faire un groupe nationaliste corse : le FLNC-canal historique. Après s'en être pris, dans la nuit du 17 au 18 septembre, à une famille d'agriculteurs bretons qui venait de s'installer près de Porto-Vecchio et avoir fait sauter tous les bâtiments de la ferme, cette organisation clandestine a publié, le 20 septembre, un communiqué prévenant les « allogènes » que la « terre » corse « ne leur appartient jamais ». Or, ce mouvement ne regroupe pas quelques terroristes isolés. Bien au contraire, ce qu'il est convenu d'appeler sa vitrine légale, A Cuncolta, est le seul groupe nationaliste à avoir des élus à l'Assemblée de Corse, et son animateur, Jean-Guy Talamoni, est celui qui, en leur nom, s'est adressé à Lionel Jospin lors du voyage du premier ministre dans l'île.

« *Allogène* » : « *d'une origine différente de celle de la population autochtone* », écrit *Le Petit Robert*. Distinguer les hommes selon leur origine, cela conduit directement au racisme. Un écrivain corse qui n'a jamais fait mystère de ses convictions nationalistes, Gabriel-Xavier Culioli, crie son dégoût devant cette dérive : « *La Corse n'a pas besoin de petits Le Pen* » (lire son point de vue page 18). Les dirigeants politiques de

l'île, et tout particulièrement tous ceux qui défendent des thèses nationalistes ou autonomistes, sont clairement interpellés par cette dérive inacceptable. Le premier d'entre eux, Jean-Guy Talamoni, devrait s'interdire de continuer à finasser comme il l'a fait sur l'assassinat de Claude Eri-gnac. C'est pourtant ce qu'il continue de faire en concédant que le mot « allogène » « *a été mal choisi* », pour mieux défendre le refus de la mixture de « *non-Corses* » dans l'économie de l'île.

Ceux qui rêvent d'une Corse aux liens distendus avec Paris ont sans doute été déçus que Lionel Jospin ait gardé ses gants en leur tendant la main. Certes, un chef de gouvernement peut difficilement admettre que la violence continue à être une arme politique dans une démocratie où les élections permettent à chacun de s'exprimer librement. Mais l'Etat a commis suffisamment d'erreurs dans l'île, et bien avant que le préfet Bonnet ne dévoie sa fonction, pour se résoudre à accepter quelques entorses à ce principe. Il est d'ailleurs souhaitable que l'Etat accepte d'engager un dialogue sur l'avenir du statut de l'île.

Ceux qui veulent être ses interlocuteurs ne peuvent toutefois lui demander un tel effort que s'ils commencent par désavouer, clairement et franchement, ce qui n'est pas une entorse mais une fracture ; ce qui ne met pas seulement en cause les traditions de la République, mais ce qui porte surtout atteinte aux droits universels de l'homme. Et, a-t-on envie d'ajouter, à l'honneur des Corses eux-mêmes.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombari  
Directoire : Jean-Marie Colombari ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pliollou ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nermont ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Ecus et pistoles

**CE QUI** est le plus désagréable au voyageur rentrant d'un long séjour à l'étranger, c'est l'aspect de la monnaie française. Il lui est d'abord difficile de penser qu'on puisse acheter quelque chose avec cet amoncellement désordonné de petites coupures sales et de billon poids plume qui paraît moins sérieux que les jetons en bronze des appareils à sous.

De quoi sert au fait cette surabondante monnaie divisionnaire qui encombre les poches et complique les calculs ? En Suisse les receveurs des tramways n'acceptent plus de pièces au-dessous de 10 centimes – c'est à dire de 10 francs français. Aux Etats-Unis il est rare qu'on se serve d'un jeton inférieur au nickel – 17,50 francs. Il n'est pas jusqu'au *half penny* britannique qui ne vaille 4 francs.

Il est depuis longtemps question du « franc lourd ». Tout cela n'est

après tout qu'affaire de convention, et rien n'empêche le gouvernement de décréter que l'ancien franc s'appellera désormais centime. L'unité monétaire se trouvera alors à sa place normale : au milieu, et non en bas de l'échelle. D'un coup réapparaîtront les prix de la « belle époque », les déjeuners à 3 francs, les costumes à 150 francs et le journal à 2 sous.

Un bel optimisme ne peut que naître de pareilles constatations. Que le gouvernement frappe alors de belles médailles sonnantes en guise de monnaie, qu'il renonce au format triple-jésus et au papier à cigarettes pour imprimer ses billets, qu'il ressuscite de bons vieux noms retentissants, comme ducat, pistole ou écu, et la confiance sera complète.

Robert G. Escarpit  
(25-26 septembre 1949.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Le devoir d'imagination des éditeurs européens

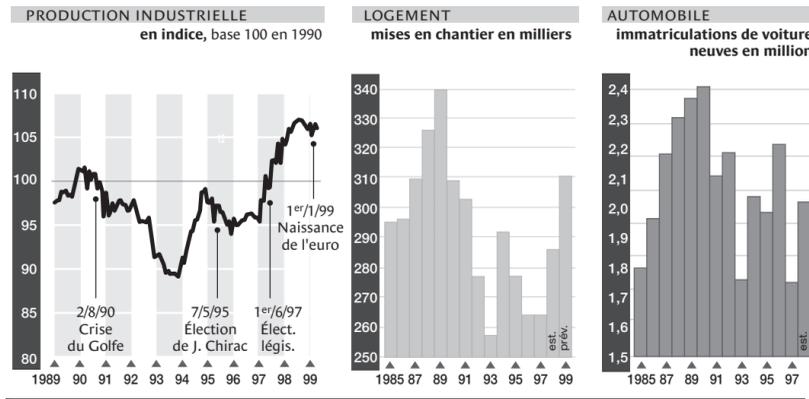
Suite de la première page

Au reste, de quel « modèle » parle-t-on ? Sur le plan économique, d'une réalité qui n'a plus cours. Il n'y a plus de modèle américain parce qu'il n'y a plus, ou presque, d'édition américaine. Concentration aidant, la quasi-totalité du secteur a été vendue, souvent par blocs entiers. Farrar Straus & Giroux, St Martin's Press, Knopf, Henry Holt, Pantheon, Bantam Doubleday Dell, Harper-Collins Education, Grolier... : toutes ces maisons, pour n'en citer que quelques-unes, appartiennent aujourd'hui aux allemands Holtzbrinck et Bertelsmann, au britannique Pearson, à l'anglo-néerlandais Reed Elsevier, au français Hachette... Si bien qu'à quelques exceptions près – comme Simon & Schuster, dont Viacom pourrait se débarrasser après le rachat de CBS – le modèle américain en tant que tel a disparu. Les Européens sont les nouveaux maîtres du jeu : ils détiennent la vraie richesse, les fonds éditoriaux, considérables, et les copyrights.

Quelle culture d'entreprise feront-ils prévaloir outre-Atlantique ? Continueront-ils à faire des « *fast-books* » d'un côté de l'océan, et de plus subtiles préparations littéraires de l'autre, ou arrosent-ils de ketchup l'ensemble de la production ? Difficile d'y voir clair, dans cette guerre économique où il n'est pas si simple de savoir qui envahit qui, qui déteint sur l'autre. Une fois de plus, il est tentant de penser que tout ce qui touche l'Amérique finit immanquablement par gagner l'Europe. Que le choix des livres, déjà, s'est modifié



La croissance est bien là



# La fièvre de la high-tech traverse l'Atlantique

« *ÇA Y EST, on est dedans !* » Pour Jean-Philippe Dauvin, économiste du groupe de semi-conducteurs franco-italien ST Microelectronics, la reprise est bien là. Tout converge pour apporter aux industriels liés à l'électronique au moins deux ans de bonheur : l'économie se porte bien, et les innovations dont le destin ne paraissait pas clairement tracé voilà encore quelques mois sont en voie d'adoption par les consommateurs. Elles ont pour nom carte à puce, vidéo-disque et télévision numérique, ou encore téléphone portable, aux fonctions de plus en plus sophistiquées. « *Tous les indicateurs passent au vert les uns après les autres* », assure M. Dauvin.

Les ventes de radiotéléphones atteignent une dimension jusque-là insoupçonnée : 250 millions d'appareils devraient trouver preneur dans le monde cette année, au lieu des 170 millions prévus. Dans tous les pays développés, y compris en France, le taux de renouvellement atteint les 48 % à 50 %, grâce à d'incessantes améliorations techniques et à la diversification de l'offre. Noël 1999 devrait ainsi consacrer le succès des téléphones destinés aux enfants.

Le DVD en vedette. Autre source d'optimisme pour l'industrie électronique : l'engouement pour le vidéodisque numérique (DVD). Les Etats-Unis y ont déjà succombé. La France ne devrait pas tarder. La pauvreté des programmes, qui freinait son développement jusque-là, n'est plus qu'un souvenir. Il devrait se vendre 77 millions de disques DVD dans le monde cette année. Même la photo numérique, pour immortaliser le passage à l'an 2000, devrait faire un « tabac ». Quant aux ventes de PC, elles ne faiblissent pas. En France, elles s'élevaient à 3,4 millions de machines en 1998 (sans compter les imprimantes, modems et autres scanners) et devraient encore augmenter de 25 % cette année.

## TROIS QUESTIONS À... DANIELLE RAPOPORT

**1 Vous êtes psychosociologue et dirigez le cabinet d'études DRC. Comment analysez-vous le regain actuel de la consommation ?**

Le consommateur s'est restreint depuis quelques années. Maintenant, il sent un vent conjoncturel positif. Les offres de prix et de promotion, comme la surenchère actuelle de bas prix dans la grande distribution, l'encouragent. Le consommateur développe des achats de produits, signes de reconnaissance sociale (voiture, portable, ordinateur) qui sont également des signes d'entrée dans la modernité. On voit également une augmentation des achats, signes de reconnaissance identitaire, comme la maison ou le voyage. Cela dénote une recherche de plaisir et de bien-être. La nouveauté est la recrudescence de consommation de marques. Pour les jeunes, c'est une quête de statut. Pour les autres consommateurs, c'est une recherche de qualité. Une réaction, dans l'alimentation par exemple, aux récentes crises sanitaires que nous avons connues en Europe.

**2 Peut-on y voir un effet « an 2000 » ?**

Cette exaltation peut être liée, pour partie, à la fin du millénaire. Cet an 2000 ne fait pas vraiment

peur, mais génère une certaine angoisse de l'avenir. Le consommateur prend conscience d'être dans une histoire, dans une période de passage, de rupture. L'acte d'achat permet d'exorciser ses peurs. C'est une période de désinhibition, qui sera peut-être suivie de restrictions ultérieures. L'an 2000 est un véritable événement collectif, et aussi le moment, pour chacun, de préparer son propre passage.

**3 Vous ne partagez cependant pas totalement l'optimisme des experts ?**

Une certaine fracture se dessine. Les individus refusent de n'être considérés que comme consommateurs et relativisent certains aspects

de ce discours optimiste ambiant. Ils se sentent déconnectés dans ce monde de gigantisme, de mégafusions qu'ils perçoivent comme inhumain. Ils ont compris que les « bienfaits » de la croissance dont on parle ne profitent pas forcément à tout un chacun : quelles seront les conséquences sur l'emploi, sur leurs salaires ? Même s'il n'est pas touché, le consommateur a le sentiment d'être un exclu potentiel. Je ne suis pas persuadée, de toute façon, que la croissance économique soit l'unique paramètre qui favorise les évolutions profondes des individus.

*Propos recueillis par Laure Belot*

## La consommation des ménages a augmenté de 3,6 % sur un an

L'économie française est partie sur les chapeaux de roue cet été. La consommation des ménages a augmenté de 6,8 % en juillet avant de se replier de 3,1 % en août, pour atteindre 101,7 milliards de francs, selon l'Insee. Malgré ce tassement, elle est restée à un niveau particulièrement élevé. « *C'est un troisième trimestre très fort qui s'annonce après un deuxième trimestre en léger repli* », commente Philippe Brossard, d'ABN Amro. Sur un an, la consommation est en hausse de 3,6 %.

- **Biens durables** : les dépenses ont très fortement progressé en juillet (+13,6 %), l'automobile en tête (+22,5 %), mais elles se sont repliées de 1,1 % en août (les achats d'automobiles se réduisant de 0,4 %).
- **Biens d'équipement du logement** (électronique grand public, électroménager, meubles) : les dépenses ont augmenté de 6,6 % en juillet, puis ont diminué de 1,9 % en août. Sur un an, leur progression est de 10,9 %.
- **La consommation de textile et cuir** a connu une évolution

fluctuante : hausse de 7,4 % en juillet, baisse de 11,8 % en août.

- **Les bons résultats** de la consommation cet été ne constituent « *pas vraiment une surprise* » sur le plan macro-économique, selon l'Insee. La hausse de l'emploi au premier semestre a permis de distribuer des revenus supplémentaires aux ménages. Leur moral était très bon en juillet. L'inflation très faible (0,4 % en glissement annuel en juillet, 0,5 % en août) et la remontée du prix du pétrole n'ont pas entamé le pouvoir d'achat.

Les entreprises, tout en restant très actives – la crainte du « bogue de l'an 2000 » accélère leurs achats – ne sont pas seules à alimenter le marché : les ménages achètent 40 % du total. Les fabricants de semi-conducteurs, ces « puces » électroniques qui font tourner toutes ces machines, se frottent les mains : c'est une croissance de 15 % qui s'offre à eux cette année, et ils tablent sur un rythme de 25 % pour l'an 2000. Cette fièvre de la high-tech, qui est depuis plusieurs années l'un des moteurs de la croissance américaine, touche désormais les rives de l'Europe. Si Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie, a évalué en juillet à 15 % sa part dans la croissance française, M. Dauvin estime qu'elle pourrait, en définitive,

atteindre 20 %, voire plus. « *C'est un processus du type "machine à vapeur" qui est engagé* », estime-t-il avec son langage imagé. Une vraie révolution, donc, que la comptabilité nationale a toutefois du mal à quantifier. Les perspectives sont encore plus difficiles à évaluer. Selon une récente enquête d'Arthur Andersen, 44 % des entreprises européennes ont déjà intégré le commerce électronique pour valoriser leur activité. « *Le développement du commerce électronique va créer de la richesse, parce qu'il va réduire le temps de réponse du fournisseur à son client*, pronostique M. Dauvin. *L'industrie connaissait jusqu'à présent le "just on time" (juste à temps), elle va maintenant se mettre au "Web time" (l'heure d'Internet) pour satisfaire sa clientèle.* » Un exemple à l'appui de sa thèse : « *Nouvelles Frontières a augmenté son chiffre d'affaires de 17 % depuis qu'il a mis son offre sur Internet.* » Pour cet économiste volontiers enthousiaste, il ne faut pas non plus surévaluer la révolution technologique en cours. « *L'industrie lourde continuera à tirer la croissance*, tempère-t-il. *Mais la high-tech apportera un facteur supplémentaire d'entraînement qui accélèrera la mécanique globale.* »

A.-M. R.

Le 1<sup>er</sup> semestre 1999 voit se réaliser les fruits de la stratégie de croissance mise en œuvre par le groupe Dexia. Le produit net bancaire marque une hausse de 19,6 % qui s'explique notamment par la première intégration globale de la filiale italienne Crediop, l'augmentation des encours et la hausse des commissions nettes perçues.

### Une rentabilité renforcée

La rentabilité des fonds propres s'établit à 16,6 % contre 14,2 % au 30 juin 1998. Cette croissance sensible provient des bonnes performances du groupe dans chacune de ses activités.

### Un faible profil de risque

Le total des corrections de valeur et provisions enregistre une diminution de 36,2 % provenant d'une réduction sensible de différentes dotations pour risques.

Le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) atteint EUR 1416 millions après une nouvelle dotation de EUR 54 millions. Incorporé aux fonds propres de base, il renforce la solvabilité du groupe.

### Une activité commerciale très dynamique

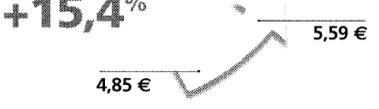
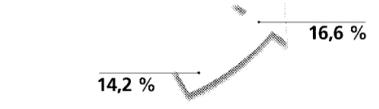
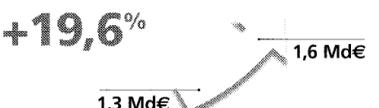
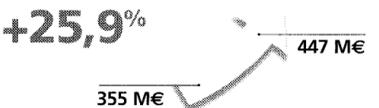
Dexia est le leader incontesté des services financiers au secteur public en Europe. L'expertise du groupe dans ses différents champs de compétences lui permet d'offrir une gamme sans cesse élargie de produits aux collectivités publiques et de renforcer sa présence sur son marché de base.

- Sur le **métier du "public finance"**, l'encours de financement du secteur public et des grandes entreprises à court et à long terme s'établit à EUR 117,7 milliards, en hausse de 13,9 % par rapport à fin 1998.

- L'activité de **banque commerciale** est très dynamique, tant au niveau des crédits (+ 10,6 % de croissance des encours par rapport à fin 1998) que de la bancassurance (+ 27,3 % de croissance des primes encaissées). L'acquisition de la compagnie d'assurances belge Elvia Assurances va permettre de développer encore l'activité de bancassureur, notamment en direction des particuliers et du secteur public local.

Le rachat en France de la société de courtage d'assurances Sofaxis va permettre au groupe de commercialiser des produits d'assurance en direction des collectivités locales.

- Dans le domaine de la **gestion d'actifs**, la forte activité au 30 juin 1999 à EUR 34,8 milliards, soit + 19 %, conforte la stratégie du groupe sur ce marché en plein essor.



Club des actionnaires : Tél. : 01 43 92 77 45  
Relations avec les actionnaires : Tél. : 0 800 35 50 00

# Mannesmann veut se scinder en deux entités pour valoriser son secteur télécommunications

L'ancien groupe sidérurgique concurrence désormais Deutsche Telekom

Mannesmann, ancien groupe sidérurgique, dont le chiffre d'affaires avoisine les 150 milliards de francs, a annoncé, jeudi 24 sep-

tembre, son intention de scinder en deux entités indépendantes ses activités de télécommunications et de construction méca-

nique. Cette scission, réalisée sous la pression de la Bourse, consacre le succès du groupe dans les télécommunications.

## FRANCFORT

de notre correspondant  
Mannesmann veut en finir avec le « grand écart » amorcé à la fin des années 80. Le groupe allemand a annoncé, jeudi 23 septembre, sa volonté de scinder en deux entités indépendantes ses activités de télécommunications d'une part, de construction mécanique et de composants automobiles, d'autre part. Cette restructuration, présentée au conseil de surveillance jeudi, doit faire l'objet d'une décision définitive en début d'année prochaine pour entrer en vigueur fin 2000. Les deux sociétés, cotées à la Bourse de Francfort dès 2001, seront dirigées par des équipes différentes.

Les milieux financiers suggéraient cette scission avec toujours plus d'insistance au moment où d'autres « Mischkonzerne », ces conglomérats allemands très diversifiés, choisissent de se concentrer sur une voire deux activités. Klaus Esser, qui a succédé au printemps à Joachim Funk à la présidence du directoire du groupe de Düsseldorf, n'a donc pas tardé pour bouleverser la physionomie de l'entre-

prise. Son initiative a d'ailleurs été saluée par la Bourse de Francfort, où le titre s'est fortement apprécié jeudi. De nombreux points importants sont encore à l'étude, en particulier sur le fait de savoir si une holding chapeautera les deux nouveaux ensembles. « Aucune conséquence sociale négative n'est prévue », affirme-t-on auprès de Mannesmann.

## INVESTISSEMENTS ÉNORMES

C'est l'évolution récente de la branche télécommunications qui justifie une telle opération. L'ancien sidérurgiste est devenu, en quelques années, le principal concurrent de l'opérateur semi-public Deutsche Telekom sur un marché où la libéralisation a suscité une très vive concurrence. Il a réussi là où d'autres grands noms de l'industrie allemande ont en partie échoué après avoir dépensé et perdu des milliards de deutschemarks (Thyssen, RWE et Veba). « L'activité télécommunications devrait représenter 35 % à 40 % du groupe fin 1999 », indique un porte-parole de Mannesmann, contre un petit

quart l'an dernier (sur un chiffre d'affaires total de 19 milliards d'euros en 1998, 124 milliards de francs, et 23 milliards d'euros en 1999, soit 150 milliards de francs). Elle génère déjà l'essentiel des bénéfices et englutit d'énormes investissements.

En quelques années, le groupe a mis en place l'un des tout premiers réseaux de téléphonie mobile, le très rentable D2, qui compte huit millions d'abonnés et est au coude à coude avec celui de Deutsche Telekom. Mannesmann s'est également associé à la compagnie ferroviaire publique Deutsche Bahn pour bénéficier de son réseau. L'année 1999 aura permis de réaliser d'importantes acquisitions en Allemagne, dont le réseau fixe Ote- lo, racheté en avril à Veba et RWE.

En Italie, la prise de contrôle majoritaire d'Omnitel et d'Infotrada, deux filiales cédées par Olivetti après son rachat de Telecom Italia, a mobilisé en juin d'importantes ressources financières (7,6 milliards d'euro, 49 milliards de francs). Le groupe - détenteur de 15 % de Cete- getel en France - veut désormais continuer son expansion euro-

péenne. La construction mécanique et les composants automobiles (environ 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 78,7 milliards de francs, et plus de 88 000 salariés fin 1998) ont connu de nombreuses réorganisations ces dernières années. Dans ce secteur, il s'agit, précise la maison-mère, « d'atteindre le niveau de rentabilité de 20 % sur le capital investi ». En optant pour une scission, le groupe de Düsseldorf tourne un peu plus la page d'un long passé sidérurgique : sa filiale de fabrication de tubes n'est même pas mentionnée dans le communiqué annonçant la restructuration. La direction du groupe ne cache pas que cette division - 2,4 milliards de d'euros de CA, 15,7 milliards de francs, à la fin de l'année dernière, 12 100 personnes - ne fait plus partie de ses activités-clés. Elle devrait être rattachée, pour le moment, à la construction mécanique. Mais son périmètre va continuer de se réduire au fil des cessions et des partenariats envisagés par Klaus Esser.

Philippe Ricard

## Le marché européen des actions verra le jour avant novembre 2000

ALORS QU'ELLES semblaient dans l'impasse pour construire le futur marché des actions en Europe, les huit Bourses européennes ont créé la surprise, jeudi 23 septembre. Parvenues difficilement à s'entendre sur une harmonisation de leurs horaires d'ouverture, elles ont fait un grand pas en avant en créant un « marché de marchés ». Elles ont signé à Bruxelles un accord pour développer, ensemble, un système de connexion (une « interface commune ») entre les huit places, d'ici au mois de novembre 2000. De cette façon, elles vont créer un réseau de Bourses qui permettra à

chacun de leur membre d'avoir automatiquement accès aux sept autres places financières.

Les plus grandes valeurs européennes pourront ainsi être accessibles sur un même écran d'ordinateur. « C'est la façon la plus logique, la plus économique et la plus rapide de construire rapidement un système de Bourses européen », a estimé Jean-François Théodore, président de ParisBourse. L'idée de mettre en place directement une plate-forme de négociation commune n'est pas pour autant écartée et fera l'objet d'une prochaine étape de négociations. Dans l'immédiat, et sans

abandonner leurs systèmes électroniques, les huit Bourses vont adopter les mêmes règles de fonctionnement de marché (carnet d'ordres, accessibilité aux particuliers...).

## UNE RÉPONSE

L'avancée réalisée par les huit Bourses européennes constitue une réponse à la pression exercée par les marchés privés électroniques, qui menacent de les prendre de vitesse pour créer le marché européen des actions. Jeudi, la Bourse électronique privée britannique Tradepoint a annoncé l'entrée dans son capital des banques Crédit

Suisse First Boston, Dresdner Kleinwort Benson et Merrill Lynch, qui rejoignent ainsi les banques Morgan Stanley, J.P. Morgan et Warburg Dillon Read, et les systèmes électroniques Instinet et Archipelago. « La concurrence des marchés privés électroniques a créé une véritable solidarité entre les huit Bourses », a constaté M. Théodore.

Cécile Prudhomme

## NOMINATIONS

### Le nouveau comité exécutif du groupe TotalFina Elf

CONFORMÉMENT aux engagements pris le 13 septembre, lors de l'accord pour la fusion entre TotalFina et Elf Aquitaine, le quatrième



pétrolier mondial aura un comité exécutif de huit responsables, à parité entre les deux groupes, sous la présidence du PDG de TotalFina, Thierry Desmarest. Le PDG d'Elf Atochem, Jacques Puéchal, occupera l'un des deux postes de vice-président, l'autre étant confié à François Cornélis, responsable de la chimie de TotalFina. M. Puéchal, soixante-trois ans, quittera ses fonctions le 31 mars. Il sera remplacé au poste de vice-président par Bernard de

Combret, venant d'Elf, qui sera chargé de la direction générale du trading et de l'aval gazier.

Outre MM. Puéchal et de Combret, les deux autres membres du comité exécutif venant d'Elf sont : Jean-Luc Vermulen, directeur général de l'exploration-production, et Bruno Weymüller, directeur en charge de la stratégie et de l'évaluation des risques.

En plus de M. Cornélis, les trois autres dirigeants venant de TotalFina sont : Christophe de Margerie, directeur général-adjoint de l'exploration-production, Jean-Paul Vettier, directeur général raffinage et marketing, et Robert Castaigne, directeur financier.

D'autre part, Alain Madec, directeur général stratégie et finance de TotalFina, sera nommé conseiller de Thierry Desmarest.

■ **BDPME : Ariane Obolenski** (49 ans, ENA) a été élue présidente du directoire de la Banque de développement des PME, dont le conseil de surveillance est présidé par Lucien Rebuffel, président de la CGPME. Issue du Trésor, cette ancienne conseillère de Michel Rocard à Matignon, en 1988, succède à Jacques-Henri David, qui avait été nommé par Alain Juppé en 1995 et qui, en juillet, est devenu PDG en France de la Deutsche Bank. Francis Mayer (49 ans, ENA), président du Club de Paris succède à M<sup>me</sup> Obolenski à la vice-présidence de la Banque européenne d'investissement.

■ **FIAT FRANCE : Michel Gardel** (46 ans, IEP Paris) a été nommé à la tête de Fiat France. Depuis 1997, il était président de Rover France. Il succède à Jean-Pierre Vaillant, qui a quitté le groupe, après les contreperformances de Fiat en France.

■ **LA POSTE : Patrick Widloecher** (49 ans, DESS de services publics) est nommé directeur de la communication de La Poste. Il a fait toute sa carrière aux PTT, puis à l'ODA (filiale de France Télécom). Il suc-

cède à Pascal Copin, nommé par l'ONU administrateur général pour le rétablissement de La Poste au Kosovo.

■ **DANONE : Emmanuel Faber** (35 ans, HEC), actuel directeur du développement et de la stratégie de Danone, est nommé directeur général des affaires financières du groupe. Il dépendra de Christian Laubie, directeur général du groupe, âgé de 60 ans.

■ **BANQUE MONDIALE : Paul Lignières** (32 ans), avocat au barreau de Paris au sein du cabinet Coopers & Lybrand CLC, est affecté pendant deux ans à la Banque mondiale comme directeur de projets.

■ **CRÉDIT FONCIER : Robert Fonck** (51 ans, DEA de finances), jusqu'à présent directeur du pôle ressources humaines, organisation et moyens généraux du CIC Paris, passe au Crédit foncier pour y occuper des fonctions équivalentes.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouët. Fax : 01-42-17-21-67.

# SCIENCES ET AVENIR

Le Cern se lance dans la production industrielle d'antimatière

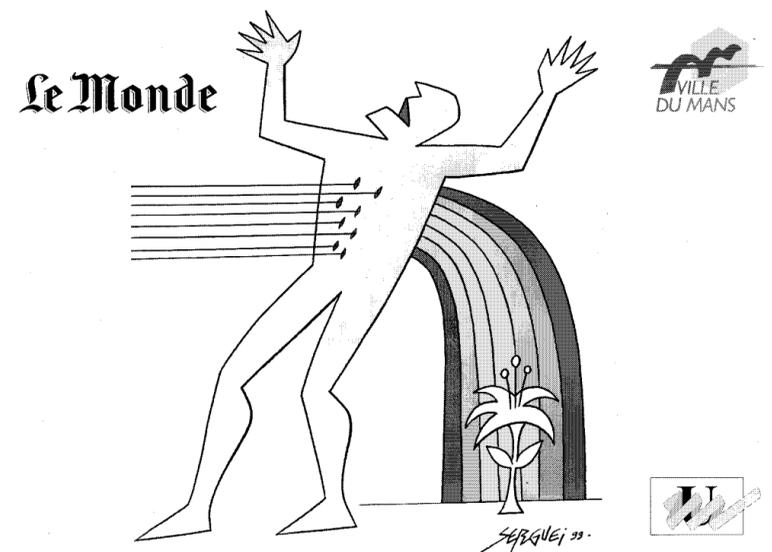
## Antimatière

### La matière à remonter le temps

Et aussi...  
**Hommes et femmes : spécial rides**

Sciences et Avenir sur AOL ou sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

## 11<sup>e</sup> FORUM Le Monde LE MANS



### FAUT-IL S'ACCOMMODER DE LA VIOLENCE ?

VENDREDI 29, SAMEDI 30  
et DIMANCHE 31 OCTOBRE 1999

PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

David APTER - Sophie BODYGENDROT - Alain BROSSAT - Patrick CHAMPAGNE - Jacques CHEVALIER - Boris CYRULNIK - Eric DEBARBIEUX - Françoise GAILLARD - Pierre HASSNER - Marie-France HIRIGOYEN - Steven L. KAPLAN - Severine LABAT - Judith LAZAR - Marie-Louise MARTINEZ - Yves MICHAU D. - Jean-Marie MULLER - Véronique NAIHOUN-GRAPPE - Angelina PERALVA - Marie-José PERNIN - Paulo Sergio PINHEIRO - Jacques SEMELIN - Alain VERGNIOUX - Michel WIEVIORKA

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE  
Service CULTURE  
Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04



# COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1999

## La publicité télévisée pour les enfants pourrait être interdite en Europe

Les professionnels se mobilisent depuis que les Suédois, qui prendront la présidence de l'Union européenne en 2001, ont annoncé qu'ils souhaitent étendre la réglementation en vigueur dans leurs pays afin de protéger les téléspectateurs de moins de douze ans

**FINIES** les chansons Barbie, les démonstrations d'Action Man ? Les professionnels de la publicité, français et britanniques en tête, font savoir depuis quelques semaines que les publicités regardées par les enfants de moins de douze ans risquent de disparaître des télévisions d'Europe. « *Le dossier des enfants et de la publicité est*

*un gros nuage au-dessus de l'Europe de la publicité. On le voit noircir [et nous pensons que] cet orage (...) pourra éclater au-dessus de Bruxelles et de nos têtes* », a expliqué Jacques Bille, vice-président délégué général de l'Association des agences conseils en communication (AACC), lundi 20 septembre.

### Des réglementations variées

La publicité destinée aux enfants fait déjà l'objet de réglementations spécifiques dans certains pays d'Europe. D'autres ont entrepris une réflexion ou ont commencé à légiférer.

● **Suède** : la publicité est interdite depuis 1991 sur les chaînes de télévision émettant depuis le sol suédois lorsque les spots s'adressent à des enfants de moins de douze ans.

● **Grèce** : la publicité pour les jouets est interdite à la télévision entre 7 heures du matin et 22 heures (la mesure pourrait être étendue à toutes les catégories de produits pouvant intéresser les enfants).

● **Belgique** : la publicité destinée aux enfants est interdite pendant les cinq minutes qui précèdent et les cinq minutes qui suivent les programmes pour enfants.

● **Pays-Bas** : les chaînes publiques ne peuvent pas interrompre des programmes réalisés pour les enfants de moins de douze ans par des écrans de publicité.

● **Grande-Bretagne** : le gouvernement met actuellement en place une agence sur les standards en matière de produits alimentaires afin de réguler la publicité alimentaire susceptible d'intéresser les enfants.

● **Espagne** : la publicité télévisée pour les jouets violents et les jouets de guerre pourrait être prochainement interdite.

● **Danemark** : un projet de loi calqué sur le modèle suédois a été publié en juin. Il sera présenté devant le Parlement le 5 octobre.

Cette grisaille qui vient du Nord est liée à l'arrivée, en janvier 2001, de la Suède à la présidence de l'Union européenne : « *La directive "Télévision sans frontières" sera révisée pendant la première moitié de l'année 2001, juste pendant la présidence suédoise (...) et la Suède a déjà exprimé son intention d'étendre l'interdiction de la publicité télévisée aux enfants à toute l'Union* », affirme un tract du Children's Programme, la cellule de l'Advertising Association qui rassemble, à Londres, les industriels du secteur.

Se souvenant du vent de fronde qui souffla entre 1994 et 1997 lors de la première modification de cette directive qui réglemente au niveau européen la publicité destinée aux enfants, les publicitaires

veulent prendre les devants et multiplient, depuis quelques semaines, les actions de lobbying. En Suède, un texte interdit, depuis 1991, la diffusion de spots publicitaires destinés aux moins de douze ans (*lire ci-dessous*). Il fait désormais figure d'exemple.

Interrogé par *Le Monde*, l'un des responsables du dossier publicité au sein du gouvernement de Göran Persson affirme qu'en matière de politique européenne « *rien n'est encore fixé* », mais il reconnaît que la Suède « *veut encore pousser en faveur de lois plus restrictives* ». Cette simple déclaration d'intention suffit pour que l'industrie publicitaire s'émeuve, effrayée à l'idée que puisse se tarir la source florissante de la pub enfantine. Cette catégorie de spots s'adressent autant aux parents qu'aux enfants – « *l'enfant doit avoir envie d'être acteur de la publicité et les parents être persuadés que ce produit est bon pour leur enfant* », explique Emmanuel Virton, d'Indépendance Communication, auteur de spots pour Smoby. Ils représentent 5 % du chiffre d'affaires

de la pub télévisée : soit en France, 1 milliard de francs en achat d'espaces sur les 26 milliards de francs dépensés en 1998, selon le Syndicat national de la publicité télévisée (SNPTV) ; et l'équivalent en Grande-Bretagne.

### DÉFIANCE GÉNÉRALISÉE

La tâche des publicitaires sera rude, dans une atmosphère de défiance généralisée. On fustige le fait qu'un enfant français – entre quatre et dix ans – voit en moyenne 72 spots publicitaires par jour s'il regarde la télévision pendant deux heures et cinq minutes. On accuse ces pubs de susciter des besoins non nécessaires et coûteux, d'inciter à des habitudes alimentaires néfastes et de véhiculer des stéréotypes et des modèles sociaux contestables (éloge du racket, des comportements violents, etc.). Les publicitaires font valoir que « *la publicité ne peut pas être le bouc émissaire des pouvoirs publics qui ne sont pas capables d'attaquer le problème plus compliqué et plus vaste du rôle de la télévision dans notre société* ». Les télévisions me-

nacent : ainsi, l'European Group of Television Advertising (EGTA) explique que cette « *perte de revenus créerait un grave problème pour le financement des chaînes qui trouverait sa solution dans trois attitudes : trouver un autre financement, produire moins de programmes originaux et importer des programmes non européens peu coûteux, limiter voire supprimer des programmes pour enfants* ». Et Jacques Bille rappelle : « *Nous ne sommes pas dans un désert juridique, il y a déjà un encadrement légal et surtout des codes d'autodiscipline* ».

En France, pays érigé en champion européen de l'autodiscipline publicitaire, il n'existe pas vraiment de débat public sur cette question. Seule la Confédération nationale des familles catholiques (CNAFC) a récemment saisi le ministère de l'économie afin d'améliorer l'éducation des enfants à la publicité en les préservant des spots « *immoraux* » (*Le Monde* du 22 décembre 1998). La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a ensuite

créé un groupe de travail composé notamment de représentants de familles et d'annonceurs. Pas de questions houleuses ou d'attaques frontales, on considère plutôt que ces spots « *contribuent à préparer les enfants à la société de consommation* ».

Florence Amalou

## LCI renforce son offre d'informations

**TROISIÈME** chaîne thématique et première sur l'Île-de-France, LCI ne veut pas s'endormir sur ses lauriers. « *Nous voulons encore améliorer le service rendu aux téléspectateurs grâce à une grille de programmes encore plus réactive* », a déclaré, au *Monde*, Jean-Claude Dassier, patron de la chaîne d'information en continu. Pour cette rentrée, LCI a programmé « *trois grands changements* ». Entre 9 heures et 11 heures, la chaîne installe un grand carrefour de l'information, animé par Laurence Ferrari et Jean-François Rabilloud. Cette tranche matinale, axée autour des questions de société, fera intervenir les téléspectateurs en direct par téléphone.

LCI a choisi de « *faire un gros effort* » à la mi-journée avec un « *journal télévisé complet* » et une plage d'information entre 12 heures et 14 heures. Toutefois, « *le grand rendez-vous* » aura lieu entre 17 heures et 20 heures. Pendant ces trois heures, Daniela Lumbroso, Laurent Bazin, Pierre-Luc Séguillon et David Pujadas feront le tour de toute l'actualité. Selon M. Dassier, « *les négociations continuent avec CanalSatellite* ». Il estime que LCI et i-télévision, la chaîne d'information préparée par Canal+ pour le 4 novembre, « *sont parfaitement complémentaires* ».

## De l'influence de l'ours polaire sur les petits Suédois

STOCKHOLM  
de notre correspondant

Un ours blanc à l'air jovial s'ébroue sous la neige qui tombe à gros flocons. « *Le jour se lève au pôle Nord. L'ours blanc prépare son petit-déjeuner* », raconte une voix masculine. Ouvrant un réfrigérateur, le personnage de dessin animé s'empare d'un bol de céréales et le met au micro-ondes. « *Mmmmm, excitant* », dit la voix, qui décrit ce produit réchauffable. L'ours se lèche les babines avant d'apparaître en pantalon rouge. « *On dirait que l'ours polaire a plus chaud. Essayez le nouveau...* ». Cette publicité, diffusée en 1997 sur la principale chaîne de télévision suédoise, TV 4, vise-t-elle les enfants et doit-elle donc être interdite ? Oui, estime l'ombudsman de la consommation (KO), qui a porté plainte contre la chaîne et la filiale suédoise de Quaker Oates, le fabricant américain de céréales. Non, a tranché un tribunal de Stockholm. Le KO, organisme officiel qui contrôle les publicités télévisées, a fait appel.

Il s'agit du troisième cas porté en justice

depuis que la publicité à la télé destinée aux enfants de moins de douze ans est interdite dans le royaume. Dans le cas des céréales, le tribunal a estimé que « *le but du film publicitaire n'était pas d'attirer l'attention* » des jeunes enfants, puisqu'il contenait des informations « *objectives* » sur un produit consommé « *surtout* » par des adultes. Pour parvenir à ce jugement, le tribunal a pris en considération trois éléments : la nature du produit incriminé, la façon dont il est présenté et les conditions de diffusion de la publicité (horaire, proximité d'un programme pour enfants). Ces trois points ont été retenus par le KO et l'industrie suédoise dans un protocole destiné à « *interpréter* » une loi que les différentes parties s'accordent à définir comme assez floue dans son application. « *C'est délicat, car les annonceurs vont souvent à la limite de ce qui est autorisé* », commente Ingela Allenbert, juriste au KO.

A TV 4, chaîne privée à diffusion hertzienne, on s'insurge non seulement contre cette loi, mais aussi contre le fait qu'elle ne

s'applique pas à ses concurrentes suédoises émises par satellite. Installées à Londres, TV 3 et Kanal 5 sont soumises à la réglementation britannique. Au grand dam du KO, qui avait porté en vain cette « *anomalie* » devant la Cour européenne de justice.

Le pays scandinave a longtemps été hostile à toute idée de publicité à la télévision, de peur qu'elle ne pollue l'esprit des enfants, très protégés dans cette société. « *En dessous d'un certain âge, on n'est pas à même de faire la différence entre une publicité et n'importe quel autre programme* », justifie Lars Marén, chargé des médias au ministère de la culture. Le lancement, en 1987, de la première chaîne privée, TV 3, avait contraint les autorités à imposer des garde-fous. Si une télévision et un annonceur sont reconnus coupables d'avoir contrevenu à la loi, ils sont passibles d'une forte amende, mais en cas de récidive seulement, ce qui n'a pas eu lieu jusqu'à présent.

Antoine Jacob

**Nouveau Honda HR-V :  
Il est [unique].**

**Comme vous !**



\*Soufre de vie - Modèle présenté HR-V Joy Machine Sport 115 800 F TTC avec peinture métal 2000 F TTC au 01/07/99 - AM 00. CLIENT FIRST

**HR-V  
Joy-Machine**

Vos **compétences**, vos **goûts** et votre **personnalité** font de vous un être unique. Alors en conduisant le nouveau HR-V Joy Machine\* vous affirmez votre **différence** parce que vous aimez vous sentir différent ! À partir de 102 800 F. Prix client conseillé hors option du HR-V Joy Machine\* au 01/07/99 - AM 00. ABS avec répartiteur électronique, coussin gonflable de sécurité conducteur et passager, radio K7 Sony, vitres électriques, rétroviseurs extérieurs réglables et rabattables électriquement. 3615 HONDA (2,23 F/mn).

**H**  
**HONDA**  
L'innovation au service de l'homme

## TABLEAU DE BORD

### AFFAIRES

#### INDUSTRIE

● **UNICOM/PECO** : les deux sociétés américaines d'électricité et de gaz ont annoncé leur fusion et deviennent le troisième groupe du pays dans ce secteur, en ayant une valorisation de 31,8 milliards de dollars. Celui-ci occupera le premier rang dans le nucléaire aux Etats-Unis, avec 17 % du marché.

● **TELIA/TELENER** : la Suède et la Norvège sont parvenues à un accord sur les modalités de la fusion de leurs opérateurs publics de télécommunications Telia et Telenor, en acceptant notamment de vendre leurs activités dans le câble, comme le préconisait la Commission européenne. La Suède et la Norvège détiendront respectivement 60 % et 40 % du capital du nouvel ensemble, dont 33,2 % seront, par la suite, offerts au secteur privé.

● **ENI** : une majorité du conseil d'administration de la société pétrolière italienne serait en faveur d'une alliance avec Elf Aquitaine et TotalFina, mais le président du groupe Renato Ruggiero y est opposé, a déclaré, jeudi, un responsable proche d'ENI, selon l'AFP.

#### SERVICES

● **CANAL+** : Pierre Lescure, PDG de Canal+, a annoncé, jeudi, la création d'une nouvelle filiale baptisée Canal+ Technologies. Cette filiale, dont la mise en place sera effective au 31 décembre, rassemblera les technologies développées par Canal+ pour la télévision numérique interactive.

● **TAM TAM** : Cegetel arrêtera l'exploitation de son réseau de radiomessagerie Tam Tam le 17 décembre, un an après avoir stoppé la commercialisation de ses « pagers », victimes du développement des téléphones mobiles. Les possesseurs de Tam Tam se verront offrir un pack SFR gratuit.

● **TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE** : TDF, filiale du groupe France Télécom s'implante en Espagne en entrant, à hauteur de 40 %, dans le capital de l'opérateur Red de Banda Ancha de Andalucía (RBAA), qui participe au développement de la deuxième chaîne d'Andalousie. Avec cette prise de participation, TDF prend position pour l'arrivée

de la télévision numérique terrestre en Espagne, prévue pour début 2000.

#### FINANCE

● **EULER** : un quart au moins du capital d'Euler, leader mondial de l'assurance-crédit, sera introduit en Bourse au printemps 2000 sur le marché à Règlement mensuel, mais les AGF en « demeureraient clairement l'actionnaire majoritaire », ont indiqué, jeudi, les AGF, filiale d'Allianz, et Euler. Les autres actionnaires actuels sont Swiss Re (20 %) et la Scor (12 %).

● **AXA** : l'assureur français a été mis en échec par le groupe concurrent Eureko, choisi par le Trésor polonais pour la reprise du numéro un de l'assurance polonaise PZU, partiellement privatisé. Eureko est allié à la banque BIG Bank Gdanski, pour la reprise de 30 % de PZU.

● **PPR** : le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) négocie actuellement le rachat de la Banque générale du commerce (BGC), filiale de Banca di Roma, affirme, vendredi, *La Tribune*. L'opération pourrait, selon le quotidien, « entrer dans la stratégie d'élargissement des services déjà proposés par le pôle financier du groupe Finaref ».

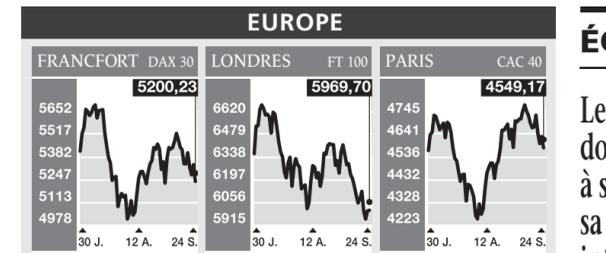
● **NIPPON LIFE** : le plus grand assureur-vie japonais et la banque Sakura ont annoncé, vendredi, une alliance dans les services financiers. Les deux groupes ont établi une société financière commune, détenue à 90 % par Sakura, qui proposera des services de prêts non garantis et de crédits de petite taille à destination des particuliers.

● **BELGIQUE** : un mouvement de grève national, lancé par les syndicats du secteur bancaire, a perturbé, vendredi, le monde bancaire belge. « Tous les sièges administratifs des banques à Bruxelles sont bloqués », a déclaré, à l'AFP, l'un des coordinateurs du mouvement.

#### RÉSULTATS

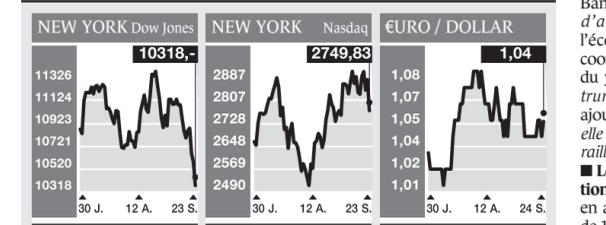
■ **REUTERS** : le cours de l'agence financière britannique a chuté de 15 %, jeudi, à Londres. Les analystes ont revu leurs prévisions de résultats à la baisse, en raison d'inquiétudes sur la filiale de courtage électronique Instinet et des investissements importants de l'agence dans le secteur de l'information.

## FINANCES ET MARCHÉS



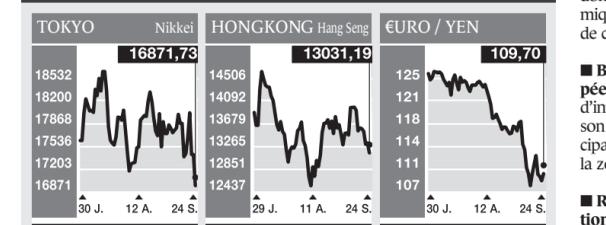
Indice	Cours	Var. %
EUROPE EURO STOXX 50	3692,93	-1,53
EUROPE EURO STOXX 324	320,65	-1,35
EUROPE EURO STOXX 653	305,25	-1,06
PARIS CAC 40	4549,17	-1,13
PARIS MIDCAC	0,00	....
PARIS SBF 120	3120,15	-1,04
PARIS SBF 250	0,00	....
PARIS SECOND MARCHÉ	0,00	....
AMSTERDAM AEX	557,77	-1,36
BRUXELLES BEL 20	3137,90	-1
FRANCFORT DAX 30	5200,23	-1,87
LONDRES FTSE 100	5969,70	0,94
MADRID STOCK EXCHANGE	0,00	-0,56
MILAN MIBTEL 30	34688,00	-0,69
ZURICH SPI	6986,40	-1,12

### AMÉRIQUES



Indice	Cours	Var. %
ÉTATS-UNIS DOW JONES	10318,59	-1,95
ÉTATS-UNIS S&P 500	1280,41	-2,30
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	2749,83	-3,79
TORONTO TSE INDEX	6812,12	-1,08
SAO PAULO BOVESPA	11385,00	-1,27
MEXICO BOLSA	279,33	-0,21
BUENOS AIRES MERVAL	507,15	-0,52
SANTIAGO IPSA GENERAL	129,29	-1,12
CARACAS CAPITAL GENERAL	5688,56	6,64

### ASIE - PACIFIQUE



Indice	Cours	Var. %
TOKYO NIKKEI 225	16871,73	-2,62
HONGKONG HANG SENG	13031,19	-1,39
SINGAPOUR STRAITS TIMES	0,00	....
SÉOUL COMPOSITE INDEX	114,31	-1,74
SYDNEY ALL ORDINARIES	2893,40	-1,16
BANGKOK SET	26,73	-3,78
BOMBAY SENSITIVE INDEX	4799,11	1,34
WELLINGTON NZSE-40	2050,10	-0,67

## SUR LES MARCHÉS

### PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert en baisse, vendredi 24 septembre, l'indice CAC 40 cédant 1,35 %, à 4 539,30 points. Jeudi, le marché parisien s'était offert un rebond dans un volume record. L'indice CAC 40 avait terminé sur un gain de 0,73 %, à 4 601,24 points. Le volume d'échanges s'est établi à 5,1 milliards d'euros (33,45 milliards de francs).

### FRANCFORT

LA BOURSE allemande a débuté la séance du vendredi 24 septembre en forte baisse, l'indice DAX 30 reculant de 1,94 %, à 5 196,66 points. La Bourse de Francfort avait clôturé, jeudi, en hausse de 1,16 %, l'indice DAX 30 terminant à 5 299,57 points.

### LONDRES

DOPÉ par l'annonce surprise d'une offre publique d'achat de la Bank of Scotland sur NatWest, l'indice Footsie 100 de la Bourse de Londres progressait de 0,31 %, à 5 988 points vendredi 24 septembre en début de séance. Jeudi, l'indice Footsie 100 s'était inscrit à 5 969,7 points, soit un gain de 0,9 %.

### TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en recul de 2,6 %, vendredi, les investisseurs étant toujours inquiets des répercussions de la viguerie du yen sur l'économie. L'indice Nikkei a clôturé à 16 871,73 points.

### NEW YORK

WALL STREET a subi une nouvelle journée de forte baisse, jeudi 23 septembre, le Dow Jones, principal indice de la Bourse de New York, perdant 205,48 points, à 10 318 59 points (-1,95 %) et l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq 107,66 points, à 2 750,50 points (-3,77 %). Les pétrolières ont faibli en réaction à une déclaration du secrétaire à l'énergie, Bill Richardson. Ce dernier « envisage sérieusement » de réaliser une vente de pétrole tirée des réserves stratégiques du pays afin de faire baisser les prix cet hiver.

### TAUX

SUR LES MARCHÉS obligataires, le rendement de l'emprunt d'état à dix ans s'inscrivait à 5,11 % à Paris et à 4,97 % à Francfort, vendredi. Sur le marché américain, celui des emprunts émis à trente ans s'inscrivait à 5,98 %.

### MONNAIES

L'EURO se reprenait nettement face au dollar, vendredi, au matin. Il repassait la barre des 1,05 dollar à 1,0540 dollar, contre moins de 1,0420 dollar jeudi soir. Face au yen, la monnaie européenne s'appréciait également à 109,96 yen, contre 108,65 yens la veille au soir. Surtout, le dollar se reprenait face au yen, à 104,57 dollar, les investisseurs préférant attendre l'issue de la réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés, le G 7, ce week-end à Washington.

## ÉCONOMIE

### Le Japon doit continuer à stimuler sa demande intérieure

IL EST ESSENTIEL que le Japon continue par tous les moyens à stimuler sa demande intérieure, qui reste faible, afin d'assurer une reprise économique solide et durable, a déclaré, jeudi 23 septembre, le secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers. Il a clairement laissé entendre que les Etats-Unis ne répondraient pas favorablement aux demandes pressantes du Japon en faveur d'une intervention coordonnée du G 7 pour faire baisser le yen, dont la forte appréciation menace, selon Tokyo, une reprise encore fragile. (Lire page 37.)

■ **Le directeur général du FMI**, Michel Camdessus, a estimé que la Banque du Japon devait « injecter d'abondantes liquidités » dans l'économie et qu'une intervention coordonnée pour freiner la hausse du yen ne pouvait être qu'« un instrument de dernier recours ». Il a ajouté que l'appréciation du yen, « si elle se poursuivait, pouvait faire dérailler la reprise » au Japon.

■ **Les ventes de la grande distribution japonaise** ont baissé de 2,6 % en août, par rapport au même mois de 1998, après s'être déjà contractées de 1,9 % en juillet (chiffre révisé). Les ventes des grands magasins à dominante plus alimentaire ont chuté encore plus lourdement, reculant de 4,9 % en août, après avoir diminué de 5,1 % en juillet.

■ **CANADA** : « Notre économie a connu des performances remarquables au cours des douze derniers mois », s'est félicité, jeudi, le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen. La croissance économique a atteint près de 4 % au cours de cette période, a-t-il ajouté.

■ **BCE** : la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux d'intérêt inchangés, jeudi, à l'issue de son conseil des gouverneurs. Le principal taux d'intérêt à court terme de la zone euro est resté fixé à 2,50 %.

■ **ROYAUME-UNI** : la Confédération de l'industrie britannique a noté une nouvelle amélioration du secteur manufacturier en septembre, mais sa reprise pourrait être gâchée par de nouvelles hausses des taux d'intérêt. Les commandes du secteur manufacturier ont retrouvé en septembre leur niveau de mars 1998. Les commandes à l'exportation se sont également légèrement ressaisies, même si elles restent faibles.

■ **FRANCE** : l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) devrait rapporter 12,5 milliards de francs seulement à l'Etat en 1999, au lieu des 14,855 milliards de francs attendus. L'ISF, payé par environ 200 000 contribuables, avait rapporté 11,1 milliards de francs en 1998, soit 10,7 % de plus que l'année précédente, essentiellement, selon Bercy, grâce au « dynamisme des valeurs boursières ».

■ **L'Insee a confirmé**, vendredi, la hausse des prix de détail de 0,1 % en août (0 % en juillet) ce qui porte à 0,5 % leur progression sur les douze derniers mois.

■ **ITALIE** : l'Etat pourra alléger ses restrictions économiques en 2000 grâce à un accroissement de ses recettes. La loi de programmation financière qui devrait être présentée le 29 septembre en conseil des ministres prévoit toujours une réduction du déficit budgétaire de 15 000 milliards de lires pour l'an prochain, soit 7,75 milliards d'euros.

■ **L'inflation en Italie** s'est établie provisoirement à 1,9 % en septembre sur 12 mois et à 0,2 % par rapport à août, sur la base de données fournies jeudi par un premier échantillon de grandes villes. Cette première estimation pour le mois en cours montre une accélération de l'inflation.

■ **L'emploi dans les grandes entreprises italiennes** a progressé de 0,2 % en juin, par rapport à mai, en données brutes, mais a marqué un recul de 2,6 % par rapport à juin 1998, a annoncé, jeudi, l'Institut italien des statistiques.

■ **HONGRIE** : la croissance de l'économie atteindra cette année 4 % ou plus, a estimé, jeudi, le gouverneur de la Banque nationale de Hongrie, Gyoergy Suranyi, dans une interview accordée à l'agence MTI. Il s'est montré plus optimiste que le FMI, qui ne prévoit que 3,7 % de croissance pour l'année en cours et 4,5 % pour l'année prochaine.

■ **RUSSIE** : la récolte de céréales cette année sera de 60 millions de tonnes environ, selon le vice-ministre de l'agriculture Rafgat Altynbaiev, cité, jeudi, par l'agence ITAR-TASS. Les récoltes restent insuffisantes pour assurer les besoins de consommation, qui sont estimés à plus de 73 millions de tonnes.

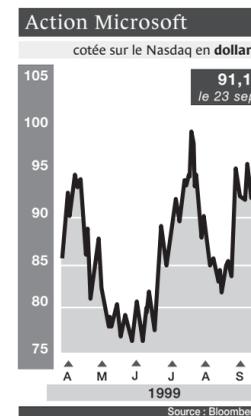
■ **OPEP** : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a fermement confirmé, à Vienne, le maintien de sa politique de rigueur. Mais l'impossibilité de s'accorder sur le nom d'un secrétaire général pourrait suggérer une faille dans le rapprochement entre l'Arabie saoudite et l'Iran, deux « poids lourds » du cartel.

## VALEUR DU JOUR

### Le président de Microsoft fait chuter les valeurs technologiques

UN NOUVEL avis de tempête a été déclenché, jeudi 23 septembre, sur les valeurs technologiques américaines. L'indice Bloomberg des titres de la Silicon Valley a plongé de 5 % tandis que celui, plus large, du Nasdaq (marché des valeurs de croissance) a abandonné 3,79 %, à 2 749,83 points, la quatrième plus forte baisse de son histoire.

Le facteur déclenchant de cette panique a été un jugement sans appel de Steven Ballmer, le président de Microsoft, sur la valorisation des actions de haute technologie. Ce dernier n'a pas mâché ses mots jeudi devant une association de journalistes économiques américains : « La mentalité de ruée vers l'or a poussé les actions technologiques bien au-delà de leur véritable valeur. Une telle surévaluation est absurde. » Pour faire bonne mesure, il n'a pas hésité à inclure l'action Microsoft dans la catégorie des titres surévalués. Les conséquences ont été immédiates. Le titre Microsoft a abandonné 5 %, l'action Apple a chuté de 10 %, celle d'Intel a reculé de 6,4 %, les Yahoo!, Amazon.com ou eBay ont perdu respectivement 3,2 %, 5,66 % et 7,26 %. Un porte-parole de Microsoft a rapidement refusé de confirmer les propos de Steven Ballmer. Le moment semblait assez mal choisi pour de telles déclarations. En effet, le même jour, Microsoft annonçait le lancement d'une offre



baptisée « bCentral » destinée à mettre une plate-forme de commerce électronique à disposition des 85 millions de petites et moyennes entreprises à travers le monde. Au lieu de construire leur propre système, ces dernières peuvent désormais en trouver un tout fait sur le site Internet de Microsoft MSN. Le commerce électronique s'impose chaque jour davantage. Selon les chiffres officiels, il n'atteindrait que 100 milliards de dollars en 1999, soit seulement 1 % du produit intérieur brut des Etats-Unis. Mais Andrew Grove, le président d'Intel, n'hésite pas à dire que ces chiffres sont sous-évalués, car la seule activité Internet d'Intel représente 12 % de ce montant et celle de Dell 15 % !

Enguérand Renault

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,78703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS 2,20371		FLORIN NEERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62807
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
		ZLOTY POLONAIS.....	4,2817

Cours de change croisés						
24/09 17h35	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,95643	1,04925	0,15997	1,64325	0,85550	
YEN.....	104,55500	0,95306	0,91154	1,52425	1,56590	68,52500
EURO.....	6,25110	5,97875	6,55957	....	10,27145	4,09725
FRANC.....	0,60855	0,58200	0,63860	0,09735	....	0,39895
LIVRE.....	1,52555	1,45840	1,60000	0,24400	2,50675	....

### Taux d'intérêt (%)

Taux 23/09	Taux j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE.....	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.....	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE.....	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON.....	0,05	0,02	1,76	....
ÉTATS-UNIS.....	5,22	4,78	5,92	6,06
SUISSE.....	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS.....	2,41	2,56	5,28	5,95

### Matif

Cours 17h35	Volume	dernier prix	premier prix
National 5,5	5041	87,39	87,48
DÉCEMBRE 99	....	....	....
Euribor 3 mois	....	....	....
OCTOBRE 99	....	....	....

### Matières premières

En dollars	Cours 23/09	Var. %
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1772,5	-0,53
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1535	-0,13
PLOMB 3 MOIS.....	510	-0,20
ETAIN 3 MOIS.....	5378	-0,22
ZINC 3 MOIS.....	1186,5	-0,38
NICKEL 3 MOIS.....	6980	-0,14
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	5,29	-0,56
PLATINE A TERME.....	51113,87	-0,78
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	273	-0,09
MAÏS (CHICAGO).....	208,5	0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	145,5	0,07
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	969	-0,72
CAFÉ (LONDRES).....	1255	-1,03
SUCRE BLANC (PARIS).....	188	....

### Pétrole

En dollars	Cours 23/09	Var. %
BRENT (LONDRES).....	23,82	....
WTI (NEW YORK).....	24,46	....
LIGHT SWEET CRUDE.....	24,76	1,02

### Or

En Euros	Cours 23/09	Var. %
OR FIN KILO BARRE.....	8150	+0,87
OR FIN LINGOT.....	8120	+0,87
ONCE D'OR (LO) \$.....	264,35	+0,36
PIÈCE FRANCE 20 F.....	45,30	+2,49
PIÈCE SUISSE 20 F.....	45,60	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F.....	44,50	....
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	205	....
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	385	+0,98
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	297,25	+0,76

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Mannesmann s'est adjugé 7,85 %, à 152 euros, jeudi 23 septembre. Le conglomérat allemand a annoncé qu'il allait se diviser en deux sociétés par actions, l'une spécialisée dans les télécoms et l'autre dans la construction mécanique et les pièces détachées automobiles. Il a aussi indiqué que la cotation des deux sociétés était prévue pour 2001. Dans son sillage, les titres des autres grands des télécommunications ont gagné du terrain ; Deutsche Telekom a pris 2,72 % à 40,48 euros et l'espagnol Telefonica 1,72 % à 15,41 euros.

L'action Reuters a plongé, jeudi, de 14,94 %, à 726 pence. Plusieurs analystes ont revu à la baisse leurs estimations de résultats du numéro mondial de l'information à la suite d'une rencontre entre des analystes et des dirigeants du groupe, mercredi à New York.

La valeur Olivetti a gagné, jeudi, 3,4 %, à 2,39 euros. Olivetti a progressé à la faveur de spéculations sur le fait que Telecom Italia pourrait se restructurer afin d'alléger le fardeau de la dette qu'Olivetti a dû reprendre à son compte lorsqu'il a acquis Telecom Italia.

Le cours de RWE s'est apprécié de 3,38 % à 40,37 euros, jeudi. Le producteur d'énergie a annoncé que son bénéfice net imposable (avant prise en compte des intérêts minoritaires) a progressé de 15,1 %, à 1,15 milliard d'euros.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 10h20. Includes sectors like Automobile, Banques, Construction, Télécommunications, Produits de base, Services financiers, Services collectifs, Haute technologie.

estimations de résultats du numéro mondial de l'information à la suite d'une rencontre entre des analystes et des dirigeants du groupe, mercredi à New York. La valeur Olivetti a gagné, jeudi, 3,4 %, à 2,39 euros. Olivetti a progressé à la faveur de spéculations sur le fait que Telecom Italia pourrait se restructurer afin d'alléger le fardeau de la dette qu'Olivetti a dû reprendre à son compte lorsqu'il a acquis Telecom Italia.

Le cours de RWE s'est apprécié de 3,38 % à 40,37 euros, jeudi. Le producteur d'énergie a annoncé que son bénéfice net imposable (avant prise en compte des intérêts minoritaires) a progressé de 15,1 %, à 1,15 milliard d'euros.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 10h20. Includes sectors like Automobile, Banques, Construction, Télécommunications, Produits de base, Services financiers, Services collectifs, Haute technologie.



Table of stock prices for various companies including Courtaulds Text, DLF Lufthansa N, Electrolux, EMI Group, Euro Disney, etc.

Table of stock prices for various companies including AstraZeneca, Elan Corp, Glaxo Wellcome, Hoechst AG, etc.

Table of stock prices for various companies including Akker RGI, CGIP, Christian Dior, C'ir, etc.

Table of stock prices for various companies including Air France, Air Liquide, Air Products, Air Transat, etc.

Table of stock prices for various companies including Air France, Air Liquide, Air Products, Air Transat, etc.

Table of stock prices for various companies including Air France, Air Liquide, Air Products, Air Transat, etc.

Table of stock prices for various companies including Air France, Air Liquide, Air Products, Air Transat, etc.

Table of stock prices for various companies including Air France, Air Liquide, Air Products, Air Transat, etc.

Table of stock prices for various companies including Air France, Air Liquide, Air Products, Air Transat, etc.

Table of stock prices for various companies including Air France, Air Liquide, Air Products, Air Transat, etc.

Table of stock prices for various companies including Air France, Air Liquide, Air Products, Air Transat, etc.

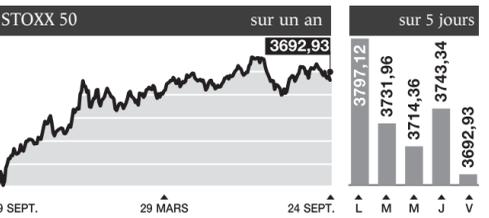


Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies including Valmet, Allianz AG, Allianz Ass, Allianz ZURICH, etc.

★ Codes pays zone Euro : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Pinault-Printemps-Redoute ouvrait en hausse de 0,23 %, à 171,90 euros, vendredi 24 septembre. Selon La Tribune, PPR négocierait actuellement le rachat de la Banque générale du commerce, filiale de Banca di Roma.

L'action Neopost perdait 0,71 %, à 27,80 euros, dans les premiers échanges, vendredi. Le groupe français, deuxième fournisseur mondial d'équipements de traitement de courrier, a pris une participation minoritaire dans Dynapost, leader en France sur le marché de la gestion du courrier des entreprises.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 23 SEPTEMBRE Cours relevés à 17h35

Liquidation : 22 octobre

Table of French stock market data including B.N.P., R.C.L.YONNAIS, RENAUT, SAINT GOBAIN, THOMSON SA, ACCOR, AEROSPATIALE MAT, AGF, AIR FRANCE GPE N, AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN TECH, ATOS CA, AXA, BAIL INVESTIS, BAZAR HOT.VILLE, etc.

Main table of French stock market data with columns for company name, previous price, current price, and change. Includes companies like BIC, BIS, B.N.P., BOLLORE, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of international stock market data with columns for company name, previous price, current price, and change. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation; + ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

SICAV FCP

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of SICAV and FCP data including ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHA MEDIA, ALPHAMOS, ALTAIR & C, APPLIGENE ON, ASTRA, ATN, AVENIR TELECOM, BELVEDERE, BIODOME, BYRXP EXT S, CAC SYSTEMES, CEREP, CHEMUNEX, COIL, CRYO INTERAC, CYBER PRES.P, ESKERIX, DESK, DESK BS 98, DMS, DURAND ALLIZ, DURAN DUBOI, EFFIX, EYRANO, EUROFINIS SCI, EURO CARGO S, EUROPOST, FARMMASTER, FI SYSTEM, FLOREANE MED., GENESYS, GENSET, GROUPE D, etc.

SECONDE MARCHÉ

JEUDI 23 SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of second market data including ARKOPHARMA, ASSUR.BQ.POP, ASSYSTEM, BENETEAU CA#, BISC GARDEL, BOIRON, BOISSET L, BOISSET CHANO, BONDUELLE, BOURGEOIS L, BRICE, BRICORAMA, BRIOCHE PASQ, SOLERI, ASSZENEZ, ALGECO, APRIL S.A.#, etc.

CLAYEUX (LY)

Table of Clayeux (LY) data including CNIM CA#, COFITEM-COFI, CIE FIN.ST.H, C.A. PARIS I, CAJILLE & CO, CALOIRE AT, C.A.MORBIHAN, C.A.DU NORD, C.A. OISE CC, C.A.PAS CAL, C.A.TAULOUZE, CIRCAM TOUR.P., CROMETAL, DAPTA-MALLIN, GAUPHE, GAUPHIN, DECAN GROUPE, DU PAREL AU, ENTEPREISE I, ETAM DEVELOP, EUROPEENNE C, EUROP.EXTINC, EXEL INDUSTR, EXPAN S, FACTOR, FAVELEY, FINACOR, FINATIS(EX.L), FINIFINO, FLO (GROUPE), FOCAL GROUP, FRAIKIN P, GANTHER FRAN, GEAUTOUR, GENERALE LOC, GEODIS, GEPASQU, GFI INDUSTRI, GFI INFORMAT, GO SPORT, GRI FINANCI, GROUPE BOURB., GROUPE MARNIE, GUYBERT S.A., HENRI WALTER, HUYSBAC H N., HERMES INTL, HYPARLO #, etc.

REVENU-VERT

Table of REVENU-VERT data including SEVÉA, SYNTHESIS, UNIVERS ACTIONS, MONE ASSOCIATIONS, UNIVAR C, UNIVAR D, UNIVERS-OBLIGATIONS, FONDS communs de placements, CREDIT AGRICOLE, CACI BANQUES, CACI PARIS, CREDIT AGRICOLE, CACI BANQUES, CACI PARIS, CREDIT AGRICOLE, CACI BANQUES, CACI PARIS, etc.

ACTILION ÉQUILIBRE C

Table of ACTILION ÉQUILIBRE C data including ACTILION ÉQUILIBRE C, ACTILION ÉQUILIBRE D, ACTILION PEA ÉQUILIBRE A, ACTILION PRUDENCE C, ACTILION PRUDENCE D, LION ACTION EURO, PLENITUDE D PEA, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE SI, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, POSTE PREMIÈRE 4, THÉSORA C, THÉSORA D, TRESORYS C, SOLSTICE D, KALEIS ÉQUILIBRE D, KALEIS SÉRÉNITÉ C, KALEIS SÉRÉNITÉ D, LATITUDE C, LATITUDE D, OBILITYS D, PLENITUDE D PEA, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE SI, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, POSTE PREMIÈRE 4, THÉSORA C, THÉSORA D, TRESORYS C, SOLSTICE D, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

Seuvel vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 Fim)

SG ASSET MANAGEMENT: CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, CADENCE 3 D, INTEROBIC C, INTERSÉLECTION FR. D, SÉLECT DÉFENSIF C, SÉLECT DYNAMIQUE C, SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA 3, SG FRANCE OPPORT. C, SG FRANCE OPPORT. D, SOCFENFRANCE C, SOCFENFRANCE D, SOCFENFRANCE E, SOCFENFRANCE F, SOCFENFRANCE G, SOCFENFRANCE H, SOCFENFRANCE I, SOCFENFRANCE J, SOCFENFRANCE K, SOCFENFRANCE L, SOCFENFRANCE M, SOCFENFRANCE N, SOCFENFRANCE O, SOCFENFRANCE P, SOCFENFRANCE Q, SOCFENFRANCE R, SOCFENFRANCE S, SOCFENFRANCE T, SOCFENFRANCE U, SOCFENFRANCE V, SOCFENFRANCE W, SOCFENFRANCE X, SOCFENFRANCE Y, SOCFENFRANCE Z, etc.

**SCIENCES** Une équipe américano-britannique dirigée par le professeur Roger Gosden (université de Leeds) vient de pratiquer la première autogreffe humaine de tissu ovarien.

L'annonce en a été faite, jeudi 23 septembre, lors du congrès annuel de la Société américaine de médecine de la reproduction tenu à Toronto. ● LA PATIENTE est une Américaine de

trente ans qui, pour des raisons médicales, avait subi l'ablation de ses deux ovaires, dont l'un fut conservé par congélation. ● UNE GRANDE PARTIE des fragments congelés ont

été utilisés pour la reconstruction d'un tissu ovarien qui a été remplacé dans l'abdomen de la femme. Cette dernière semble aujourd'hui avoir retrouvé une fonction ovarienne.

● CETTE PREMIÈRE laisse espérer la mise au point de nouvelles thérapeutiques procréatrices. Elle pourrait aussi préfigurer la correction des anomalies dues à la ménopause.

## Un biologiste britannique réussit la première greffe humaine de tissu ovarien

Cette tentative laisse entrevoir de nouvelles perspectives thérapeutiques procréatrices. Des anomalies dues à la ménopause pourraient ainsi être corrigées. Des tests récents ont en effet montré que le tissu ovarien de la patiente était capable de produire un ovocyte

LE PROFESSEUR Roger Gosden (université de Leeds) a annoncé, jeudi 23 septembre à Toronto, lors du congrès annuel de la Société américaine de médecine de la reproduction, qu'il avait effectué, apparemment avec succès, la première greffe humaine de tissu ovarien. Quelques heures avant cette communication spectaculaire qui marque une nouvelle étape dans la maîtrise de la procréation humaine, ce travail a été révélé par le quotidien britannique *The Daily Telegraph*.

Cette greffe préfigure la manière dont on pourrait éventuellement corriger des anomalies biologiques qui caractérisent la ménopause. Des femmes ménopausées pourraient alors retrouver une fonction ovarienne avec production in vivo et cyclique des hormones sexuelles féminines

ainsi que des ovocytes. Ce travail a pu être mené à bien par le professeur Gosden, cinquante et un ans, qui dirige l'une des équipes les plus avancées dans la recherche sur l'utilisation des tissus ovariens à des fins thérapeutiques. En 1994, il avait déjà réussi à obtenir, pour la première fois chez la brebis, la naissance d'un agneau après avoir prélevé, congelé et greffé des tissus ovariens sur l'animal.

Aujourd'hui, il explique avoir été contacté il y a quelques mois par une Américaine de trente ans, Margaret Lloyd-Hart, qui avait subi l'ablation de ses deux ovaires. La première ablation avait été pratiquée lorsqu'elle avait dix-sept ans, alors qu'elle souffrait d'une pathologie kystique de cette glande. La seconde ablation a été effectuée l'an dernier à la suite

d'une affection ovarienne présentée comme bénigne. Refusant l'idée de perdre, à trente ans, toute fonction ovarienne, Margaret Lloyd-Hart a cherché, via Internet, s'il était possible d'obtenir la conservation par congélation de l'organe qui allait lui être ôté, explique le *Daily Telegraph*. Un centre de l'université de l'Arizona accepta de pratiquer cette congélation. Ayant pris connaissance, grâce à un médecin américain, des travaux expérimentaux conduits en Grande-Bretagne par le professeur Gosden sur la souris, elle prit contact avec lui.

L'intervention chirurgicale, conduite sous la direction du docteur Kutluk Oktay (New York Methodist Hospital), fut pratiquée le 18 février dernier. Après avoir décongelé soixante des soixante-douze fragments de tissu ovarien de la patiente, le professeur Gosden les a, quatre heures durant, suturés de manière à reconstruire une forme tissulaire. Celle-ci a été ensuite implantée sous anesthésie générale dans l'une des régions

ovariennes de Margaret Lloyd-Hart. Si cette dernière n'a pas encore retrouvé un cycle hormonal, les premiers essais biologiques – une stimulation par hormones – pratiqués six mois après l'intervention ont démontré que le tissu ovarien ainsi reconstitué était capable de produire un ovocyte.

### UNE ÉTAPE ESSENTIELLE

Au-delà des résultats attendus de ces travaux, cette opération marque une étape essentielle dans le traitement de la stérilité féminine, estiment les spécialistes de la reproduction humaine. La première application envisagée concerne les jeunes filles et les femmes qui, pour des raisons médicales, doivent subir des radiothérapies ou des chimiothérapies aux effets stérilisants. La mise en culture in vitro ou la greffe des tissus ovariens auparavant prélevés puis conservés par congélation pourrait très probablement constituer une nouvelle possibilité thérapeutique.

Ces recherches se situent dans

une démarche similaire à celle qui, depuis plusieurs années déjà, amène à proposer à des hommes subissant des traitements stérilisants de conserver des échantillons de leur sperme dans l'optique d'une future insémination artificielle. On pourrait aussi imaginer que les mêmes « autogreffes » soient proposées à des femmes en dehors de toute pathologie, et ce dans le but de restaurer la totalité de leur fonction ovarienne (production d'hormones sexuelles féminines et d'ovocytes).

Deux scénarios sont envisageables. On pourrait prélever des tissus ovariens avant la ménopause (lorsque les ovocytes sont de « meilleure qualité biologique ») et les greffer ensuite. On pourrait aussi imaginer le développement de prélèvements post mortem (au même titre que le prélèvement de différents tissus ou organes). Voire, ce qui ne manquera pas de soulever un débat éthique, celui de prélèvements sur des fœtus féminins issus d'avortements (comme cela se fait avec

des cellules fœtales cérébrales pour tenter de pallier les effets de certaines affections neurodégénératives).

Nul doute que de telles pratiques déclencheront de vives polémiques. Mais ces futures approches thérapeutiques bénéficieront très largement de la diffusion qu'ont connue ces dernières années les traitements substitutifs médicamenteux hormonaux de la ménopause. Traitements qui ont prouvé leur efficacité préventive à l'égard des affections osseuses ou cardio-vasculaires notamment. Dans le même temps, la perspective de rétablir l'intégralité de la fonction ovarienne conduira inévitablement à s'interroger sur la signification de la ménopause (phénomène physiologique normal ou pathologie féminine à laquelle la science peut s'opposer ?) et sur les limites que la société se doit ou non de fixer aux nouvelles libertés que la biologie offre aujourd'hui aux femmes.

J.-Y. N.

### COMMENTAIRE

#### UTOPIES

Rien ne permet encore, aujourd'hui, d'affirmer que la première greffe pratiquée chez une femme de fragments de l'un de ses ovaires conservés par congélation débouchera sur un total succès thérapeutique. Il s'agit d'une voie que l'on peut considérer comme riche de promesses, dès lors que l'on estime que la stérilité est une pathologie comme une autre et qu'à ce titre tout peut être mis en œuvre pour redonner une fonction reproductrice à celles qui, pour diverses raisons innées ou acquises, en sont privées.

Quel argument pourra-t-on opposer aux femmes qui revendiquent d'avoir accès à ces nouvelles possibilités de procréation ? Ces dernières ont été, sous différentes formes, proposées aux hommes que la médecine allait, pour tenter de les sauver, rendre stériles. La manipulation

des cellules sexuelles humaines et le bouleversement des règles physiologiques de la reproduction ont, depuis vingt ans, atteint un tel degré que personne ne peut plus efficacement soutenir qu'il s'agit ici d'un tabou qui ne saurait être brisé.

Comment, pour autant, ne pas voir que, la génétique moléculaire se mariant à la biologie de la reproduction, le XXI<sup>e</sup> siècle ouvrira toutes grandes les portes d'impossibles utopies ? « *Les utopies apparaissent comme bien plus réalisables qu'on le croyait autrefois. Et nous nous trouvons actuellement devant une question bien autrement angoissante : comment éviter leur réalisation définitive ?* » Telle était l'épigraphie, en français, choisie en 1932 par Aldous Huxley pour *Le Meilleur des mondes*. Ces lignes sont de Nicolas Berdiaeff, philosophe russe (1874-1948). Elles ne cessent de gagner en actualité.

J.-Y. N.

### TROIS QUESTIONS AU...

#### DOCTEUR

#### CATHERINE POIROT

**1 Vous êtes responsable de l'unité de fécondation in vitro à l'hôpital Cochin (Paris). Quelle analyse faites-vous de la première annonce par le professeur Roger Gosden ?**

Ce travail très intéressant s'inscrit dans une démarche entreprise il y a environ dix ans. A dire vrai, les premières grossesses obtenues sur la souris après greffe de fragments ovariens remontent aux années 60. Puis, curieusement, on s'est arrêté, vraisemblablement à cause du développement des traitements substitutifs hormonaux, qui, pour l'espoir humaine, ont permis de corriger progressivement les fonctions hormonales ovariennes détaill-

lantes. Avec l'expérience de Roger Gosden, il semble exister une possibilité de retrouver une fertilité dans la mesure où, au sein des fragments des tissus ovariens prélevés et greffés, demeurent des ovocytes immatures au stade de vésicules germinatives. Celles-ci sont plus aisément congelables que l'ovocyte ayant atteint sa maturité.

**2 Où en sont les recherches en France ?**

Il existe quelques centres qui commencent à congeler des fragments de tissus ovariens provenant de patientes devant subir des traitements stérilisants à base de radiothérapie ou de chimiothérapie. Il peut s'agir de femmes souffrant de lésion cancéreuse ou d'affection nécessitant une greffe de moelle osseuse, ce qui impose au préalable une chimiothérapie lourde et stérilisante. Les congélations de tissus

ovariens sont d'ores et déjà pratiquées en France à Limoges et à Lille, ainsi que par notre groupe de l'hôpital Cochin.

A partir de ces fragments ovariens, on peut envisager soit des autogreffes, comme celle pratiquée par le professeur Gosden, soit la culture in vitro, en espérant obtenir des ovocytes matures pour tenter une fécondation in vitro. Pour notre part, nous congelons déjà des fragments ovariens prélevés chez des petites filles – la plus jeune, à ce jour, a deux ans et demi – dans l'espoir de pouvoir induire une puberté normale spontanée et retrouver une fertilité ultérieure.

**3 Dans quel cadre réglementaire ou juridique ces travaux sont-ils conduits en France ?**

Tous ces prélèvements et ces manipulations sont effectués après une information complète donnée aux

patientes – informations incluant le fait que la thérapeutique risque de ne pas être mise en œuvre ou de ne pas être efficace – et l'obtention de leur consentement. Toutes les personnes à qui l'on propose cette possibilité ne l'acceptent pas. Les lois de bioéthique promulguées en 1994 n'abordent pas ces questions.

Pour autant, le guide des bonnes pratiques publié au début de cette année par le *Journal officiel* traite du sujet, soulignant que tout protocole sur la congélation de tissus ovariens doit être accepté par différentes instances éthiques. D'autre part, même si certains y songent, rien à ma connaissance n'est autorisé quant au possible usage de tissus ovariens qui pourraient être prélevés sur des fœtus issus d'avortements.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

## Au synchrotron d'Orsay, les chercheurs font de la résistance

« ATTENTION au coup de Soleil ! » La banderole, accrochée au sommet du dôme de béton abritant le Laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique (LURE) d'Orsay, ne déride guère le personnel du site. Depuis trois semaines, il refuse de remettre en marche les installations, pour protester contre la décision du ministre de la recherche, Claude Allègre, d'abandonner le projet de synchrotron national Soleil, qui devait succéder aux équipements obsolètes d'Orsay, au profit d'une participation de la France à la construction d'une nouvelle machine en Angleterre (*Le Monde* du 3 août).

« Le laboratoire n'est pas en grève, nuance son directeur, Robert Comes. On profite de l'arrêt pour faire des travaux de maintenance. » « Nous sommes tous au travail... pour organiser la lutte », ajoute un physicien. Les dernières déclarations du ministre ont ulcérés les scientifiques. « Le poids des grands équipements est trop important. Ils coûtent 4,5 milliards de francs par an, alors que les laboratoires du CNRS reçoivent 1,5 milliard », a justifié Claude Allègre

(*Le Monde* du 22 septembre). « Comparer le coût des grands équipements, personnels compris, au coût de fonctionnement hors salaires des laboratoires est parfaitement malhonnête, s'indigne une chercheuse. Les 4,5 milliards des grands instruments sont à rapprocher des 54 milliards du budget de la recherche, ce qui fait un ratio de 8 %, normal pour un pays comme la France. »

### UN MAUVAIS CALCUL

Financièrement, le « montage » franco-britannique leur paraît être un mauvais calcul. « Si l'on additionne la contribution française à la nouvelle source et le maintien en activité de LURE, on arrive à une dépense proche de celle de Soleil, estime la direction d'Orsay. Cela, pour trois fois moins d'expériences, puisque la France ne disposera que du tiers des lignes de lumière, et avec trois ans de retard. »

Mais c'est d'abord sur le terrain scientifique qu'ils contestent le choix du ministre. Pour Claude Allègre, les besoins de la France en rayonnement synchrotron ne nécessitent pas une source nationale : « LURE fonc-

tionne moins de 3 000 heures par an. Ceux qui disent qu'ils auraient fait travailler à plein temps Soleil n'ont qu'à commencer par faire travailler LURE à plein temps. » « C'est le comble de la malveillance, proteste Robert Comes. LURE ne peut pas fonctionner davantage, du fait de sa vétusté et faute de personnel. Mais les besoins vont croissant : nous refusons déjà un tiers des demandes d'expériences. »

Un physicien du CEA s'avoue pourtant « sensible à l'argument de la construction européenne ». Mais, observe-t-il, « ici, les chercheurs européens coopèrent depuis longtemps ». Les résistants d'Orsay, qui manifestaient jeudi 23 septembre devant le conseil régional d'Ile-de-France, ont reçu, le même jour, le soutien de l'ensemble des groupes politiques du conseil général de l'Essonne. La récente prise de position de Jacques Chirac en faveur du projet Soleil leur a redonné espoir. Et, constatant qu'outre-Manche aussi le projet franco-britannique est contesté, ils veulent encore croire que « tôt ou tard, Soleil verra le jour ».

Pierre Le Hir

## Les Américains perdent la sonde Mars Climate Orbiter

CONSTERNATION au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena, en Californie. Les grands spécialistes des voyages interplanétaires ont en effet perdu tout contact avec la sonde américaine Mars Climate Orbiter (MCO), au cours d'une tentative de mise en orbite de l'engin autour de la planète rouge. Après un voyage de neuf mois durant lequel elle a parcouru 670 millions de kilomètres, MCO semble s'être écrasée sur Mars, dont elle devait étudier le climat pendant une année martienne (de mars 2000 à janvier 2002).

L'opération de mise en orbite, entamée jeudi 23 septembre à 10 h 50 (heure française), consistait à ralentir la sonde en allumant son moteur principal à environ 150 kilomètres d'altitude. Tout semblait se dérouler sans encombre. Cinq minutes après le « coup de frein », MCO passait derrière Mars. Mais à 11 h 1, au moment où le satellite devait réapparaître, les contrôleurs de vol du JPL ne captaient aucun signal.

« En analysant les données reçues au cours des six à huit heures ayant précédé l'arrivée, nous avons constaté que l'altitude d'approche réelle était beaucoup plus basse que prévu, autour de 60 kilomètres », indique Richard Cook, le chef de projet des missions d'exploration du JPL. « Nous cherchons encore ce qui a bien pu se passer, précise-t-il, gardant peu d'espoir. L'altitude minimale de survie aurait été de 85 kilomètres. » Les antennes géantes du Deep Space Network de la NASA continuent cependant à scruter le ciel à la recherche de l'engin.

Les officiels tentent de minimiser la perte probable de MCO, une mission à 790 millions de francs (120 millions d'euros). « Dans ce cas, la science est retardée, mais pas

perdue », se rassure Carl Pilcher, directeur de l'exploration du système solaire à la NASA, qui rappelle que l'agence américaine a prévu de lancer en moyenne une mission par an vers la planète Mars au cours de la prochaine décennie.

### « UNE IMPORTANTE ERREUR DE NAVIGATION »

Le petit robot Sojourner a joué les précurseurs en 1997 de ces missions à faible coût, suivi de Mars Global Surveyor, auteur d'excellents clichés de la planète rouge. MCO était suivi de Mars Polar Lander (MPL), qui doit se poser le 3 décembre sur Mars afin d'y chercher des traces d'eau. « Sa mission est complètement indépendante de celle de MCO, indique Carl Pilcher. Les résultats scientifiques de cette mission ne seront pas affectés. »

MCO devait servir de relais de transmission pour MPL et, après 2002, pour les communications entre le sol et les futures missions d'exploration martienne. MPL pourra cependant transmettre directement ses données vers la Terre, ou utiliser Mars Global Surveyor, déjà en orbite autour de la planète. Les prochaines missions seront donc reconfigurées, afin d'éviter la mésaventure de MCO, qui rappelle la perte de Mars Observer, le 26 août 1993, dont on avait perdu le contact avant la mise en orbite, probablement en raison de la défaillance d'un transistor. Dans le cas de MCO, la défaillance mécanique semble cependant exclue. Piteuse, la NASA évoque « une importante erreur de navigation ».

Hervé Morin



<http://www.lemonde.fr>

Le **football** en temps réel.

# En demi-finales de Coupe Davis, les Belges ne veulent pas servir de faire-valoir aux Français

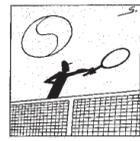
Les joueurs de la Fédération royale multiplient les bons résultats

Après des années de troubles, dus au conflit linguistique qui agite le pays, le tennis belge a choisi la voie de la réconciliation à l'occasion de

la Coupe Davis. Forts de leurs victoires sur les Tchèques et les Suisses, les joueurs wallons et flamands, désormais réunis, rêvent d'un exploit

en demi-finales, face à la France, qu'ils rencontrent à Pau, du vendredi 24 septembre au dimanche 26 septembre.

**PAU**  
de notre envoyée spéciale  
Ils froncent un sourcil, sourient et d'un mot tranchant Xavier Malisse, Filip Dewulf ou Christophe Van Garsse repoussent tous les pronostics fanfarons faits à leurs dépens. Ils ne cessent de le répéter à des interlocuteurs qui semblent



**TENNIS**  
souds : à Pau, où ils disputent la demi-finale de la Coupe Davis contre la France, du vendredi 24 septembre au dimanche 26 septembre, ils ne sont pas venus pour faire de la figuration, mais bien pour briguer une place en finale. Que la France emmenée par Cédric Pioline, récent demi-finaliste à l'US Open, soit la favorite ne change rien à l'affaire.

Il y a un tout petit plus de deux ans, en match de barrage, la Belgique avait jeté la France - donnée gagnante - hors du groupe mondial et l'y avait remplacée. Lionel Roux avait perdu le cinquième match contre Christophe Van Garsse. Cédric Pioline avait dû s'effacer dès le premier match, victime d'une blessure au dos. Et, en 1998, pendant que la France se débattait avec la Finlande et Israël, les Belges atteignaient les quarts de finale, où ils avaient été battus par les Etats-Unis.

En 1999, les Belges ont épaté en réalisant un joli parcours alors qu'ils n'alignaient pas de joueurs évoluant parmi les 100 meilleurs mondiaux. Chez eux, ils ont d'abord reçu et battu la République tchèque de Bodan Ullrich et de Slava Dosedel, puis une toute jeune formation suisse emmenée par Roger Federer, champion du monde juniors 1998. « Depuis deux

ans, nous méritons notre place dans le groupe mondial, explique Gabriel Gonzales, capitaine - argentin - de l'équipe belge, qui a succédé à son compatriote. Nous avons beaucoup travaillé et nous avons aussi beaucoup appris, de la défaite contre les Etats-Unis comme de nos deux victoires cette saison. »

L'atout de l'équipe belge ? Une joie assez communicative de jouer ensemble à l'exemple de Christophe Van Garsse, joueur modeste sur le circuit mais excellent élément en groupe. A dix-neuf ans, ce garçon à l'humeur fantasque développe un tennis costaud autour d'un coup droit efficace. Il a été le héros de la campagne 1999 de Coupe Davis en apportant à chaque fois les points décisifs à son équipe.

#### UN ESPRIT À PART

Coincé entre ses grands voisins du tennis français ou néerlandais, le tennis belge a su cultiver un esprit à part. Il est le deuxième sport du pays après le football et le troisième dans le cœur des Belges après le football et le cyclisme. Pour le tennis belge,

tout a commencé par un divorce. En 1979, en pleine crise linguistique, la Fédération royale belge de tennis éclate et se scinde en deux fédérations : la Flamande, la Vlaamse Tennis Vereniging (VTV) et la Wallonne, l'Association francophone de tennis (AFT). Séparées, les deux entités peuvent alors se concentrer sur le jeu.

Si les deux organisations se déchirent, elles sont d'accord sur un point : l'avenir passe par le développement du tennis féminin. Des politiques de détection et de formation sont mises en place et le sport se découvre deux championnes, Sabine Wasserman et Ann Devries. Au milieu des années 90, elles sont suivies par Sabine Appelmans et Dominique Monami-Van Roost. En 1997, les deux jeunes filles se qualifient notamment pour les quarts de finale des Internationaux d'Australie. Si Dominique Van Roost a continué seule son chemin dans l'élite, elle a été rejointe par Filip Dewulf et sa belle aventure de demi-finaliste à Roland Garros, en 1997.

Autant de succès qui valent au

#### Xavier Malisse et Sébastien Grosjean en ouverture

Le tirage au sort effectué à la mairie de Pau, jeudi 23 septembre, par Dwight Davis, le petit-fils du créateur de la Coupe du même nom, a choisi Sébastien Grosjean pour ouvrir, vendredi 24 septembre, la demi-finale France-Belgique. Le Français (31<sup>e</sup> mondial) sera opposé à Xavier Malisse, 98<sup>e</sup> mondial ; la deuxième rencontre opposera Cédric Pioline (16<sup>e</sup>) à Filip Dewulf, demi-finaliste à Roland-Garros en 1997 et aujourd'hui 432<sup>e</sup> mondial à cause d'une succession de blessures cette année. Estimant qu'il avait une plus solide expérience de la Coupe Davis, le capitaine Gabriel Gonzales l'a préféré au gaucher Christophe Van Garsse. Samedi 25 septembre, le double devrait opposer la paire Fabrice Santoro-Olivier Delaître (5<sup>e</sup> mondial) à Xavier Malisse et Christophe Van Garsse. Les capitaines peuvent changer la composition de l'équipe jusqu'à une heure avant le début de la rencontre. Dimanche 26 septembre, Cédric Pioline sera opposé à Xavier Malisse et Sébastien Grosjean rencontrera Filip Dewulf.

## Golf : Sergio Garcia et Tiger Woods à l'affiche de la Ryder Cup

LES CAPITAINES DES ÉQUIPES AMÉRICAINE ET EUROPÉENNE, Ben Crenshaw et Mark James, ont révélé, jeudi 23 septembre, les noms des premiers golfeurs qui devaient entrer en lice sur le parcours sélectif du Country Club de Brookline (Massachusetts). Les premiers matches de la Ryder Cup devaient se dérouler, vendredi 24 septembre, sur le principe des « parties à quatre ». Les Européens Colin Montgomerie et Paul Lawrie devaient être opposés aux Américains David Duval et Phil Mickelson, le prodige espagnol Sergio Garcia et le Suédois Jesper Parnevik à Tiger Woods et Tom Lehman, l'Irlandais Padraig Harrington et l'Espagnol Miguel Angel Jiménez aux Américains David Love III et Payne Stewart, et la paire anglo-irlandaise Lee Westwood-Darren Clarke au duo américain Jeff Maggert-Hal Sutton. Seule ombre au tableau, l'absence de l'Espagnol José María Olazabal, qui a préféré s'accorder une journée d'entraînement supplémentaire pour parfaire son swing. Il a été remplacé, au pied levé, par l'Irlandais Padraig Ahrrington. Même si cette première série se jouera en coups alternés, le duel entre Tiger Woods et Sergio Garcia fera les délices de la presse américaine. L'Américain de vingt-trois ans et l'Espagnol de dix-neuf ans sont en effet considérés comme les deux grands golfeurs de demain.

#### DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : l'Asvel-Lyon-Villeurbanne a lancé sa campagne européenne** par une victoire (80-73) sur le parquet de l'Ulker Istanbul, jeudi 23 septembre. En revanche, les basketteurs de Cholet ont manqué leurs débuts en Euroleague en s'inclinant à domicile face aux Italiens de Trévise (64-73). La veille, Pau-Orthez l'avait emporté à Podgorica, en Yougoslavie (71-68).

■ **CYCLISME : le parquet de Paris a ouvert, le 2 août, une information judiciaire** contre X, pour « infraction à la loi sur la prévention et la répression de l'usage de produits dopants et de substances vénéneuses », qui vise le milieu du cyclisme, a-t-on indiqué, mercredi 22 septembre, de source judiciaire, confirmant un article publié par L'Express cette semaine. La procédure vise le D<sup>r</sup> Patrick Nédelec (ancien médecin de l'équipe GAN). Elle fait suite à une dénonciation de la Fédération française de cyclisme (FFC).

■ **FOOTBALL : l'Union européenne de football (UEFA) a proposé de remplacer les matches amicaux des équipes nationales « par une nouvelle compétition qui s'appellerait Coupe des nations »,** a indiqué Gerhard Aigner, secrétaire général de l'UEFA, jeudi 23 septembre à Genève, lors de la conférence des présidents et des secrétaires généraux des fédérations nationales. « Une des priorités de l'UEFA, a déclaré Gerhard Aigner, est de donner plus d'importance aux équipes nationales. Or différentes études ont prouvé que les rencontres amicales ne sont guère appréciées, ni par les téléspectateurs, ni par les joueurs eux-mêmes. » Le président de la Fédération internationale (FIFA), Sepp Blatter, a récemment proposé une pause dans le calendrier des compétitions pour permettre notamment une bonne récupération aux joueurs.

■ **VOILE : le départ de la Mini Transat sera donné, dimanche 26 septembre, à 15 heures à Concarneau (Finistère).** Soixante-dix concurrents de treize nations partiront en solitaire sur des bateaux de 6,50 m pour les deux étapes (environ 4 070 milles au total) de cette course open biennale lancée en 1977. Ils rallieront d'abord Lanzarote, aux Canaries, à partir du 4 octobre, avant de s'élancer mardi 19 octobre vers Basse-Terre (Guadeloupe), où les premiers sont attendus à partir du 6 novembre. En 1997, l'édition précédente avait été remportée par Sébastien Magnen, qui participe également cette année.

Bénédicte Mathieu

■ Dans l'autre demi-finale de la Coupe Davis, l'Australie menait 2-0 devant la Russie, vendredi 24 septembre, à Brisbane (Australie), grâce aux victoires de Lleyton Hewitt sur Marat Safin (7-6 [7/0], 6-2, 4-6, 6-3) et de Wayne Arthurs sur Evgeny Kafelnikov (6-2, 6-7 [4/7], 6-2, 6-0).

Chronique des dernières vendanges du siècle. Vendredi 24 septembre.

*La fin des vendanges approche  
et déjà on remercie le Ciel pour sa générosité  
et la Terre pour sa fertilité.*

C H A M P A G N E  
**Canard-Duchêne**

A L U D E S  
F R A N C E  
1868



**LA TERRE EST NOBLE.**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



# Eclaircies et averses

**SAMEDI.** Une dépression est située sur le nord des Îles britanniques et dirige sur la France un flux de sud-ouest, avec de l'air instable. Un front ondulant stationnaire est situé des Pyrénées aux Alpes du Nord, donnant de la pluie plus marquée sur le relief.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel se chargera de nuages par l'ouest dès le matin, puis les averses seront fréquentes, avec des orages locaux. Le vent de sud-ouest sera modéré près des côtes. Il fera de 17 à 19 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Les éclaircies seront belles jusqu'à la mi-journée, puis le ciel deviendra très nuageux avec des averses. Il fera de 19 à 22 degrés.

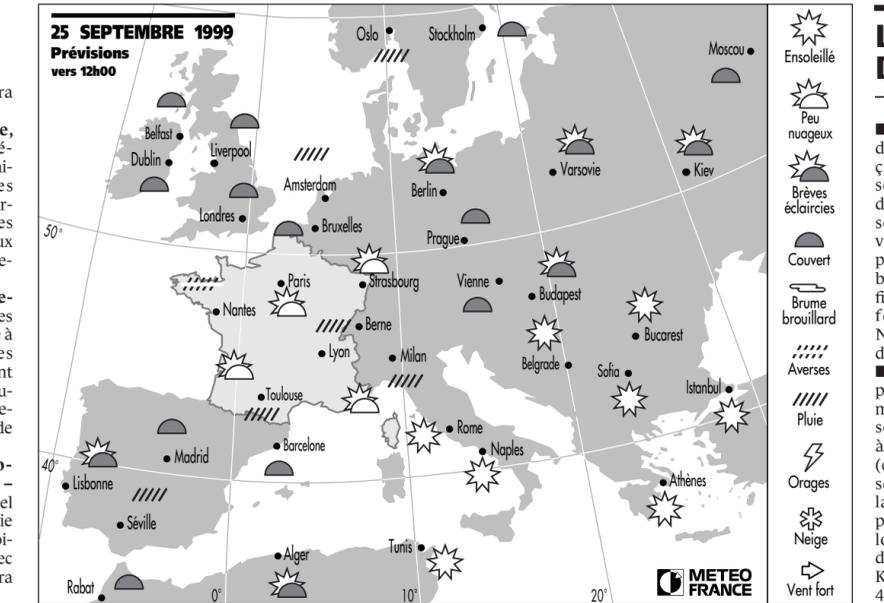
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Sur la Franche-Comté, le temps restera couvert, avec de la pluie plus marquée sur le sud de la région. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis le ciel deviendra

très nuageux avec des averses. Il fera de 20 à 23 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Midi-Pyrénées, le temps restera couvert et faiblement pluvieux. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies se partageront le ciel le matin, puis les nuages deviendront plus nombreux avec des averses. Il fera de 19 à 23 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Sur le Limousin, les belles éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux avec des averses. Ailleurs, les nuages seront abondants, avec de la pluie plus soutenue sur le relief. Des orages éclateront sur les Alpes du Nord. Il fera de 19 à 23 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel sera très nuageux, avec de la pluie l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera voilé, puis deviendra très nuageux avec des ondées en fin de journée. Il fera de 25 à 28 degrés.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Aux guichets SNCF de la plupart des gares françaises, on peut désormais réserver place de train et voiture de location Avis. Le véhicule sélectionné sera livré à l'arrivée du train, au jour et heure prévus. En outre, le voyageur bénéficie de conditions spécifiques, liées à la grille tarifaire ferroviaire correspondante. Notamment les jeunes (moins de 25 ans) et les seniors.

■ **FLORIDE.** Silencieuses, rapides et sans gaz d'échappement, les « Key West Cruisers », voitures électriques de 2 à 4 sièges aux lignes insolites (en forme d'œuf), peuvent désormais être louées à l'heure, à la demi-journée, à la journée, pour une nuit ou de plus longues durées par les visiteurs désirant sillonner les routes de Key West à la vitesse de 40 km/h.

**PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE 1999**

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

<b>FRANCE métropole</b>	NANCY	13/22 S	ATHÈNES	22/27 N	KIEV	13/21 N	VENISE	18/23 N	LE CAIRE	23/33 S	
AJACCIO	18/27 S	NANTES	16/19 S	BARCELONE	12/16 C	LISBONNE	16/21 N	VIENNE	16/24 C	MARRAKECH	18/27 N
BIARRITZ	16/21 S	NICE	18/25 S	BELFAST	10/13 C	LIVERPOOL	12/16 C	<b>AMÉRIQUES</b>	15/26 S	NAIROBI	16/27 N
BORDEAUX	14/20 S	PARIS	15/21 S	BELGRADE	10/13 C	LONDRES	13/17 C	BRASILIA	15/26 S	PRETORIA	13/28 S
BOURGES	13/21 S	PAU	14/19 P	BERLIN	14/22 N	LUXEMBOURG	11/20 N	BUENOS AIR.	14/19 P	RABAT	17/24 C
BREST	13/17 P	PERPIGNAN	18/27 N	BERNE	13/18 P	ATHÈNES	22/30 S	CARACAS	26/29 P	TUNIS	23/33 S
CAEN	15/18 P	RENNES	14/19 P	BRUXELLES	14/20 C	MILAN	21/27 C	CHICAGO	7/23 S	<b>ASIE-Océanie</b>	
CHERBOURG	13/17 P	ST-ETIENNE	15/22 P	BUCAREST	12/28 S	MOSCOU	9/15 C	LIMA	15/19 N	BANGKOK	26/31 P
CLERMONT-F.	14/22 P	STRASBOURG	12/23 S	BUDAPEST	17/27 N	MUNICH	14/20 P	LOS ANGELES	16/23 S	BOMBAY	27/30 P
DIJON	11/23 S	TOULOUSE	16/19 P	COPENHAGUE	14/17 C	NAPLES	20/30 S	MEXICO	13/23 S	DJAKARTA	26/32 N
GRENOBLE	16/26 P	TOURS	14/20 S	DUBLIN	10/14 C	OSLO	12/13 P	MONTREAL	11/15 S	DUBAI	29/36 S
LILLE	13/19 S	<b>FRANCE outre-mer</b>	FRANCFORT	14/23 C	ST-PETERSB.	6/13 C	<b>AFRIQUE</b>	18/32 N	SINGAPOUR	27/30 P	
LIMOGES	14/17 S	CAYENNE	23/30 S	GENÈVE	15/22 P	STOCKHOLM	14/16 C	ALGER	26/30 S	SYDNEY	14/20 P
LYON	18/23 P	FORT-DE-FR.	24/31 P	HELSINKI	6/13 S	TENERIFE	17/23 S	DAKAR	26/30 S	TOKYO	24/31 N
MARSEILLE	20/28 N	NOUMEA	21/24 P	ISTANBUL	18/24 S	VARSOVIE	13/21 N	KINSHASA	21/29 C		

**Situation le 24 septembre à 0 heure TU**

**Prévisions pour le 26 septembre à 0 heure TU**

# La salamandre ou la vie à fleur de peau

**LES ÉGYPTIENS** lui avaient dédié un hiéroglyphe symbolisant l'homme mort de froid; François I<sup>er</sup> l'avait fait représenter sur ses armes au milieu des flammes, avec pour devise : « J'y vis et je l'éteins »; les alchimistes l'avaient choisie pour emblème : capable de survivre au feu, voire de l'éteindre, la salamandre sent le soufre. Un comble ! Car l'inoffensif animal recherche avant tout... l'humidité. Ainsi *Salamandra salamandra*, notre très commune salamandre tachetée, commence-t-elle à mettre le nez dehors (la nuit, de préférence) depuis que le temps est revenu à la pluie. Se nourrissant de limaces, de vers et d'insectes, elle affectionne particulièrement les bois de feuillus, et prend grand soin de rester à proximité des mares, des fossés ou des sources.

L'espèce est amphibienne. Plus tout à fait poisson mais pas encore reptile. Comme les grenouilles et les crapauds, comme ces autres urodèles que sont les

tritons, qui partagent avec elle leur longue queue et leur étrange capacité à régénérer les membres perdus, la salamandre a une double vie (« amphibien » vient du grec *amphi* : double, et *bios* : vie). Petite enfance dans les eaux, adolescence et âge adulte au sol : l'évolution se reproduit chaque année par le biais de sa progéniture, petites larves aquatiques que la métamorphose va modeler en vertébrés terrestres.

**LONGUE VIE**

Terrestre, la salamandre tachetée l'est pendant l'essentiel de sa longue vie (vingt ans environ). Son anatomie en témoigne : un corps trapu et long de 20 à 30 cm (la salamandre géante *Megalobatrachus japonicus* dépasse le 1,50 m), une tête large au museau arrondi, des membres courts mais robustes, pourvus de doigts (quatre aux pattes antérieures, cinq aux postérieures)... Quant aux vertèbres, elles se classent déjà en cervicales, dorsales et caudales. Autre signe qui ne trompe pas : l'apparition de l'organe de Jacobson, appareil olfactif et gustatif destiné à localiser les odeurs, qui atteindra son plein épanouissement chez les reptiles.

Terrestres encore, les mœurs amoureuses de la salamandre tranchent avec celles du triton, qui pond ses œufs dans la végétation aquatique. Après une parade nuptiale plus ou moins complexe, c'est au sol, souvent sur une pierre, que la salamandre mâle dépose son « spermatophore », masse de spermatozoïdes dont viendront ultérieurement se saisir les lèvres cloacales de la femelle. La fécondation est donc interne, et le développement embryonnaire partiellement ovovivipare, puisque les œufs entament leur

croissance à l'intérieur du corps maternel. Une fois les larves complètement formées, la mère en gestation se dirige précautionneusement vers un point d'eau (elle ne sait pas nager !), dans lequel elle trempe la partie postérieure de son corps. Dix, trente, voire soixante rejetons sont ainsi « pondus » dans leur milieu primitif. Chacun s'y nourrira de petites proies vivantes jusqu'à sa métamorphose, après quoi la jeune salamandre arborera sa peau définitive.

Peau magnifique, d'un noir lui-

sant marqué des grandes taches jaunes qui lui ont donné son nom ! Peau caractéristique des amphibiens, nue, humide, et suffisamment fine pour être douée de respiration ! Dans les années 60, des chercheurs emprisonnèrent la tête d'une salamandre dans un sac plastique, et évaluèrent ainsi la proportion d'oxygène absorbée par sa peau, ainsi que la quantité de dioxyde de carbone qu'elle éliminait.

**COUR OLFACTIVE**

Ces travaux, notamment, confirmèrent que les urodèles, bien qu'en général dotés de poumons, respirent en partie par voie cutanée. Certaines espèces, telle la grande salamandre aquatique *Cryptobranchius alleganiensis*, ont une peau si ridée, et donc une surface d'échange si grande, que ce type de respiration devient même prépondérant. Et il constitue l'unique recours pour un certain groupe de salamandres, les pléthodontidés, chez lesquels les adultes ne possèdent pas de poumons.

Peau prête au dialogue, enfin, car toute imprégnée de substances chimiques que fabriquent pour elle des glandes spécialisées. Certaines, présentes sous l'épi-

derme, produisent un composé toxique servant d'arme passive (les urodèles sont incapables d'injecter leur venin). D'autres fabriquent une fragrance d'amour. Mais, on vient de le découvrir et c'est une surprise : ce sont les mâles, et non les femelles comme à l'accoutumée, qui émettent ces molécules chimiques odorantes - ces « phéromones » qui régissent de près ou de loin la vie sexuelle de toutes les espèces animales.

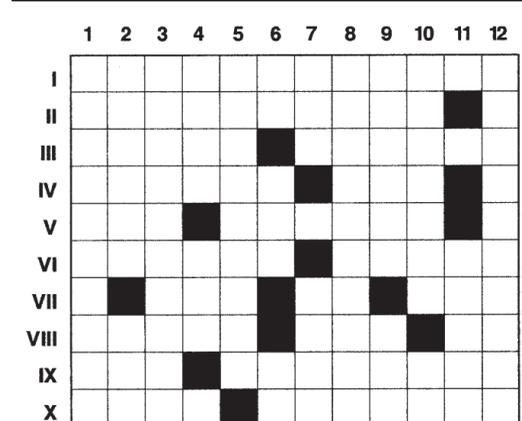
Ainsi que vient de l'annoncer dans la revue *Science* (datée du 17 septembre) une équipe américaine de l'université d'Oregon, la phéromone identifiée chez le mâle de la salamandre *Plethodon jordani* rend la femelle plus calme et plus réceptive à l'accouplement. Son prétendant la produit grâce à une glande située sous son menton, puis la dépose à plusieurs reprises en se frottant contre le nez de sa belle. Celle-ci, notent les auteurs de l'article avec un brin d'anthropomorphisme, « n'est pas toujours très enthousiaste à l'idée de s'accoupler ». Mais après plusieurs épisodes de cette cour olfactive, elle finit par céder. Par-fum, quand tu nous tiens...

Catherine Vincent

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99228

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



**HORIZONTALLEMENT**

I. Toujours prêt à porter secours. - II. Un simple signe et la note monte, un autre elle descend. - III. Vierge tant que la bête est debout. Travailleur clandestin. - IV. Au fond, il n'a plus de travail. Un bon endroit pour faire grève. - V. Circule en Europe du Nord. Fit périr. - VI. Une fleur au parfum de princesse. Travaille sur la pièce. - VII. Une plante au parfum de Provence. Bout de craie. Oncle étranger. - VIII. Bien ou mal selon l'humeur. Protégé dans certaines

régions. Lancé par hasard. - IX. Le gros arrive en premier. A quitté le papier pour faire du cinéma. - X. Jardin extraordinaire. Arrive en fin de repas.

**VERTICALEMENT**

I. Servie pendant le repas. - 2. Renvoie sur les ailes. Duo mal accordé. - 3. Qui ne reste pas en place. - 4. Coussin intime. Porteuse de palmes. - 5. Remontés en force. - 6. Epreuve pour le jeune loup. Minimum pour survivre. Lettres de Daudet. - 7. Période

chaude. Finit le cigare. - 8. En fin de comptes, elles sont bonnes à prendre. - 9. Raquettes vertes. Plante fourragère. - 10. Parfumais à la badiane. Personnel. - 11. Les impressionnistes sont entrés dans son atelier et dans sa chambre. - 12. La fin de tout.

**SOLUTION DU N° 99227**

**HORIZONTALLEMENT**

I. Passe-partout. - II. Emoulu. IRA. - III. Rillettes. SR. - IV. Fa. Tire-au-cul. - V. Ebraser. Rila. - VI. Clan. Frasait. - VII. Télésiège. Na. - VIII. Este. Rouen. - IX. ONU. Noir. - X. Nerprun. Rets.

**VERTICALEMENT**

1. Perfection. - 2. Amiable. Ne. - 3. Sol. Râleur. - 4. Sultanes. - 5. Eléïs. Star. - 6. Putréfié. - 7. Terre. Nn. - 8. Rhéa. Agro. - 9. Surseoir. - 10. Oi. CIA. Ure. - 11. Ursuline. - 12. Tarlatanes.

## PHILATÉLIE

### Emmaüs



**DANS LA SÉRIE** consacrée aux mouvements caritatifs ou de défense des droits de l'homme, La Poste mettra en vente, lundi 27 septembre, un timbre à 3 F (0,46 €) marquant le cinquantième anniversaire d'Emmaüs. Ce mouvement est né en 1949 sous l'impulsion de l'abbé Pierre, lorsque celui-ci accueillit dans sa maison de Neuilly-Plaisance un homme désespéré, Georges Legay, qui devient le premier compagnon d'Emmaüs.

En France, Emmaüs mobilise près de 10 000 personnes rassemblées au sein de 110 communautés, dont l'activité de récupération et de revente d'objets collectés est le fondement de la notoriété. Des timbres ont commémoré Amnesty international (1991), le Secours populaire (1995), l'Unicef (1996) et Médecins sans frontières (1998). En Uruguay, un timbre a été émis à l'effigie de l'abbé Pierre en 1994, témoignant ainsi de l'internationalisation de son mouvement.

Pix, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

**P. J.**

★ Vente anticipée à Orléans, le dimanche 26 septembre, au bureau de poste temporaire ouvert au Parc des expositions, qui accueille l'assemblée mondiale d'Emmaüs International (Emmaüs France, 179 bis, quai de Valmy, 75010 Paris. Tél. : 01-46-07-51-51).

### Saint-Pierre-et-Miquelon

**JEAN-JACQUES TILLARD**, postier à Saint-Pierre, signe un ouvrage de 64 pages consacré aux *Epreuves, essais, non-dentelés de Saint-Pierre-et-Miquelon*. Abondamment illustré, il inventorie, décrit et cote tout ce que l'archipel compte d'épreuves

d'artistes, d'atelier, de luxe ou collectives, d'essais de couleurs et de non-dentelés dans une présentation chronologique (140 F port compris, commandes à : J.-J. Tillard, BP 764, 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon. Fax : 05-08-41-51-73).

**EN FILIGRANE**

■ **XX<sup>e</sup> siècle.** Le Niger et la République de Guinée viennent d'émettre une série de... vingt-six blocs consacrés, sur fond de tour Eiffel, à des « événements du XX<sup>e</sup> siècle » : la publication de *Barbar*, la naissance de Popeye, le Baron Rouge ou *Madame Butterfly*... ■ **Bonne année aux Kerguelen.** Le *Marion-Dufresne* est le bâtiment

## CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1999

**ART** Des dessins à l'encre du Sud-Africain William Kentridge inaugurent les nouveaux locaux de la galerie Marian Goodman, dans le quartier parisien du Marais. A rapprocher de

Christian Boltanski, qui ouvre la saison d'Yvon Lambert avec de sombres constructions mobiles, et du Suisse Thomas Hirschhorn, chez Chantal Crousel. ● RUE LOUISE-WEISS (13<sup>e</sup>), six

galeries ont été installées. ● ARLOGOS présente *Autoportrait*, une installation de la photographe Sophie Ristelhueber.

## Galeries parisiennes, on rouvre !

Marais, Beaubourg, 13<sup>e</sup> arrondissement, Saint-Germain forment la carte d'une promenade passionnante dans l'art le plus contemporain

**WILLIAM KENTRIDGE.** Galerie Marian Goodman, 79, rue du Temple, 3<sup>e</sup>. Tél. : 01-48-04-70-52. Jusqu'au 13 novembre. **CHRISTIAN BOLTANSKI.** Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 3<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-71-09-33. Jusqu'au 25 octobre. **THOMAS HIRSCHHORN.** Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, 4<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-77-38-87. Jusqu'au 23 octobre.

Mais oui, c'est bien au portail de l'hôtel du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il faut sonner pour l'exposition Kentridge. La galerie Marian Goodman, qui suit l'artiste depuis le début des années 90, vient de quitter son gourbi de la rue Debelleye (3<sup>e</sup> arrondissement) pour cet espace splendide, ouvert sur une vaste cour et doublé d'un sous-sol idéal pour les projections. Un déménagement qui tend à prouver que la place de Paris ne manque pas de vigueur.

Au rez-de-chaussée sont présentés des dessins, paysages et personnages en noir et blanc, charbonneux, qui résumant bien l'univers de l'artiste de Johannesburg. Les grands formats sont aux murs, les petits dans des vitrines. Parmi les plus grandes feuilles, on remarque d'abord la suite de cinq portraits au lavis d'encre, en pied et grandeur nature, d'un homme plutôt corpulent, nu comme un ver, en train de ramasser son couvre-chef et de le chauffer, les dimensions de la feuille variant selon la position. C'est là un jeu d'images fixes à effets cinématiques à la Muybridge que l'artiste devenu cinéaste d'animation pratique à son endroit. L'homme au chapeau, c'est lui, que l'on retrouve d'ailleurs en vitrine, se livrant, en petit et au fusain, au même sport, cette fois par-dessus les pages d'un vieux manuel.

Que Kentridge puisse se pencher sur sa personne et la faire pencher vers le commun des mortels relève de l'autodérision plus que de l'autosatisfaction, à une époque qui pourrait bien être cruciale pour l'artiste : celle du trop-plein de succès. Reconnu comme metteur en scène de théâtre et moniteur de marionnettes avant de percer sur la scène plastique avec ses petits dessins animés, cet homme-orchestre, fort doué pour le dessin et son animation, est aujourd'hui très demandé dans les manifesta-

tions internationales, de Kassel à Venise.

Les autres grands dessins renvoient au film *Sleeping on Glass*, projeté au sous-sol avec un autre film de cette année, *Procession*. Présenté pour la première fois cet été dans l'exposition « La mémoire » à la Villa Médicis, et comme ici en miroir dans la glace d'une commode, *Sleeping on Glass* décrit un sommeil agité, avec danses de grues et fantômes de sémaphores déboussolant, crochets et fils plongeant dans les fins fonds de la conscience, où se succèdent des images de torture, de paysages sinistres et d'un bel arbre foudroyé, autant de renvois à ce dont l'artiste parle toujours : le paysage et la mémoire sociale de Johannesburg, auquel il dit ne pouvoir s'arracher.

## UNE PROCESSION À FAIRE PEUR

Kentridge, qui a grandi dans le milieu privilégié des Blancs, a beaucoup œuvré, à travers son théâtre, contre le régime de l'apartheid. Aujourd'hui, les temps ont changé, mais il ne veut pas l'oublier. Ses dessins y reviennent.

Avec moins de violence dans les traits, mais toujours autant d'ombres. Son regard sur la société bourgeoise a été proche de celui de Max Beckmann dans le Berlin des années 20. Aujourd'hui, ses dessins sont moins expressionnistes, plus simples, plus proches de l'imagerie populaire. Ainsi de l'autre film, *Procession*, tout en ombres découpées, où défile la gent humaine : riches et gueux, gnomes, unijambistes, guerriers, paysans et marquis à l'heure du thé, chacun allant son barda à la main ou sur le dos. Une merveille à faire peur, où quelques intrus – un œil cyclopéen, un énorme chat, quelque paire de ciseaux à pattes – introduisent un jeu d'échelle à la Swift.

On n'est pas si loin des images collectives qu'explorait le Boltanski des compositions enchanterées et des manèges d'ombres légères, quand l'artiste était capable d'enfantillages et de petits tiraillements avoués entre anges et démons. Le même Boltanski ouvre la saison d'Yvon Lambert. Sombrement, tellement sombrement, encore une fois, mais autrement. L'occultation presque totale de la

verrière entretient à toute heure les ombres et la presque confusion des volumes géométriques recouverts de tissu noir qui hantent la galerie. En 1998, dans l'exposition du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, l'artiste laissait en attente deux ou trois de ces constructions mobiles, incertaines armoires ou catafalques. Cette fois, elles accompagnent des images de mai-

sons de n'importe où, désespérément vides, mal cadrées, floues, prises dans des cadres-rideaux de tissus noirs. Boltanski les a empruntées à un vieux magazine espagnol, mais c'est du Kosovo dont il dit parler. L'artiste est parfaitement capable de tomber dans la dramatisation excessive. Il le sait, s'en garde, mais pas cette fois. Kentridge s'intéresse à « l'art

« Drawing from *Sleeping on Glass* », fusain sur papier, de William Kentridge (galerie Marian Goodman).

politique », c'est-à-dire « un art de l'ambiguïté, de la contradiction, de gestes incomplets et de fins incertaines ». Il n'a jamais essayé de représenter l'apartheid, pas plus d'ailleurs que Boltanski, la Shoah. Thomas Hirschhorn lui aussi donne dans le politique, plus directement. Graphiste de formation, ce Suisse ayant naguère émigré à Paris avec le très marqué groupe Grapus (communiste) est connu pour ses interventions antidesign sur les trottoirs. Il a souvent pignon sur rue dans les grandes messes de l'art contemporain. Sa spécialité : squatter ou reconstituer des vitrines pour en faire des ramassis de papiers collés, de souvenirs, de pensées, de fétiches à trois francs six sous. Il s'agit moins de marquer un territoire que de s'en démarquer.

**PAS SORTABLE**  
Chez Chantal Crousel, il présente un travail d'intérieur qui ne devrait justement pas l'être : une sculpture incroyablement monumentale, qui prend tout l'espace de la galerie et tient à la fois de la colonne Morris et du monument au soldat inconnu. C'est fait de carton et de papiers froissés entièrement recouverts d'étiquettes, d'affichettes, de mots d'amour et de réflexions sur le pouvoir. Une sculpture de la vie sociale plutôt que des formes. Fragile, elle n'est pas sortable, par exemple, sur les Champs-Élysées mais se révèle propre à contrarier un espace fermé, et à gentiment se moquer des commandes publiques comme des œuvres commémoratives.

## Rue Louise-Weiss, le règne étouffant des objets

**LA RUE** Louise-Weiss est une rue utile. Sans doute son architecture est-elle affligeante. Sans doute manque-t-elle passablement de vie. Sans doute le volontarisme institutionnel qui a présidé à l'installation de six galeries d'art à la file, du numéro 20 au numéro 32 d'une rue du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est-il discutable. Mais lesdites galeries sont le goût du jour, elles le font. Or être au goût du jour, cet automne, n'est pas facile. Nul ne sait plus quelle est la dernière avant-garde, l'ultime mode. On flotte un peu, à en juger d'après les expositions actuelles – elles s'achèvent le 10 novembre. Quel médium employer ? Faut-il être plutôt vidéo ? Plutôt photo ? Plutôt installation ? Le tout à la fois ? Et si on se remettait à la peinture ? Hypothèse extravagante aujourd'hui ? Pas sûr.

Jennifer Flay reçoit Lisa Milroy, britannique, quarante ans, qui peint des scènes de rue et des objets de manière figurative, absolument neutre, absolument appliquée. Autobus, passante, bol, poivron, façade, un carrefour à Londres, une table de cuisine : elle procède à l'inventaire des formes et des couleurs, méthodique et distante comme l'étaient jadis les hyperréalistes et Malcolm Morley. La peinture, ainsi considérée, tend à se confondre avec une représentation d'autant plus insistante qu'elle est peinte, justement, et qu'elle s'inscrit de la sorte dans une durée différente de l'instantanéité – apparente – de la photo. On peut ne pas

aimer cet art de l'énumération et de la pesanteur. Mais on ne peut nier son efficacité. Les toiles de Milroy rendent sensible jusqu'à la nausée la présence des choses, leur propension à envahir l'espace.

Invasion qui se manifeste un peu partout : la galerie Art Concept, à l'initiative de Richard Fauquet, se couvre de formes et de silhouettes aux couleurs vives, dans une tonalité pop assez anglaise. Chez Air de Paris, une exposition de groupe dénommée « Souviens-toi l'été dernier » occupe murs, sol, angles et recoins. L'ironie et la trivialité y sont de rigueur.

## PRODUCTION, ACCUMULATION, CONSOMMATION

Chez Emmanuel Perrotin, même penchant à la dérision et au grotesque. L'espace est occupé à moitié par une construction de Christophe Touzot, pour deux tiers une fausse formule 1, pour le tiers restant deux pattes d'animal naturalisé. De taille plus réduite, un autre assemblage accole deux vraies pattes de canard à une pseudo-maquette de véhicule ovoïde. Tout autour, des crânes d'animaux badigeonnés de couleur et des photos dans la même veine. Les bêtes sont devenues des objets, cadavres empaillés ou peluches très bien imitées. Il suffit de quelques mécaniques pour en faire des robots.

Malgré leur air de gaieté, ces exercices tourment vite à la mélancolie. Ils ne traitent que de production, d'accumulation, de consumma-

tion et de progrès technique : s'il y a une tendance actuelle, elle est là, dans ces sujets, et non dans la prédominance d'un moyen sur un autre. Le pop anglais et américain et le nouveau réalisme s'en sont saisis il y a quarante ans. Bien des travaux actuels pourraient se réclamer de ces prédécesseurs, des vitrines de Prisunic de Raysse, des poubelles d'Arman, des photocollages d'Hamilton et de l'œuvre de Warhol. Les procédés ont peu varié, si ce n'est que la vidéo s'est substituée au cinéma. Pour le reste – souci d'une exécution parfaite, dédain de toute subjectivité, pratique du ready-made à tendance sociologique –, la parenté est évidente. Elle n'enlève rien aux artistes d'aujourd'hui.

Dans ce monde, l'humanité n'a pas droit de cité. Dans les galeries, elle n'est guère moins absente. Marc Couturier, chez Praz-Devallade, s'en tient à des signes presque muets, menacés par le silence ou l'effacement, traces d'un passage. Seule Rebecca Bournigault s'oppose à l'enfouissement dans le monde des choses. Ses photos et vidéos, présentées chez Almine Reich dans ce qui est l'exposition de loin la plus convaincante de cette rentrée, explorent l'incertain et l'intime. Les images palpitent. Le corps nu se dérobe au regard. L'artiste s'aventure du côté de l'autoportrait, du sentiment, de l'érotisme. A contre-courant, à contre-actualité.

Philippe Dagen

Geneviève Breerette

## Les photos de Sophie Ristelhueber au péril du formalisme

**SOPHIE RISTELHUEBER : AUTO-PORTRAIT.** Galerie Arlogos, 6, rue du Pont-de-Lodi, 6<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-07-33-50. Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 octobre.

Où est passée Sophie Ristelhueber ? se demande-t-on chaque fois qu'on perd la trace de cette artiste qui s'est lancée dans plusieurs expéditions en Himalaya, et que l'on sait attirée par les points chauds de la planète ? Réponse à la galerie parisienne Arlogos, où la photographe présente une installation à partir d'images réalisées en Asie centrale. Sophie Ristelhueber est attirée par l'actualité – Beyrouth après la guerre du Liban, le Koweït après la guerre du Golfe, la Bosnie – mais elle n'est pas photoreporter. Elle n'est pas non plus un auteur qui proposerait une fresque sur le monde. Elle ne produit pas de paysages chatoyants, de portraits aux yeux délavés, publiés dans le *National Geographic* ou *Géo*.

Peu convaincue par les standards de l'image-spectacle véhiculée dans la presse, elle a cherché une autre façon de montrer des paysages médiatisés et des territoires cicatrises. Pour cela, elle se nourrit du terrain mais évacue le témoignage « chaud » ainsi que l'illustration décalée. Elle reste dans le constat,



« Autoportrait » (détail) de Sophie Ristelhueber (160 x 200 cm).

rejette l'analyse ou la dénonciation, trouve ce qu'on ne voit pas. Son travail remarquable au Koweït, six mois après la guerre du Golfe, rassemblé dans un petit livre intitulé *Fait de* (Hazan, 1992), est un manifeste qui a donné pas mal d'idées à de nombreux artistes. Cette fille de médecins, usant de la vue aérienne et de l'enquête au sol, du noir et blanc et de la couleur, reconstituait une géographie de cette terre de guerre pour en écrire l'histoire, répertoriait

les traces et les objets d'une guerre sans images et sans corps, mais qui aurait fait 280 000 morts.

L'installation photographique intitulée « Autoportrait » est constituée de huit grands paysages vides et en couleurs (1,6 m x 2 m) collés sur des plaques d'aluminium posées en quinconce à même le sol. Avec ces images, Ristelhueber poursuit son observation d'un paysage en crise banalisé par des ready made humains dont on a oublié la fonc-

tion : au premier plan de montagnes grandioses, une borne déginglée ; des arbres secs devant un immeuble sinistre des années 60 ; un désert aride sur fond de blocs d'habitations blancs ; des portiques dans un paysage désolé ; un bunker noirici planté dans la terre...

Un autoportrait ? Sophie Ristelhueber rappelle que la meilleure façon de donner du sens au paysage est d'emprunter des chemins de traverse. Et puis tout bascule. Aux photos, l'artiste ajoute un immense portrait vertical d'une vieille dame, peint au siècle dernier, impressionné sur une bâche au moyen de l'ordinateur. Ce ne sont plus des images mais une opposition trop lourde, emphatique, entre le passé (le portrait) et le présent (les paysages). Car tout incite à apprécier l'installation comme un bloc cohérent – vendu au prix de 300 000 francs (45 734,71 €).

Cette œuvre brouille les images et fait basculer clairement Sophie Ristelhueber dans les manières formalistes d'un certain « art contemporain ». Les formes, la présentation, tout semble dire « communiquez, c'est de l'art ». En route, elle perd l'expérience du terrain et du réel qui donnait une tonalité politique à sa démarche, la tenait aussi du côté de l'actualité et de l'information. De la vie en somme.

Michel Guerrin









GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

**18.20** Nulle part ailleurs. Invités : 1999 Pop, Jean-Pierre Milovanoff, Peter Beard, Laurent Gamelon. **Canal +**

**19.00** Tracks. **Arte**

**19.10** et 0.10 Le Rendez-vous. Nicole Fontaine. **LCI**

**20.10** Le Talk Show. Félag ; Antonio Banderas. **LCI**

**20.55** Thalassa. Escale à Madagascar. **France 3**

**21.05** "Pas pas une idée ? Diane Kurys. **Canal Jimmy**

**22.25** Faut pas rêver. Russie : Ourengoy, la ville du gaz. France : La Finist'air. Islande : L'oiseau aux plumes d'or. Invité : Jean-Pierre Haigneré. **France 3**

**22.50** Bouillon de culture. Du travail à tout prix. Avec Luc et Jean-Pierre Dardenne, Joël Egloff, Stéphane Jourdain, Edmond Maire, Gérard Pélissou. **France 2**

**23.10** Sans aucun doute. Les arnaques aux logements. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

**19.45** Mémoires de France. [2/2]. Mémoires de Lyon. **Histoire**

**20.10** Docs & Débats. Les Grands Criminels. **Odyssee**

**20.15** Mon pays, mon amour. [4/6]. Benoîte Groult et la Bretagne. **Arte**

**20.15** N.U. Au travail. **Histoire**

**20.30** Bienvenue au grand hôtel. **Planète**

**20.45** La Route de Bolivar. [2/2]. **Histoire**

fr Monde TELEVISION

ARTE

**22.20** Bismuna Documentaire allemand d'Uli Kick, sur la réinsertion de jeunes toxicomanes, à la lumière de l'expérience menée à Bismuna (Nicaragua) par un ancien travailleur social, Dieter Hubbert. A la différence de la presse allemande, qui ironisa sur ce camp de vacances au soleil, le film montre la réinsertion par le travail, parfois dur, de jeunes pour qui il s'agit de la « dernière chance ».

**21.25** Max Cabanes. **Planète**

**21.45** Nomenklatura. **Histoire**

**22.10** Behind the Music. **Canal Jimmy**

**22.20** Grand Format. Bismuna, un vrai film d'aventures. **Arte**

**22.30** Les Etoiles de la forêt maya. **Planète**

**23.40** A la redécouverte du monde. Papouasie Nouvelle-Guinée. **TMC**

**23.50** L'Islam en questions. [3/3]. La France. **Planète**

**0.40** L'Étrange Histoire du cancer d'Henrietta. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

**20.00** Football. D2 : Caen - Lille. **Eurosport**

**21.30** Boxe. Championnat de France. Poids Super plume : Schaeffer - Djenti. **Pathé Sport**

**4.00** Tennis. Coupe Davis. Demi-finale. Australie - Russie. Le double. **Pathé Sport**

MUSIQUE

**21.00** Jazz Open. Stuttgart 1995. Avec Jack Bruce, basse ; Cassandra Wilson, chant ; Vernon Reid, guitare ; Jean-Paul Bourelly, guitare ; Nguyen Lê, guitare ; Trilok Gurtu, percussions ; Pharoah Sanders, saxophone ; Don Byron, saxophone. **Muzzik**

**22.00** Jazz of the World. Montreux 96. **Muzzik**

**22.30** Impromptu n° 4, de Schubert. Arthur Rubinstein, piano. **Mezzo**

**22.45** Karajan dirige... *Symphonies n° 7 et n° 8*, de Beethoven. Interprété par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**

**23.00** Black Sabbath. Londres 1978. **Canal Jimmy**

**23.00** Symphonie n° 3 en ré mineur de Gustav Mahler. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, le Tölzer Knabenchor et le Ernst Senff Chor, dir. Bernard Haitink. **Muzzik**

**23.10** Macbeth. Opéra de Verdi. Mise en scène. Graham Vick. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. **Paris Première**

THÉÂTRE

**20.30** Le Canard à l'orange. Pièce de William Douglas Home. Mise en scène. Pierre Mondy et Alain Lionel. Avec Michel Roux. **Festival**

SÉRIES

**20.45** Pepe Carvalho. L'avant-centre sera assassiné à la tombée du jour. **Arte**

**20.50** Soirée sitcom. **Téva**

**21.30** Au-delà du réel. Le double. **13ème RUE**

**22.45** La Quatrième dimension. Du succès au déclin. Ballade pour le passé. **Série Club**

**23.35** Total Security. Qui est le papa ? **M 6**

**0.30** Chapeau melon et bottes de cuir. La poussière qui tue. **M 6**

**0.50** Les Soprano. A bout de souffle. **Canal Jimmy**

FILMS

**16.30** Docteur Folamour ■■■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1963, N., 90 min) **Canal + Vert**

**18.00** Le Danseur du dessus ■■■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min) **Cinétoile**

**19.40** La Marie du port ■■■ Marcel Carné (France, 1949, N., 100 min) **Cinétoile**

**21.00** Usual Suspects ■■■ Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, 105 min) **Cinéstar 1**

**21.00** Go Now ■■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, 85 min) **Cinémas 2**

**21.05** Le Château de ma mère ■■■■ Y. Robert (F, 1990, 95 min). **Cinéstar 2**

**22.50** Un monde à part ■■■ Chris Menges (GB, 1988, v.o., 110 min) **Ciné Cinémas 3**

**22.55** New York 1997 ■■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1981, v.o., 95 min) **Ciné Cinémas 1**



**23.20** Trop tard ■■■ Lucian Pintilie. Avec Razvan Vasilescu, Cecilia Barbara (Fr - Roum., 1996, v.o., 100 min) **Arte**

**23.45** La Vie privée d'Henry VIII ■■■■ Alexander Korda (Grande-Bretagne, 1933, N., v.o., 95 min) **Ciné Classics**

**0.10** L'Ultime Razzia ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 95 min) **Cinéfaz**

**0.25** Un homme amoureux ■■■ Diane Kurys (France, 1987, 115 min) **Ciné Cinémas 2**

**1.15** Le Mystère Picasso ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1956, 75 min) **Arte**

**1.45** Le Silence des agneaux ■■■■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1990, v.o., 125 min) **Cinéfaz**

**1.55** La Règle du jeu ■■■■ Jean Renoir (France, 1939, N., 100 min) **Cinétoile**



**23.20** Trop tard ■■■ Lucian Pintilie. Avec Razvan Vasilescu, Cecilia Barbara (Fr - Roum., 1996, v.o., 100 min) **Arte**

**23.45** La Vie privée d'Henry VIII ■■■■ Alexander Korda (Grande-Bretagne, 1933, N., v.o., 95 min) **Ciné Classics**

**0.10** L'Ultime Razzia ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 95 min) **Cinéfaz**

**0.25** Un homme amoureux ■■■ Diane Kurys (France, 1987, 115 min) **Ciné Cinémas 2**

**1.15** Le Mystère Picasso ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1956, 75 min) **Arte**

**1.45** Le Silence des agneaux ■■■■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1990, v.o., 125 min) **Cinéfaz**

**1.55** La Règle du jeu ■■■■ Jean Renoir (France, 1939, N., 100 min) **Cinétoile**

ARTE

**22.20** Bismuna Documentaire allemand d'Uli Kick, sur la réinsertion de jeunes toxicomanes, à la lumière de l'expérience menée à Bismuna (Nicaragua) par un ancien travailleur social, Dieter Hubbert. A la différence de la presse allemande, qui ironisa sur ce camp de vacances au soleil, le film montre la réinsertion par le travail, parfois dur, de jeunes pour qui il s'agit de la « dernière chance ».

ARTE

**23.20** Trop tard ■ Une intrigue très complexe, qui tient à la fois du film policier et de la fable politique, nourrit ce long métrage de 1996. Son auteur, le cinéaste roumain Lucian Pintilie, ausculte, sans illusions et avec un certain pessimisme, la Roumanie de l'après-Ceausescu. Le film se passe dans le monde des mineurs – un symbole quand on se rappelle de la vallée du Jiu –, mais aussi dans le métro berlinois. En v.o.

CANAL JIMMY

**0.50** Les Soprano Nouvelle série qui renouvelle le film de genre consacré à la Mafia. Tirailé entre ses deux familles, la naturelle et celle formée par les mafieux, Tony Soprano entame une psychanalyse. Une série dramatique récompensée par deux Emmy Awards : celui du meilleur scénario pour David Chase et celui de meilleure actrice pour Edie Falco, récompensée pour son rôle d'épouse d'un capo perturbé.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

**12.10** et 17.10, 4.10 Le Monde des idées. La Gauche est-elle libérale ? Laurent Mauduit ; Henri Weber. **LCI**

**21.00** Musique et film, on connaît la chanson. Invités : Jacques Dery ; Maurice Jarre ; Stéphane Lerouge ; Charles-Henri de Pierrefeu ; Philippe Sarde. **Forum Planète**

**22.00** Hô Chí Minh. **Forum Planète**

**23.00** La Réintroduction des espèces. **Forum Planète**

MAGAZINES

**13.50** Les Documents de Savoir Plus. La ferme des vallées. **France 2**

**14.15** Bouillon de culture. Du travail à tout prix. Invités : Luc et Jean-Pierre Dardenne ; Joël Egloff ; Stéphane Jourdain ; Edmond Maire ; Gérard Pélissou. **TV 5**

**15.10** Science info. Invité : Jean-Pierre Haigneré. **LCI**

**18.50** Union libre. Avec Marie-Anne Chazel. **France 2**

**19.00** T.V. + **Canal +**

**19.30** Le Club. Michel Galabru. **Ciné Classics**

**21.05** Thalassa. Tension en Alabama. **TV 5**

**21.05** Planète animal. Masai Mara [3/3] : le léopard. **TMC**

**21.40** Métropolis. Nicolas Genka. Rosetta. Un reportage : Le théâtre du Châteaulet. Carnets du Maroc. Federico Zerri. **Arte**

**22.00** Planète Terre. Nomades du Pacifique [3/5] : ils brûleront leurs bateaux. **TMC**

**22.15** Envoyé spécial. L'Amérique en l'arme. Le blues de l'Armée rouge. Bentalha, autopsie d'un massacre. **TV 5**

**23.50** Un siècle d'écrivains. Francis Ponge. **France 3**

**0.05** Les Nuits de la pleine lune. Peindre la nuit. **Arte**

DOCUMENTAIRES

**17.15** Don Simpson. **Ciné Cinémas**

**17.15** Ojici. Une oasis rayonnante. **Odyssee**

**17.35** Base-Ball. [12/18]. **Planète**

**17.45** Planète nature. La Créature de la pleine lune. **TSR**

**18.00** Wynton Marsalis. I Love to Swing. **Muzzik**

**18.10** Vermeer, magie de la lumière. **Odyssee**

**19.00** La Loutre, frisson de l'onde. **Planète**

**19.00** Jackie O'. **Odyssee**

fr Monde TELEVISION

ARTE

**20.45** L'Avenir des zeppelins Il leur fallait trois jours pour rallier l'Amérique mais la fin des « *cigares volants* » a coïncidé avec l'incendie du zeppelin allemand le *Hindenburg*, qui prit feu alors qu'il atterrissait aux Etats-Unis, en 1937. C'est la saga de ces dirigeables à coque rigide que raconte ce documentaire, ainsi que l'intérêt nouveau que suscite depuis quelques années ce genre de locomotion dans les airs.

**19.50** L'Europe des pélerinages. [4/11]. Kevelaar. **Odyssee**

**20.20** Les Secrets de la guerre secrète. [3/6]. Enigma, la grande oreille. **Odyssee**

**20.30** Sexe, censure et cinéma. [3/6]. L'âge d'or d'Hollywood. **Planète**

**20.45** L'Aventure humaine. L'Avenir des Zeppelins. **Arte**

**20.45** Une histoire de la médecine. [4/8]. De l'anatomie à la chirurgie : à corps ouvert. **Histoire**

**21.25** Cinq colonnes à la une. **Planète**

**21.35** La Dernière Moisson. **Odyssee**

**21.55** Anthologie du cinéma italien. Cinecittà, le mythe. **Ciné Classics**

**22.05** Calcutta, ville du cinéma. **Ciné Cinémas**

**22.10** Glenn Miller, le musicien héroïque. **Planète**

**22.30** Les Combattants de l'ordre. **France 3**

**22.45** Pierre Elliott Trudeau, mémoires. [2/2]. **Histoire**

**23.00** L'Esprit du jaguar. [2/4]. La jungle des Mayas. **Odyssee**

**23.45** Roland Barthes. [3/4]. **Histoire**

**23.50** James Dean, une carrière foudroyée. **Canal Jimmy**

**0.45** Il était une fois le royaume d'Angleterre. Cambridge. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

**14.30** Formule 3000. Championnat international (10<sup>e</sup> manche) : grand prix d'Allemagne (La course). **Eurosport**

**15.00** Cyclisme. Tour d'Espagne (20<sup>e</sup> étape : ils brûleront leurs bateaux). **TSR**

**15.10** Tennis. Coupe Davis (demi-finale) : France - Belgique. Le double. **France 2**

**16.00** et 18.40, 21.40 Golf. Ryder Cup (2<sup>e</sup> journée). **Canal + vert**

**20.00** Volley-ball. Pro A (1<sup>re</sup> journée) : Sète - Tourcoing. **Eurosport**

**20.00** Football. Championnat de D 1 (8<sup>e</sup> journée) : Paris SG - Monaco. **Superfoot**

**3.00** Tennis. Coupe Davis (demi-finale) : Australie - Russie. Les deux derniers simples. **Pathé Sport**

MUSIQUE

**17.55** Schuman par Karajan. *La Symphonie n° 4*. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**

**18.30** Karajan dirige Beethoven. *les Symphonies n° 7 et n° 8*. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**

**19.00** Rodrigo. *Le Concerto d'Aranjuez*. Avec Pepe Romero, guitare. Par the Academy of St Martin in the Fields, dir. Sir Neville Marriner. **Muzzik**

FRANCE 3

**23.50** Francis Ponge Philippe Sollers a dit que la lecture des œuvres de Ponge procurait « *une sensation de relief magique* ». C'est cet écrivain à la fois simple et immense, qui eut une influence sans pareille, notamment sur les surréalistes, les écrivains de la Résistance puis ceux qui se regroupèrent autour de *Tel Quel*, que conte ce beau portrait d'amitié, peint par Jean Thibaudeau, Christian Rist et Pierre Beuchot.

**19.30** Karajan dirige Strauss. *Ainsi parlait Zarathoustra*. Enregistré en 1987. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**

**20.10** Ravel. *La Valse (à deux pianos)*. Avec Martha Argerich, piano ; Nelson Freire, piano. **Mezzo**

**20.30** L'or du Rhin. Opéra de Wagner. L'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**

**21.00** Tribute to Francesco Paolo Tosti. Avec Cecilia Gasdia, soprano ; Leo Nucci, baryton ; Ruggero Raimondi, basse ; Paolo Ballarín, piano. **Muzzik**

**22.35** Music Planet. New Pop Festival à Baden-Baden. **Arte**

**23.00** Karajan dirige Strauss. *Symphonie alpestre*, op. 64, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**

**23.30** Lenny Kravitz. Belfort 1999. **Paris Première**

**0.50** Baroque Duet. Concert enregistré en 1992. Avec Kathleen Battle, soprano ; Wynton Marsalis, trompette. Par l'Orchestre de chambre de Saint Luke, dir. John Nelson. **Muzzik**

VARIÉTÉS

**20.55** Hymne à la voix. Spécial Europe : les voix de l'été. **France 2**

**22.40** Les Années Juvet. **TSR**

TÉLÉFILMS

**18.40** Ciné-Roman. Serge Moati. **Festival**

**19.50** Les Aventures d'Oliver Twist. Tony Bill. **Disney Channel**

**20.30** Long cours. Alain Tasma. **Arte**

**20.45** Au-delà de la vérité. Michael Switzer. **13ème RUE**

**22.15** Les Moissons de l'océan. François Luciani [4/4]. **Festival**

**22.55** Une veuve de trop. Peter Barber-Fleming. **TMC**

**23.10** Obsession amoureuse. Daniel Rogosin. **TF 1**

SÉRIES

**18.05** Dakтари. Les otages. **La Cinquième**

**18.45** Les Rois maudits. [3/6]. **Histoire**

**19.05** Beverly Hills. Le Père Noël. **TF 1**

**20.00** Ally McBeal. They Eat Horses Don't They ? (v.o.). **Téva**

**20.05** Mister Bean. Mister Bean va en ville. **France 3**

**20.50** Le Caméléon. Les larmes d'un père. **M 6**

**20.55** Docteur Sylvestre. Cadences infernales. **France 3**

**22.15** Code Quantum. Singe et astronaute. Cauchemars. **Série Club**

**22.35** Entre terre et mer. [4/6]. **Téva**

ARTE

**0.05** Les Nuits de la pleine lune Dixième pleine lune de l'année : pour la fêter, Arte propose une sélection de seize films vidéo dont la nuit est le thème. Inquiétants, cauchemardesques, drôles, ces films évoquent tout autant les pensées d'un mourant que celles d'un bébé encore dans le ventre de sa mère, une manifestation nocturne de femmes en colère... Florilège de productions canadiennes, françaises, allemandes, américaines, etc.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

**TF 1**

**18.25** Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **19.55** Clic et net. **19.57** L'Air d'en rière. **20.00** Journal, Météo, Trafic infos. **20.50** Viva Latino. **23.10** Sans aucun doute. Les arnaques aux logements. **1.00** TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

**18.25** Hartley, cœurs à vif. **19.20** 1 000 enfants vers l'an 2000. **19.25** Qui est qui. **20.00** Journal, Météo, Point route. **20.55** Quai n° 1. Kamikaze Express. **22.40** Bouche à oreille. **22.50** Bouillon de culture. Du travail à tout prix. **0.00** Journal, Météo. **0.25** Histoires courtes. *Luis et Margot*. Chantal Richard. **1.10** Millennium. Le jugement dernier. **Arte**

FRANCE 3

**18.13** Comment ça va aujourd'hui ? **18.20** Questions pour un champion. **18.48** Un livre, un jour. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Fa Si La. **20.35** Tout le sport. **20.55** Thalassa. Escale à Madagascar. **22.25** Faut pas rêver. **23.30** Météo, Soir 3. **23.50** Contrat meurtrier. Téléfilm. James Contner. **1.15** 3 x + net. Démonstrations. Revue de web.

CANAL +

**17.45** C'est ouvert le samedi. **► En clair jusqu'à 21.00**

**18.20** Nulle part ailleurs. **21.00** Sous pression ■ Film. Craig R. Baxley. **22.24** Les Têtes. Tête de lard. **22.25** Souviens-toi... Pété dernier Film. Jim Gillespie. **0.05** Golf. **1.35** Dans la nature avec Stéphane Peyron. Obsession amoureuse. Téléfilm. Daniel Rogosin. **0.50** Formule F 1.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

**TF 1**

**15.45** Flipper. **16.40** Dingue de toi. **17.15** Hercule. **18.05** Sous le soleil. **19.05** Beverly Hills. **19.58** Bloc mode. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Leeb fait son cinéma ! **23.10** Hollywood Night. Obsession amoureuse. Téléfilm. Daniel Rogosin. **0.50** Formule F 1.

FRANCE 2

**14.50** Samedi sport. 14.55 Tiercé. 15.10 Tennis. 17.00 Cyclisme. **18.00** Nikita. **18.45** 1 000 enfants vers l'an 2000. **18.50** Union libre. **19.55** et 20.45 Tirage du Loto. **20.00** Journal, Météo. **20.55** Hymne à la voix. Spécial Europe : les voix de l'été. **23.25** Tout le monde en parle. **1.15** Journal, Météo. **1.40** Rince ta baignoire. Les DJ : juke-box ou créateurs ?

FRANCE 3

**15.40** Couleur pays. **18.12** Expression directe. **18.20** Questions pour un champion. **18.48** Un livre, un jour. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Mister Bean. **20.35** Tout le sport. **20.55** Docteur Sylvestre. Cadences infernales. **22.30** Les Combattants de l'ordre. **23.25** Météo, Soir 3. **23.50** Un siècle d'écrivains. Francis Ponge. **0.40** Plumes et paillettes. **1.05** Nocturnales. Le Rire contre les larmes.

CANAL +

**16.00** Football NFL. **17.10** A la une. **► En clair jusqu'à 20.40**

**17.33** Entre chien et chat. **17.35** Décode pas Bunny. **18.05** Vision d'Escaflowne. **18.30** Daria. **19.00** T.V. +. **20.05** Les Simpson. **20.30** Le Journal du cinéma. **20.40** Samedi comédie. H. Une histoire de démission. **21.05** Spin City. Le lièvre et la tortue. **21.25** Seinfeld. Les faux seins. **21.45** South Park. Le panda du harcèlement sexuel. **22.10** Jour de foot. **23.00** La Dernière Preuve Film. Randal Kleiser. **0.35** Golf. **2.10** Au-delà du désir Film. Lance Young (v.o.).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

**Les codes du CSA**

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

**19.00** Tracks. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Mon pays, mon amour. [4/6]. **20.45** Pepe Carvalho. L'avant-centre sera assassiné à la tombée du jour. Série. Franco Giraldi. **22.20** Grand Format. Bismuna, un vrai film d'aventures. **23.20** Trop tard ■ Film. Lucian Pintilie (v.o.). **1.00** Le Dessous des cartes. Le retour des frontières. **1.15** Le Mystère Picasso ■ Film. Henri-Georges Clouzot. **Arte**

M 6

**18.25** The Sentinel. **19.20** Dharma & Greg. **19.50** La sécurité sort de la bouche des enfants. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.10** Une nounou d'enfer. **20.40** Décrochages info, Politiquement rock. **20.55** Menace à domicile. Téléfilm. Wolfgang Mühlbauer. **22.45** Players, les maîtres du jeu. La reine de l'arnaque. **23.35** Total Security. Qui est le papa ? **0.30** Chapeau melon et bottes de cuir. La poussière qui tue. **Arte**

## Super C par Pierre Georges

LES FRANÇAIS achètent. Ils achètent leur logement. Ils achètent ce qu'il faut pour l'équiper. Ils achètent des automobiles pour les jours avec et des vélos pour les jours sans. Ils achètent des biens de consommation dans une course sans interrogation métaphysique à la consommation. Et comme ils, ou plutôt leurs entreprises, vendent en plus et exportent aussi généreusement qu'ils consomment, la France s'offre une bien jolie période de croissance.

Tant mieux. Enfin une vraie bonne nouvelle. Quand l'économie va, le moral suit. A moins que cela ne soit l'inverse. Peu importe d'ailleurs, puisqu'un tel trésor, la croissance retrouvée, se théorise allègrement selon précisément le théorème dit de Strauss-Kahn. Ce chercheur établi en son parallélépipède de Bercy aurait énoncé une thèse audacieuse, quoique aussi simple que l'œuf de Christophe Colomb. Une thèse selon laquelle la croissance dans le temps et dans l'espace obéirait à une loi mathématique simple, la règle des « 4 C » : Confiance, Consommation, Croissance, Création d'emplois.

Cet admirable théorème DSK des 4 C présente au moins un avantage : celui d'être compréhensible au plus sous-doué des économistes. Il est assez facile d'en déduire en effet que lorsque toutes les conditions sont réunies pour que cela aille bien, il n'y a plus de raison que cela aille mal. C + C + C + C égale ? Egale la consommation super C, bien sûr, et notre vieil ami-abbonné, le fameux moral des ménages !

Il est beau comme un euro neuf, le moral des ménages. Il vogue vers l'an 2000 avec espoir et gourmandise, le moral des ménages. Finies les années cha-

grines, les constipations d'épargne, les espérances en berne et les pessimismes au long cours. Il s'envoie en l'air, le moral des ménages. Il s'offre une cure de croissance millésime 2000, modèle à chromes et injection directe.

Il consomme, dans l'exquise revanche de la société de consommation sur ses frustrations et sur ses errements pas si lointains. La génération 68 est au pouvoir pour y faire joyeuse repentance. Fut-il sur les barricades jadis, le fameux théoricien DSK, à vouloir refaire le monde, la société et la consommation ? On l'ignore. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il est désormais aux affaires et qu'il engrange la TVA et toutes sortes de bonnes choses qui font les bons comptes de la nation. Qu'il est sans aucun doute dans la crainte délicate de Madame Mère, pourvu que cela dure, et l'espoir tout à fait argentier d'un slogan à la Guizot : « Français, consommez-vous ! »

Une société de consommation, et qui consomme en plus ! Enfin. Les 4 C de l'an 2000 en grand équipage. Seule interrogation, politique celle-là : à qui va profiter la croissance ? Et c'est ici qu'apparaît le cinquième C, non pas celui des carabiniers, mais le fameux C de la cohabitation, intrus majeur et équation non résolue. Car, à l'heure des comptes et bilans, cet autre équipage, ce ménage à deux moraux des ménages, va très probablement se déchirer sur le partage des bénéfices et la part prise respectivement dans l'embellie française. Il appartiendra alors aux électeurs de jouer les notaires dans une affaire de cohabitation belle comme une communauté réduite aux acquêts de la croissance.

## Grande nervosité des marchés à la veille de la réunion du G 7

Jeudi, Wall Street a fortement baissé tandis que le yen restait fort

**PARADOXE** : alors que le Fonds monétaire international (FMI) a révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour l'économie mondiale (*Le Monde* du 24 septembre), c'est dans une atmosphère tendue que les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept grands pays industrialisés (G 7) devaient se réunir, samedi 25 septembre, à Washington. Depuis quelques jours, les marchés financiers subissent de violentes secousses. Vendredi, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé en forte baisse (-2,69%). La Bourse de Paris, pour sa part, a ouvert en repli de 1,4%.

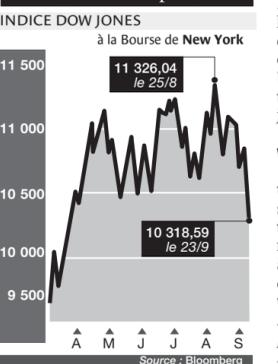
La veille, Wall Street avait lourdement chuté : l'indice Dow Jones des grandes valeurs américaines avait cédé 1,95%, à 10 318,59 points, soit son plus bas niveau depuis le mois d'avril. La Bourse électronique américaine Nasdaq, qui regroupe la plupart des sociétés « high tech », avait été plus durement touchée encore (-3,79%). Les investisseurs ont vivement réagi aux propos de Steve Ballmer, PDG de Microsoft, selon qui les valeurs boursières technologiques ont atteint « des niveaux absurdes ».

### INTERVENTIONS VAINES

Mais les opérateurs sont avant tout préoccupés par les évolutions monétaires et, notamment par la vigueur du yen qui, selon eux, menace l'équilibre financier mondial. La monnaie japonaise, stimulée par les signes de rebond économique dans l'archipel, s'est fortement appréciée au cours des dernières semaines. Elle a gagné près de 15% face au dollar et à l'euro.

Les autorités monétaires nippones s'inquiètent de ce mouvement qui pénalise les grandes sociétés exportatrices et risque de faire avorter la reprise en cours dans l'archipel. Mais elles se montrent impuissantes à l'enrayer. Les interventions massives, sur le marché des changes, de la Banque du Japon se sont révélées totalement inefficaces. De surcroît, la banque centrale nipponne, soucieuse d'empêcher l'apparition de tensions inflationnistes dans l'archipel, a résisté aux pressions gouvernementales qui lui deman-

### Wall Street déprimée



Par rapport à son sommet historique du 25 août, la Bourse de New York a perdu près de 10%.

daient, pour faire refluer le yen, d'assouplir sa politique monétaire.

Incapables de stopper seuls l'ascension de leur devise, les responsables nippons solliciteront, à Washington, l'aide de leurs partenaires occidentaux, sous la forme d'une intervention coordonnée sur le marché des changes. Les Européens devraient répondre favorablement à cette demande. Le président de la République Jacques Chirac a affirmé, mercredi, que « la France est prête à coopérer avec ses partenaires dans les prochaines semaines ». Il a souligné l'importance que Paris attachait à « la coopération monétaire au sein du G 7, notamment dans le contexte actuel ».

Le soutien des Etats-Unis appa-

rait plus incertain. D'un côté, la Maison Blanche estime qu'une hausse du yen est un moyen très efficace de résorber le déficit commercial croissant des Etats-Unis vis-à-vis du Japon : il a atteint 6,8 milliards de dollars en juillet, un niveau record.

### WASHINGTON CRITIQUE TOKYO

Surtout, pour Washington, les turbulences actuelles sur le yen sont la conséquence de la politique économique inadaptée menée par Tokyo. C'est ce qu'a tenu à répéter, jeudi, le secrétaire d'Etat américain au Trésor Lawrence Summers. « Des premiers signes montrent que l'économie japonaise sort de sa profonde récession, a-t-il affirmé. Cependant, les perspectives restent incertaines, surtout à la lumière de la faiblesse de la demande privée. » « La poursuite par les Japonais des mesures de stimulation de l'activité, par tous les moyens disponibles, sera cruciale jusqu'à ce qu'une reprise solide tirée par la demande intérieure soit fermement sur les rails », a ajouté M. Summers.

Selon certains experts, toutefois, les secousses observées ces derniers jours à Wall Street pourraient infléchir la position de la Maison Blanche. Washington est conscient du danger que représenterait, pour le financement de l'économie américaine, un brusque retrait des capitaux japonais placés aux Etats-Unis. Or si la hausse du yen face au dollar se poursuit, les gestionnaires nippons seront de moins en moins tentés d'investir leurs fonds à Wall Street.

Pierre-Antoine Delhommais

## Bank of Scotland lance une OPA hostile sur NatWest

LA CONCENTRATION bancaire en Europe continue de plus belle. La deuxième banque écossaise, Bank of Scotland, a surpris les marchés en lançant, vendredi 24 septembre, une offre d'achat hostile de 20,85 milliards de livres (32,5 milliards d'euros) sur sa concurrente britannique National Westminster (NatWest), troisième établissement du pays. Trois semaines après l'annonce par NatWest du lancement d'une offre publique d'achat amicale sur l'assureur britannique Legal & General, pour 16 milliards d'euros, la banque écossaise, 23<sup>e</sup> européenne en termes de capitalisation boursière, tente de profiter de la situation et de mettre la main sur le neuvième établissement européen, deux fois plus gros qu'elle !

Bank of Scotland conditionne son offre au rejet du rachat de Legal & General. Elle demande aux actionnaires de NatWest de s'opposer au projet de reprise de la quatrième compagnie d'assurances britannique lors de l'assemblée générale prévue le 6 octobre. « Il s'agit d'une initiative vitale de NatWest », avait pourtant déclaré son directeur général David Rowland, le 6 septembre, au moment de l'annonce du rachat de Legal & General.

L'offre par échange d'actions valorise l'action NatWest à 12,5 livres, soit une prime de 20% par rapport au cours de clôture de jeudi à la Bourse de Londres. Suivant les termes de l'accord, les actionnaires de NatWest détiendraient environ 68% du capital de Bank of Scotland. Cette annonce a entraîné l'envolée des valeurs bancaires sur le marché londonien vendredi matin.

## 859 « faux électeurs » dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris

L'ENQUÊTE du juge d'instruction Hervé Stéphan sur la falsification des listes électorales dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en 1989 et 1995, estimerait à 859 le nombre d'électeurs faussement domiciliés, selon *Libération*. Dans son édition du 24 septembre, le quotidien publie des témoignages recueillis par les gendarmes, dont celui d'une élue de l'arrondissement, soupçonnée d'avoir incité cinquante personnes à voter dans ce secteur. Trois proches du sénateur (RI) Jacques Dominati, ancien maire (DL) de l'arrondissement, seraient mis en cause.

*Libération* cite par ailleurs la déposition – devant le juge Chantal Perdrex – de Christine Maugué, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui avait rédigé le rapport d'instruction destiné au Conseil constitutionnel relatif à l'élection législative de 1997 dans le 5<sup>e</sup> arrondissement – dont le député est Jean Tiberi. La magistrate évoque le chiffre de 800 « faux électeurs présumés », tout en soulignant que les vérifications ont été incomplètes. Le Conseil constitutionnel avait validé l'élection, le 20 février 1998, relevant néanmoins l'existence de « manœuvres dans l'élaboration des listes ».

## Affrontements entre policiers et indépendantistes en Guadeloupe

PLUSIEURS VOITURES ont été incendiées, jeudi 23 septembre dans l'après-midi à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), à la suite d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre qui ont suivi l'interpellation et le placement en garde à vue, pour quelques heures, du secrétaire général de la centrale syndicale indépendantiste UGTG, Gaby Clavier. L'interpellation a eu lieu alors que M. Clavier, accompagné de militants syndicaux, venait d'envahir le parc d'un concessionnaire automobile pour apporter son soutien à un salarié licencié. La veille, un autre responsable syndical de l'UGTG, soupçonné d'avoir agressé des policiers, dans le cadre de ce conflit, avait fait l'objet d'un placement sous mandat de dépôt. Le nouveau préfet de Guadeloupe, Jean-François Carencu, a souligné, jeudi soir, que « le dialogue doit encore s'approfondir ». Mais il a ajouté que « la Guadeloupe a droit à l'ordre public et il y a un certain nombre de gens qui ne veulent pas le comprendre, mais ces débordements ne peuvent pas être acceptés ».

### DÉPÊCHES

■ **INFLATION** : l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,1% en août, selon les résultats définitifs publiés par l'Insee vendredi 24 septembre (*Le Monde* du 11 septembre). Sur un an, la variation est de 0,5%.

■ « **MODERNISATEURS** » : « la Maison Blanche a fortement poussé pour que Jospin participe à la conférence de Florence. Ses rapports avec Clinton sont excellents », indique, dans un entretien publié par le quotidien italien *La Repubblica* du vendredi 24 septembre, Sidney Blumenthal, conseiller de Bill Clinton. M. Blumenthal prépare pour le président américain ce « sommet des modernisateurs », rencontre consacrée à la « nouvelle voie » (expression qui a été préférée à celle de « troisième voie ») au cours de laquelle Bill Clinton devrait dialoguer, les 20 et 21 novembre, avec Massimo D'Alema, le président du conseil italien, Gerhard Schröder, le chancelier allemand, Tony Blair, le premier ministre britannique, et le premier ministre français.

3<sup>e</sup> cycle du CNAM

**MARKETING INDUSTRIEL**

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : **1 100 F/an**

Brochure sur demande écrite au : **Marketing Industriel CNAM** : 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS  
Tél. : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30

**PRESENTATION DU CYCLE**  
SAMEDI 25 SEPT 11h  
Limite d'inscription : 1<sup>er</sup> OCT

**pour votre succès**

**DALE CARNEGIE® TRAINING**

Leader mondial de la Formation

Didier Weyne, Président Carnegie France

**Conférences gratuites :**

90 Champs Elysées, Paris \*

- **Communication efficace** Lundi 27 Sept à 15h30 (fin 17h15) 28, 29, 30 Sept et 1 Oct à 19h (fin 20h45)
- **Vente efficace** Lundi 4 Oct à 19h (fin 20h45)
- **Présentations efficaces** Mardi 5 Oct à 19h (fin 20h45)

\* autres villes : nous consulter  
Tél 01 39 54 61 06 - Fax 01 39 54 81 25

**0% de frais de courtage ?**

**N° VERT : 0 800 10 15 20** [www.cortal.net/bourse.html](http://www.cortal.net/bourse.html)

Avec Cortal, la bourse a bien changé. Cortal c'est 0% de frais de courtage pour tous les ordres exécutés jusqu'au 15 octobre 1999 pour toute première ouverture de compte.

Cortal c'est 9 bourses internationales accessibles par téléphone et internet pour passer vos ordres en temps réel et gérer au mieux votre portefeuille.

**CORTAL**  
LA BOURSE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT